

SM/82/127  
TRADUCTIONCE DOCUMENT CONTIENT DES  
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

## FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

## MADAGASCAR

Evolution récente de l'économie

Document préparé par une mission du Fonds composée de MM. Joachim W. Kratz (chef de mission, Département Afrique), Naguib Abu-zobaa (Département Afrique), Mme Maria Tyler (Département des relations de change et de commerce), MM. David Goldsbrough (Département Afrique) et Jose Tavares (Département des finances publiques)

Approuvé par le Département Afrique et le Département des relations de change et de commerce

1<sup>er</sup> juillet 1982Table des matières

	<u>Page</u>
Données de base	iv
I. Production	1
1. Structure de l'économie et tendances générales	1
2. Agriculture	1
a. Paddy	3
b. Autres cultures vivrières	5
c. Cultures de rapport	5
3. Elevage et pêche	7
4. Industrie extractive	8
5. Energie	8
6. Industrie manufacturière	9
7. Transport	12
II. Emploi, salaires et prix	13
1. Emploi	13
2. Salaires	15
3. Prix	17
III. Planification du développement	19
IV. Finances publiques	23
1. Evolution globale des finances publiques	23
2. Evolution en 1981	26
3. Exercice 1982	27
4. Recettes budgétaires	29
5. Dépenses budgétaires	32

<u>Table des matières</u>		<u>Page</u>
V.	Monnaie et crédit	36
1.	Structure du système financier et encadrement du crédit	36
2.	Marché monétaire interbanques	37
3.	Evolution générale de la monnaie et du crédit	38
4.	Opérations de la Banque centrale	40
5.	Opérations des banques d'Etat	41
6.	Structure des taux d'intérêt	41
VI.	Balance des paiements	42
1.	Evolution globale	42
2.	Commerce de marchandises	44
a.	Exportations	44
b.	Importations	48
c.	Répartition géographique des échanges	51
3.	Services	51
4.	Mouvements de capitaux	53
5.	Dettes extérieures	54
VII.	Régime des changes et du commerce	59
1.	Régime des taux de change	60
2.	Arriérés de paiements extérieurs	62
3.	Importations et paiements des importations	62
4.	Exportations	63
5.	Opérations invisibles	63

Tableaux du texte

1.	Produit intérieur brut et utilisation des ressources du Fonds, 1978-82	2
2.	Production et commercialisation de paddy, 1977-81	3
3.	Indice de la production industrielle, 1977-81	10
4.	Situation de l'emploi en 1979	13
5.	Evolution de l'emploi salarié à l'extérieur du secteur public, 1979-81	14
6.	Salaire minimal pour les travailleurs agricoles et non agricoles, 1978-81	16
7.	Indice des prix à la consommation, 1978-81	18
8.	Résultat du Plan 1978-80	20
9.	Composition de la formation brute de capital fixe, 1978-80	21
10.	Opérations globales de l'Etat, 1979-82	25
11.	Recettes budgétaires, 1979-82	30
12.	Dépenses budgétaires courantes, 1979-82	33
13.	Dépenses budgétaires d'équipement, 1979-82	35
14.	Situation monétaire, 1977-82	39
15.	Balance des paiements, 1978-82	43

	<u>Page</u>
16. Exportations, 1978-82	45
17. Indices du commerce extérieur, 1977-82	46
18. Structure des importations, c.a.f. 1978-82	49
19. Répartition géographique du commerce extérieur, 1977-80	52
20. Dette extérieure, 1979-81, et projections des paiements afférents au service de la dette, 1982-86	55
21. Nouveaux emprunts extérieurs contractés et estimations de la structure et des conditions des emprunts, 1977-81	58
22. Indices des taux de change effectifs du franc malgache, 1976-82	61

Tableaux de l'annexe

I. Produit intérieur brut et utilisation des ressources, 1978-82	65
II. Production et superficie des principales cultures, 1978-81	66
III. Production commercialisée et prix à la production de certains produits agricoles, 1978-82	67
IV. Cheptel et nombre d'animaux abattus, 1977-81	68
V. Pêche commercialisée, 1977-81	69
VI. Production et exportation de minerais, 1977-81	70
VII. Production et consommation d'électricité, 1977-81	71
VIII. Production de certains produits manufacturés, 1978-81	72
IX. Opérations globales de l'Etat, 1979-82	73
X. Dépenses budgétaires d'équipement, 1982	75
XI. Reprêts, 1979-82	76
XII. Encours de la dette publique intérieure, 1978-82	77
XIII. Comptes récapitulatifs de la Banque centrale, 1977-82	78
XIV. Comptes récapitulatifs des banques de dépôts, 1977-82	79
XV. Structure des taux d'intérêt, 1969-82	80
XVI. Balance des paiements, 1978-82	81
XVII. Balance des paiements, 1978-82	82
XVIII. Avoirs et engagements extérieurs de Banque centrale, 1978-81	83

Tableau I. Madagascar - Données de base, 1978-82

Superficie, population  
et PIB par habitant

Superficie	587.041 km <sup>2</sup>
Population résidente (1981)	9 millions d'habitants
Taux de croissance démographique (1981)	2,8 % par an
PIB par habitant (1981)	272 DTS

	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u> Est.	<u>1982</u> Proj.
--	-------------	-------------	-------------	---------------------	----------------------

PIB (aux prix courants)

Total (milliards de francs malgaches)	486,6	595,1	689,8	784,0	1.070,0
------------------------------------------	-------	-------	-------	-------	---------

(Pourcentage du PIB)

Secteur primaire	38,6	35,7	36,1	36,3	36,1
Secteur secondaire	19,2	19,2	18,0	14,9	15,1
Secteur tertiaire	42,2	45,1	45,9	48,8	48,8
Consommation	92,2	94,7	96,6	96,9	96,0
Investissement	14,1	22,1	20,7	14,9	14,5
Solde de ressources	-6,3	-16,8	-17,3	-11,8	-10,5
Epargne intérieure brute	7,8	5,3	3,4	3,1	4,0

Variation du PIB

(Pourcentage de variation annuelle)

Aux prix courants du marché	4,0	22,3	15,9	13,7	36,5
Aux prix de 1970	-2,6	9,8	0,8	-9,2	0,9

Prix

Déflateur implicite du PIB	6,8	11,4	15,1	25,2	35,2
Prix à la consommation (indice pour les familles à faible revenu d'Antananarivo)	6,6	14,0	18,2	30,5	51,0
Prix à l'exportation	-14,3	8,3	30,8	-16,0	11,0
Prix à l'importation	12,1	9,5	14,8	7,5	4,8
Termes de l'échange	-23,0	-1,8	14,3	-21,9	6,0

Finances publiques

(Milliards de francs malgaches)

Recettes	99,0	110,0	116,0	119,5	157,5
Dépenses et prêts nets	-126,7	-189,9	-242,8	-234,8	-257,8
Dont : dépenses courantes	(-106,0)	(-118,5)	(-135,1)	(-143,7)	(-158,0)
Excédent ou déficit (-) global	-27,7	-79,9	-126,8	-115,3	-100,3

Tableau I. Madagascar (suite) - Données de base, 1978-82

	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u> Est.	<u>1982</u> Proj.
Financement extérieur (net)	8,2	35,3	47,9	55,6	60,4
Financement intérieur (net)	19,5	44,6	78,9	59,7	39,9
Dont : système bancaire	(18,2)	(41,9)	(78,2)	(57,8)	(35,0)
	<u>(Pourcentage du PIB)</u>				
Recettes	20,3	18,5	16,8	15,2	14,7
Dépenses courantes	21,8	19,9	24,8	18,3	14,8
Dépenses d'équipement et prêts nets	4,3	12,0	10,3	11,6	9,3
Excédent ou déficit (-) global	-5,7	-13,4	-18,4	-14,7	-9,4
<u>Monnaie et crédit</u>	<u>(Milliards de francs malgaches, fin de période)</u>				
Avoirs extérieurs nets	7,8	-40,8	-94,4	-125,8	-133,2
Crédit intérieur net	149,5	220,0	326,1	398,8	478,8
Etat	48,5	99,1	175,8	235,0	270,0
Secteur privé	101,0	120,9	150,3	163,8	208,8
Monnaie au sens large	140,8	172,9	205,8	243,6	307,4
Vitesse de circulation du revenu (PIB/monnaie au sens large)	3,46	3,44	3,35	3,22	3,48
	<u>(Pourcentage annuel de variation)</u>				
Crédit intérieur net	22,1	46,5	48,2	22,2	20,1
Dont : secteur privé	5,3	19,5	24,3	9,0	27,5
Monnaie au sens large	17,9	26,2	19,0	18,4	26,2
<u>Balance des paiements</u>	<u>(Millions de DTS)</u>				
Exportations, f.o.b.	323,5	320,2	335,6	285,5	314,3
Dont : café	(129,6)	(138,6)	(164,0)	(99,3)	(112,1)
Importations, f.o.b.	-308,7	-542,5	-620,3	-455,7	-519,3
Balance commerciale	14,8	-222,3	-284,7	-170,2	-205,0
Services (net)	-112,2	-157,2	-179,6	-171,1	-182,1
Transferts privés (net)	6,4	5,5	0,7	7,2	9,4
Balance des opérations courantes	-91,0	-374,0	-463,6	-334,1	-377,7
Transferts officiels	41,8	48,8	48,0	50,0	56,1
Capitaux non monétaires (net)	51,9	189,5	224,6	203,5	180,4
Publics	28,9	128,4	174,8	190,4	166,4
Privés	23,0	61,1	49,8	13,1	14,0
Capitaux monétaires	21,6	20,0	5,1	-18,1	—
Erreurs et omissions	-24,9	-46,8	-0,8	20,7	—
Allocation de DTS	—	3,5	3,5	3,5	—
Excédent ou déficit (-) global	-0,6	-159,0	-183,2	-74,5	-141,2

Tableau I. Madagascar (fin) - Données de base, 1978-82

	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u> Est.	<u>1982</u> Proj.
	<u>(Pourcentage du PIB)</u>				
Exportations, f.o.b.	18,8	14,8	13,4	11,7	11,2
Importations, f.o.b.	17,9	25,1	24,7	18,6	18,4
Balance courante	-5,3	-17,3	-18,5	-13,6	-13,4
<u>Réserves extérieures officielles</u> <u>brutes</u>	<u>(Millions de DTS, fin de période)</u>				
Banque centrale	44,5	1,0	15,7	27,5	27,5
<u>Dettes extérieures publiques</u> <u>et garanties par l'Etat</u>	<u>(Millions de DTS)</u>				
Encours (fin de période) <u>1/</u>	315,6	511,4	928,7	1.215,2	1.459,9
Pourcentage du PIB	17,7	22,6	35,6	53,3	51,8
Remboursement du principal <u>2/</u>	10,0	16,5	25,2	55,9	130,0
Palements d'intérêts <u>2/</u>	10,6	19,3	29,8	48,4	62,3
Coefficient du service de la dette <u>2/</u>	5,8	9,9	14,5	32,8	55,1
<u>Taux de change</u>	<u>(Francs malgaches pour 1 DTS)</u>				
Fin de période	272,3	264,8	288,0	334,5	...
Moyenne de période	282,5	274,8	275,0	320,2	380,0

1/ Y compris les obligations vis-à-vis du Fonds.

2/ Sur la base des accords de réaménagement existants.

## I. Production

### 1. Structure de l'économie et tendances générales

En temps normal, l'agriculture contribue pour environ 36 % au produit intérieur brut (PIB) de Madagascar, le secteur des services pour environ 45 % et l'industrie pour quelque 19 % (Tableau 1). Le secteur tertiaire a grandi en importance au cours des dix dernières années, notamment en raison de l'expansion des services publics. Mais l'agriculture fournit encore plus des trois quarts de l'ensemble des exportations et emploie environ 85 % de la population active. Jusqu'en 1978, la formation brute de capital fixe est généralement entrée pour environ 13 % dans le PIB mais la forte augmentation des dépenses d'investissement de l'Etat et des entreprises publiques a fait passer cette proportion à plus de 20 % en 1979 et 1980. La part de la consommation dans le PIB a aussi augmenté, de sorte que le taux d'épargne a diminué et que le déficit de ressources s'est creusé pour atteindre environ 17 % du PIB au cours de ces deux années. La part de l'investissement a considérablement diminué en 1981, à environ 15 % du PIB.

Bien que Madagascar soit dotée de ressources naturelles relativement abondantes et diversifiées, sa croissance économique a été lente et irrégulière. L'expansion du PIB réel a été plus lente que celle de la population, estimée à environ 2,8 % par an. En 1980, le PIB réel par habitant était inférieur d'environ 15 % à son niveau de 1970; il a encore baissé depuis. Le PIB réel a augmenté de 9,8 % en 1979, du fait de l'application de politiques expansionnistes de gestion de la demande et du redressement de la production agricole dû à l'amélioration des conditions météorologiques (Tableau I de l'annexe). Toutefois, cette accélération de la croissance ne s'est pas poursuivie en 1980. La production agricole a continué d'augmenter légèrement mais cet accroissement a été contrebalancé par une diminution de la production industrielle due essentiellement à l'apparition d'une pénurie de facteurs de production importés, de sorte que, globalement, la production réelle a pratiquement stagné. En 1981, le PIB réel a marqué une contraction spectaculaire, estimée à 9,2 %. Les plus fortes réductions de la production ont été enregistrées dans l'industrie (- 23,6 %) et dans les services privés (- 8,9 %), secteurs qui ont été les plus touchés par la grave insuffisance de devises. La production agricole a, elle aussi, légèrement diminué, du fait essentiellement de la sécheresse qui a frappé plusieurs des principales régions productrices de riz.

### 2. Agriculture

A Madagascar, le climat et les sols varient beaucoup selon les régions. Le plateau central, qui est la région la plus développée du point de vue économique, jouit d'un climat subtropical à tempéré; les régions du Nord et de l'Est ont un climat tropical et une agriculture abondante mais sont fréquemment dévastées par des cyclones; le Sud,

Tableau I. Madagascar - Produit intérieur brut et utilisation  
des ressources du Fonds, 1978-82

(Milliards de francs malgaches aux prix courants)

	1978	1979	1980	<u>1981</u> Est.	<u>1982</u> Proj.
Agriculture	188	213	249	276	375
Industrie	94	115	124	113	158
Services	181	235	282	371	507
Dont : secteur public	(60)	(73)	(84)	(90)	(102)
Droits et taxes à l'importation	24	32	35	24	30
Produit intérieur brut	487	595	690	784	1.070
Taux d'augmentation (pourcentage)	4,0	22,2	16,0	13,6	36,5
Importations nettes de biens et services non facteurs <u>1/</u>	23	98	119	91	119
Total des ressources	510	693	809	875	1.189
Taux d'augmentation (pourcentage)	7,1	35,9	16,7	8,2	35,9
Consommation privée	360	458	548	637	902
Consommation publique	82	103	118	121	133
Formation brute de capital fixe	68	132	143	117	154

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds.

1/ Ajustées sur la base des données disponibles de la balance des paiements.

aride et stérile, est la région la plus pauvre. La production agricole du pays reflète cette diversité de climats. Le riz et le manioc sont les aliments de base et leur culture domine, avec l'élevage, l'activité rurale. Les principales cultures de rapport sont le café, le girofle, la vanille, la canne à sucre et le coton.

a. Paddy

La production de paddy - qui entre pour plus du quart dans la production agricole totale de Madagascar, selon les estimations - a quasiment stagné ces dernières années et la partie de la récolte commercialisée par les canaux officiels n'a cessé de diminuer (Tableau 2). La superficie cultivée est restée pratiquement inchangée depuis 1977. Les rendements moyens, qui avaient diminué en 1978 à cause de l'insuffisance des précipitations et s'étaient améliorés en 1979 et 1980, sont retombés en 1981 du fait de la réapparition de la sécheresse, notamment dans les principales régions à excédent rizicole, de sorte que la production commercialisée a diminué proportionnellement beaucoup plus que la production totale. Les précipitations abondantes et les graves inondations des deux premiers mois de 1982 ont gravement endommagé la récolte actuelle de riz.

Tableau 2. Madagascar - Production et commercialisation de paddy, 1977-81

	1977	1978	1979	1980	1981 <sup>1/</sup>
Surface cultivée (milliers d'hectares)	1.175	1.133	1.163	1.199	1.163
Production <sup>2/</sup> (milliers de tonnes)	2.067	1.922	2.139	2.110	1.999
Rendement (tonnes/hectare)	1,76	1,70	1,84	1,81	1,72
Commercialisation (milliers de tonnes)	262	218	240	236	131
Pourcentage de la production commercialisée	12,7	11,3	11,2	11,0	6,6

Source : données communiquées par les autorités malgaches.

<sup>1/</sup> Chiffres provisoires.

<sup>2/</sup> Une tonne de paddy équivaut approximativement à 0,67 tonne de riz.

Madagascar, qui était un petit exportateur net de riz jusqu'en 1972, doit maintenant en importer environ 200.000 tonnes par an, soit environ 15 % de la consommation totale, les années où la récolte est normale. Une bonne partie de l'excédent de riz d'origine locale commercialisé vient de deux régions bien délimitées qui sont desservies par d'importantes sociétés d'aménagement et fournissent normalement deux tiers environ de la production commercialisée par l'Etat. Ces deux sociétés d'aménagement (SOMALAC et FIFABE), ainsi que d'autres sociétés semblables et plus petites situées dans d'autres régions du pays, se sont heurtées à de graves difficultés de financement et de gestion qui ont réduit leurs possibilités de fournir les services de production adéquats (par exemple, entretien des canaux d'irrigation, services de vulgarisation et fourniture de facteurs de production). La détérioration des réseaux d'irrigation a eu de fortes incidences sur la production de riz dans la quasi-totalité des régions.

La collecte, l'entreposage et la commercialisation du riz produit localement et du riz importé relèvent d'un certain nombre d'entreprises d'Etat dont chacune opère généralement dans une zone géographique donnée. Les sociétés d'aménagement remplissent ce rôle dans certaines régions. La plus grande entreprise de commercialisation reste la Société d'intérêt national des produits agricoles (SINPA), qui a joui d'un monopole jusqu'en 1977. Ces organismes de commercialisation achètent le paddy aux collectivités locales, seules entités autorisées à acheter le paddy aux cultivateurs. Les prix officiels à la production sont fixés réglementairement pour chaque catégorie de paddy et sont uniformes dans tout le pays. Le prix à la production pour le paddy de catégorie ordinaire a été progressivement relevé, de 35 FMG le kilo pour la campagne 1978/79 à 47 FMG pour la campagne 1981/82 (Tableau III de l'annexe). Il vient d'être porté à 60 FMG le kilo (+27,7 %) pour la campagne 1982/83.

Le prix officiel à la consommation du riz ordinaire a, lui aussi, été progressivement relevé, passant de 55 à 64 FMG le kilo en 1980 et à 75 FMG en 1981. Avec des prix de vente officiels fixés à ces niveaux-là, tant le riz produit localement que le riz importé ont dû être subventionnés. Les subventions pour le riz produit localement ont été versées par l'intermédiaire du Fonds national unique de péréquation (FNUP), auquel les fonds de stabilisation des prix des principaux produits d'exportation reversent leurs excédents. En 1981, la subvention a été de l'ordre de 25 FMG le kilo pour le riz produit localement et de 21 FMG pour le riz importé. En outre, bon nombre des organismes de commercialisation ont enregistré des pertes au titre de leurs opérations relatives au riz. Ces pertes s'expliquent en partie par le fait que les subventions sont calculées pour l'ensemble du pays, sur la base d'une structure officielle unique de coûts, alors que les coûts, notamment les frais de transport, varient considérablement d'une région à l'autre. En mai 1982, le prix à la consommation du riz ordinaire a été relevé de 86,7 %, à 140 FMG le kilo. ce qui a permis d'éliminer les subventions.

b. Autres cultures vivrières

La production de manioc, deuxième culture vivrière par ordre décroissant d'importance, a augmenté au taux annuel moyen d'environ 3 % au cours des dernières années, du fait essentiellement d'un accroissement de la surface cultivée (Tableau II de l'annexe). Cette progression s'explique probablement par un certain abandon du riz, par les consommateurs, au profit du manioc. Environ 1 % seulement de la récolte de manioc est commercialisée. Le maïs, les patates douces et les pommes de terre sont aussi cultivés, mais sur une échelle bien plus faible que le riz ou le manioc. La production de maïs et la superficie consacrée à sa culture ont légèrement augmenté au cours des deux dernières années.

c. Cultures de rapport

Les trois principales cultures d'exportation sont le café, le girofle et la vanille. Après avoir culminé à plus de 81.000 tonnes en 1979, la production totale de café a légèrement diminué pour ne plus atteindre que 79.300 tonnes en 1981, à cause d'une légère baisse des rendements (Tableau II de l'annexe). La plupart des caféiers de Madagascar atteindront prochainement l'âge où leur rendement commence à fléchir mais le programme de replantation lancé à l'initiative du gouvernement a pris du retard sur le calendrier prévu. Au cours des dernières années, environ 5.000 hectares par an seulement ont été replantés (sur un total de l'ordre de 220.000 hectares). La replantation et les autres services agricoles relèvent de l'Opération café-poivre-cacao-girofle (OCPCG), qui fournit également des services de vulgarisation aux producteurs de poivre, de cacao et de girofle et qui est financée par des transferts provenant des caisses de stabilisation des prix des denrées d'exportation. Le prix payé aux producteurs de café a été relevé de plus d'un tiers au cours des deux dernières années et porté ainsi à 250 FMG le kilo pour la campagne 1981/82 (Tableau III de l'annexe). Une légère augmentation supplémentaire, à 260 FMG le kilo, a été opérée pour la campagne 1982/83. La hausse des prix à la production et la baisse des prix à l'exportation ont entraîné un accroissement considérable, au cours des deux dernières années, de la part des producteurs dans le prix final à l'exportation, passée d'environ 31 % en 1979 à quelque 48 % en 1981. La différence entre le prix à l'exportation, d'une part, les paiements aux producteurs, les taxes normales à l'exportation et les frais de transport, d'emballage et autres, d'autre part, est transférée au FNUP. La collecte du café auprès des petits cultivateurs est faite par des commerçants privés, rémunérés par une marge fixe. Le traitement et l'exportation du café est le monopole d'un groupe d'entreprises d'Etat. La collecte de la production dans les régions excentriques est entravée par des difficultés de transport; celles-ci se sont accentuées ces dernières années à cause de l'insuffisance de l'entretien du réseau des routes secondaires dans les régions productrices de café.

La production de girofle, deuxième culture d'exportation par ordre décroissant d'importance, suit un cycle de trois à quatre ans. Le dernier creux s'est situé en 1978, où la production est tombée à 42.000 tonnes; son niveau a presque triplé en 1980 (Tableau II de l'annexe). Elle a légèrement fléchi à 11.100 tonnes, en 1981. Le prochain creux du cycle devrait être observé en 1983. La surface cultivée a régulièrement augmenté ces dernières années, de plus de 2 % par an en moyenne. Le prix à la production a été porté de 385 à 395 FMG le kilo en 1980/81, puis à 430 FMG en 1981/82, où il équivalait à 19 % du prix à l'exportation. Pour la campagne 1982/83, le prix a été fixé à 435 FMG le kilo.

Madagascar est le premier producteur mondial de vanille naturelle. Mais ce produit est durement concurrencé sur le marché par les succédanés synthétiques. La production a régulièrement diminué jusqu'en 1979, surtout parce que les plantations étaient mal entretenues depuis longtemps et que les prix n'encourageaient pas la culture. Le prix à la production a été relevé de plus de 60 %, à 500 FMG le kilo, en 1979/80, puis à 600 FMG en 1980/81 et à 700 FMG en 1981/82. En 1981, il équivalait à environ 27 % du prix à l'exportation. Les producteurs ont réagi à ces prix plus encourageants et la tendance à la baisse de la production s'est renversée. En 1981, la production de vanille verte, qui a atteint 3.100 tonnes, a augmenté d'un tiers par rapport à son faible niveau de 1979, mais elle ne représentait encore que les deux cinquièmes environ des niveaux enregistrés au début des années 70.

La canne à sucre est cultivée dans quatre plantations dépendant de l'Etat. La construction d'une nouvelle raffinerie et le développement de plantations annexes ont maintenant commencé. En outre, la canne à sucre est cultivée dans un grand nombre de petites exploitations où elle est généralement transformée en sucre brut ou en alcool par des méthodes artisanales. Le rendement des petites exploitations, qui représentent environ la moitié de la surface totale plantée en canne à sucre, est très faible. La production totale a stagné au cours des quatre dernières années bien que la surface cultivée ait augmenté de près d'un quart (Tableau II de l'annexe). Ce sont les petites exploitations qui ont contribué pour la majeure partie à cette augmentation. Le rendement des plantations d'Etat est généralement d'environ 60 à 80 tonnes à l'hectare mais il a diminué au cours des dernières années, du fait de l'insuffisance de l'entretien des réseaux d'irrigation et de la pénurie d'engrais et d'autres facteurs de production. Le relèvement du prix à la production, qui est passé de 4.568 FMG la tonne en 1978/79 à 6.361 FMG en 1981/82, ne semble pas avoir eu d'effet perceptible sur la production totale. La production de sucre raffiné a régulièrement diminué, de 131.000 tonnes en 1977 à 107.000 tonnes en 1981. Les exportations sont tombées de 26.000 à 10.000 tonnes au cours de cette même période.

Le coton est une culture de rapport vendue exclusivement à l'industrie nationale aux fins de traitement. Les deux tiers environ de la récolte viennent des grandes plantations et un tiers des petits exploitants. Au cours des dernières années, la production totale et la

surface de culture ont légèrement diminué. Le rendement a considérablement baissé en 1980, à cause de l'insuffisance des précipitations dans le sud-ouest du pays, principale région de production, et la production totale est tombée à 23.000 tonnes. Elle est remontée à 30.000 tonnes en 1981 mais est néanmoins restée inférieure au volume de 35.000 tonnes enregistré au cours du milieu des années 70, bien que le prix à la production ait été progressivement relevé et porté d'environ 77 FMG le kilo en 1978/79 à 100 FMG en 1981/82. Pour la campagne 1982/83, les prix ont été relevés en moyenne de 26 %.

### 3. Elevage et pêche

L'élevage représente environ un tiers de la production agricole; il est facilité par l'incidence relativement faible des épizooties. Les bovins constituent le plus gros du cheptel. Les estimations de celui-ci varient beaucoup mais les données disponibles montrent que la tendance à la baisse enregistrée au milieu des années 70 est maintenant renversée. En 1981, les effectifs de bovins déclarés s'élevaient à 7,3 millions de têtes (Tableau IV de l'annexe). Toutefois, après avoir provisoirement augmenté en 1978, les abattages enregistrés ont repris leur orientation à la baisse; celle-ci a été particulièrement forte en 1981, où le taux de prélèvements enregistré n'a atteint que 2,5 %. Mais de nombreux abattages non déclarés sont pratiqués dans les élevages mêmes, pour la consommation familiale et pour la vente sur les marchés locaux. La réduction des abattages enregistrés est liée aux difficultés financières que connaissent les sociétés de boucherie et qui s'expliquent essentiellement par la politique de fixation des prix intérieurs. Il n'existe pas de prix à la production contrôlé mais les prix à la consommation étaient réglementés au niveau régional, de sorte que les abattoirs, enregistrant des pertes proportionnelles au nombre d'animaux abattus, ont été amenés à réduire leurs activités. La réglementation des prix à la consommation est maintenant abolie. Toutefois, les sociétés continuent à enregistrer des pertes au titre de leurs opérations d'exportation, pertes qui sont, au bout du compte, couvertes par l'Etat. En 1981, le FNUP a versé 2,8 milliards de FMG pour couvrir les pertes enregistrées en 1979 et 1980.

Le potentiel de pêche en eau douce et de pêche maritime de Madagascar est encore très peu exploité. Environ 6.000 personnes pratiquent la pêche traditionnelle; la pêche commerciale maritime relève de quatre sociétés privées et fournit la majeure partie des prises destinées à l'exportation. En dépit des prix attractifs, la production a pour ainsi dire stagné au cours des cinq dernières années (Tableau V de l'annexe). Les exportations de mollusques et de crustacés ont légèrement diminué : 3.500 tonnes en 1978, 3.200 en 1981. Le gouvernement a demandé au Japon de lui fournir une assistance technique et financière dans le cadre d'un vaste programme de rénovation de ce secteur.

#### 4. Industrie extractive

Les trois principaux minerais extraits du sous-sol malgache sont la chromite, le graphite et le mica. Du fait de l'affaiblissement de la demande mondiale, la production de chromite est tombée à un niveau minimal de 120.000 tonnes en 1978 et 1979; elle est remontée à plus de 170.000 tonnes en 1980, niveau qui était encore inférieur à ceux d'environ 200.000 tonnes enregistrés au milieu des années 70 (Tableau VI de l'annexe). Le fonctionnement des transports ferroviaires reliant la mine au port ayant été irrégulier en 1980 et au début de 1981, un certain nombre de contrats n'ont pas pu être honorés et Madagascar a provisoirement perdu certains de ses marchés d'exportation. Cette contraction a accentué les effets de l'important fléchissement de la demande mondiale enregistré en 1981, où la production totale a diminué de près de moitié. Elle est néanmoins restée supérieure aux exportations, de sorte que les stocks ont continué de s'accumuler sur le carreau de la mine, ce qui a aggravé les problèmes financiers de l'entreprise publique (KRAOMA) qui exploite celle-ci. En 1981, l'Etat a transféré 0,5 milliard de FMG à KRAOMA pour alléger ses difficultés financières. Madagascar exporte actuellement des concentrés de chrome, utilisés dans la fabrication de "ferrochrome à haute charge". Toutefois, les progrès techniques entraînent une réduction de la demande de concentré de chrome et l'on voit maintenant s'opérer une réorientation vers la production de pastilles de chrome.

Les exportations de mica ont diminué au cours des dernières années, à cause surtout de la concurrence accrue des substituts synthétiques. La production et les exportations ont particulièrement diminué en 1981, du fait de l'affaiblissement de la demande mondiale, et les 610 tonnes produites représentaient moins de la moitié de la production des années précédentes. Madagascar est le premier producteur mondial de graphite de haute qualité mais sa production tend à baisser depuis 1975. Après être tombée à un minimum d'environ 12.200 tonnes en 1979 et 1980, elle est légèrement remontée, à 13.300 tonnes, en 1981.

#### 5. Energie

Madagascar dispose d'un potentiel énergétique important dans ses gisements de houille, de lignite et de schistes bitumineux, qui ne sont guère exploités. En outre, les prospections pétrolières actuellement en cours ont donné de premières indications prometteuses. L'important potentiel hydro-électrique du pays n'est que partiellement exploité. On estime qu'en 1980, la production énergétique totale a été d'environ 1,1 million de tonnes d'équivalent pétrole. Les produits forestiers constituent la source d'énergie la plus utilisée : ils entrent pour environ 60 % dans la consommation totale. Les produits pétroliers importés fournissent plus d'un tiers de l'énergie totale consommée, dont environ 5 % seulement sont tirés du charbon ou de l'hydro-électricité. Madagascar a importé et raffiné 492.000 tonnes de pétrole brut en 1980 mais, à cause de la pénurie de devises, ces importations ont diminué de plus de 13 %, à 427.000 tonnes en 1981. Une partie du pétrole brut est réexportée sous forme de produits raffinés. La part des réexportations

a diminué jusqu'en 1980, à cause des insuffisances d'énergie hydro-électrique, provoquées par la sécheresse, qui ont entraîné une forte augmentation de la consommation intérieure de fuel-oil destinée à produire de l'électricité. Les réexportations ont augmenté de près de moitié en 1981, le redressement de la production hydro-électrique ayant provoqué une réduction de la consommation intérieure de fuel-oil. Les travaux d'extension de la raffinerie de Tamatave, qui sont maintenant pratiquement achevés, permettront de traiter des bruts meilleur marché et plus lourds, ce qui allégera d'autant la facture des importations de pétrole.

La production d'électricité par la société d'électricité de Madagascar, JIRAMA, a augmenté au taux annuel moyen de 5,6 % au cours des quatre dernières années, en dépit de la légère baisse du PIB réel enregistrée au cours de cette période. La capacité installée de la JIRAMA est d'environ 100 MW. En outre, diverses entreprises industrielles produisent également du courant pour leurs propres besoins. La part de l'électricité d'origine hydro-électrique dans la production totale de JIRAMA est tombée de 67 % en 1977 à un minimum d'environ 38 % en 1979, sous l'effet de plusieurs années de faibles précipitations (Tableau VII de l'annexe). Depuis, cette part a progressivement augmenté pour atteindre 46 % de la production totale en 1981. L'exécution d'un nouveau grand projet d'aménagement hydro-électrique, destiné à accroître la capacité de 56 MW, est maintenant pratiquement achevée et devrait permettre de répondre à la demande croissante d'électricité dans la région d'Antananarivo jusqu'en 1992.

## 6. Industrie manufacturière

Dans le cadre du plan de 1978-80, l'industrie manufacturière devrait être l'un des secteurs clés de la croissance. Cet objectif n'a pas été atteint : depuis 1979, la production industrielle n'a pas cessé de diminuer, sa part dans le PIB total fléchissant de 19,2 % à 18 % en 1980, puis tombant à 14,9 % seulement en 1981. L'indice de la production industrielle a baissé de 1,5 % en 1980 et de 15 % en 1981 (Tableau 3) <sup>1/</sup>. La production industrielle a été entravée par la prolifération des réglementations et des contrôles administratifs, notamment sur les décisions en matière de prix, ainsi que par la baisse de la production de nombreuses matières premières provenant de l'agriculture nationale; la détérioration du réseau de transport n'a fait qu'aggraver l'irrégularité de la fourniture de ces matières premières. La réduction considérable de la production manufacturière en 1981 s'explique essentiellement par l'insuffisance des matières premières et des pièces de rechange importées. Fin 1980, les stocks de matières premières industrielles importées représentaient environ deux mois d'utilisation normale, contre 3 à 5 mois les années précédentes. Fin 1981, abstraction faite des fabrications en cours, ils étaient pratiquement nuls.

---

<sup>1/</sup> Les estimations de la production réelle dans les comptes nationaux (Tableau I de l'annexe) diffèrent considérablement de l'indice de la production industrielle et font apparaître une baisse encore plus forte en 1981. Les deux séries indiquent toutefois les mêmes tendances pendant toute la période.

Tableau 3. Madagascar - Indice de la production industrielle, 1977-81  
(1970 = 100)

	Pondé- ration	Moyennes annuelles					1/
		1977	1978	1979	1980	1981	
Industrie alimentaire	38,0	90	96	94	89	77	
Industrie textile	19,5	157	156	165	158	146	
Confection et habillement	7,4	114	115	118	131	122	
Matériaux de construction	7,4	42	47	44	42	33	
Raffinage de pétrole	4,8	88	63	59	89	63	
Chimie	4,6	187	201	213	173	125	
Industrie extractive	3,9	152	115	119	137	90	
Industrie du tabac	3,8	146	164	164	161	127	
Industrie de l'imprimerie	3,6	81	79	78	81	87	
Industrie du papier	2,3	187	205	212	197	174	
Industrie du bois	1,8	77	78	74	68	62	
Matériel de transport	1,8	86	83	81	112	36	
Industrie du cuir	0,7	297	333	379	345	307	
Industrie du caoutchouc	0,4	171	175	216	227	140	
Indice général	100,0	113,5	115,0	117,0	115,3	98,0	

Source : données communiquées par les autorités malgaches (Institut national de la statistique et de la recherche économique).

1/ Chiffres provisoires.

L'industrie alimentaire et l'industrie des textiles et du vêtement occupent une place prépondérante dans le secteur manufacturier. La production de l'industrie alimentaire, qui est affectée du coefficient de pondération le plus important dans l'indice de la production industrielle, a constamment diminué depuis 1978, à cause essentiellement des problèmes posés par la disponibilité des facteurs de production d'origine agricole. En 1981, elle s'est située à environ 20 % au-dessous de son niveau de 1978. L'industrie de la boucherie a marqué une certaine croissance en 1979, les abattages de bovins ayant augmenté de 13 %, mais sa production a diminué de plus de 25 % en 1980 et 1981, du fait, comme on l'a noté à la sous-section 3, des problèmes financiers qu'ont rencontrés les sociétés de boucherie ainsi que de la politique de fixation des prix intérieurs (Tableau VIII de l'annexe). La production de sucre a baissé depuis 1978 au taux annuel moyen de 2,5 %. La production de canne à sucre commercialisée a stagné au cours des quatre dernières années, mais la teneur en sucrose a diminué; les sucreries sont vétustes, le matériel et les installations ont besoin d'importantes réparations ou doivent être remplacés. La production d'huiles comestibles, qui a commencé à diminuer fortement en 1978 du fait des mauvaises récoltes successives d'arachide, ne s'est pas encore redressée; en 1981, elle s'est située à 40 % au-dessous du niveau, déjà faible, enregistré en 1978. La seule industrie alimentaire importante qui soit parvenue à éviter la tendance à la baisse est celle de la bière, dont la production a augmenté à un taux annuel moyen dépassant 11 % en 1979 et 1980. Toutefois, les pénuries de matières premières importées l'ont fait baisser d'un tiers en 1981.

La production de textiles, qui avait augmenté de 6 % en 1979, a diminué de 4 % en 1980 et de 7,5 % en 1981. La réduction aurait été encore plus prononcée si l'industrie textile n'avait pas bénéficié d'un accès prioritaire aux devises nécessaires à l'importation des matières premières, dont le coton. A l'heure actuelle, la production cotonnière intérieure ne fournit qu'environ 50 % des matières premières dont ont besoin les trois fabriques de textiles. La production de l'industrie du vêtement a augmenté de près de 7 % par an en 1979 et 1980, mais diminué d'environ 7 % en 1981. La majeure partie de la production de textiles et de vêtements est consommée sur place, mais Madagascar en exporte une petite proportion, notamment à Maurice et dans les Communautés européennes. Des exportations de blue-jeans, peu importantes mais prometteuses, ont aussi été amorcées à destination des Etats-Unis.

La production de matériaux de construction a baissé de plus de 5 % en 1979 et 1980 et de plus de 20 % en 1981. La production de ciment est tombée de 66.000 tonnes en 1978 à 38.500 tonnes en 1981, soit un peu plus de la moitié du niveau de 70.000 tonnes, proche de la pleine capacité, enregistré au début des années 70. Une deuxième cimenterie est actuellement en construction. La production de tôle ondulée a rapidement augmenté pour atteindre 15.400 tonnes en 1979, au moment où les activités d'investissement ont atteint un point culminant, et elle est restée élevée en 1980, avant de s'effondrer à 1.600 tonnes seulement en 1981 à cause de la rareté de la demande et de la pénurie de matières premières importées.

Le principal produit de l'industrie chimique est le savon, dont la production a augmenté de plus de 16 % en 1979; mais elle a de nouveau fléchi en 1980 et s'est contractée fortement, de plus de 40 %, en 1981, à cause de la pénurie de matières premières importées. La production d'allumettes a constamment baissé au cours des quatre dernières années et n'atteignait en 1981 que 29 % de son niveau de 1978.

La production des industries du tabac, du papier et du cuir a progressé vigoureusement jusqu'en 1979, encore que leur part dans le total de la production manufacturière ait été faible. Toutefois, ces trois industries ont légèrement fléchi en 1980, puis suivi la tendance générale et accusé un recul de plus de 10 % en 1981. La seule industrie qui ait progressé en 1981 est l'imprimerie, dont la production a augmenté de 7 %.

## 7. Transport

Le réseau routier et ferroviaire de Madagascar ne couvre pas tout le territoire et cette insuffisance du système de transport entrave sérieusement le développement économique national. Au cours des dernières années, le gouvernement s'est surtout attaché à réaliser d'importants investissements nouveaux sous forme de routes, de véhicules, de navires et d'aéronefs, aux dépens des équipements en place qui n'ont pas été convenablement entretenus. Le réseau routier compte quelque 48.000 kilomètres de routes principales et secondaires, qui sont asphaltées sur environ 9.000 km. Certains tronçons des routes secondaires dans les régions rurales se sont détériorés au point qu'ils sont devenus impraticables pendant la saison des pluies, ce qui compromet gravement la collecte du riz et des cultures d'exportation. Le gouvernement élabore actuellement un vaste programme de reconstruction des routes secondaires, notamment dans les régions productrices de café.

L'Etat a progressivement renforcé son emprise sur le secteur des transports. Les entreprises publiques exploitant leurs propres parcs de camions se sont substituées à de nombreux transporteurs privés dans la collecte des produits agricoles et la distribution des denrées de première nécessité. Les tarifs sont réglementés par l'Etat mais n'ont d'ordinaire pas suffi dans le passé à couvrir les coûts, de sorte que les entreprises d'Etat chargées de la collecte et de la distribution des récoltes enregistrent généralement des pertes au titre de leurs opérations de transport. La pénurie récente de devises a aggravé ce problème car une bonne partie des véhicules se trouve immobilisée faute de pièces de rechange.

Le réseau ferroviaire compte 800 km de lignes et relie les principales agglomérations au port principal de Toamasina, sur la côte Est. Il s'est également détérioré faute d'entretien convenable et les retards sont fréquents. En 1980 et 1981, les exportations de chrome ont été gravement touchées par l'absence de transports ferroviaires fiables; la situation s'est maintenant améliorée, depuis la mise en oeuvre d'un plan de redressement par les autorités. Le cabotage et les transports

aériens intérieurs jouent un rôle important, notamment en raison des carences du réseau routier. Trois compagnies nationales assurent des liaisons régulières entre les ports de Madagascar. La société d'Etat Air Madagascar exploite un réseau qui couvre l'ensemble de l'île; elle a considérablement développé ses activités en 1978 et 1979 et acheté un certain nombre de nouveaux avions.

## II. Emploi, salaires et prix

### 1. Emploi

Les statistiques malgaches de l'emploi sont fragmentaires et les renseignements les plus récents dont on dispose sur la répartition sectorielle de l'emploi total s'arrêtent à l'année 1979. Ces données indiquent que, sur une population active totale estimée à 6,3 millions de personnes, quelque 3,8 millions, soit environ 88 %, travaillent dans le secteur agricole (Tableau 4). Le deuxième employeur par ordre décroissant d'importance est constitué par l'administration centrale et les collectivités locales, qui occupent 3 % de la population active. Les seules statistiques disponibles quant aux tendances de l'emploi concernent l'emploi salarié officiellement recensé et sont calculées à partir du nombre des cotisants à la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNAPS).

Tableau 4. Madagascar - Situation de l'emploi en 1979

(Milliers)

---

Emploi total	4.267
Agriculture	3.792
Industrie	60
Construction	31
Artisanat	24
Commerce, banques et assurances	94
Transports et télécommunications	29
Personnel de maison	36
Administrations publiques	131
Autres services	72

---

Source : Banque mondiale.

Il ressort de ces statistiques que l'emploi salarié recensé à l'extérieur du secteur public a augmenté de 7,4 % en 1980 et continué de s'accroître (de 3,7 %) en 1981, en dépit du ralentissement considérable de l'activité économique (Tableau 5). Bien que le champ couvert par la CNAPS se soit apparemment élargi au cours de la période considérée et

que, de ce fait, les données surestiment probablement la croissance effective de l'emploi, celui-ci n'a pas diminué parallèlement à la production réelle et la productivité par travailleur a, de toute évidence, notablement baissé. C'est dans le secteur secondaire que la croissance de l'emploi a été la plus rapide puisqu'elle y a atteint 20 % entre 1979 et 1981. L'emploi déclaré dans le secteur de la construction a augmenté de près de 30 % au cours de la même période; toutefois, cette progression peut s'expliquer en partie par l'enregistrement d'un plus grand nombre de salariés des petites entreprises (les "tâcherons") qui se spécialisent dans la construction de maisons traditionnelles.

Tableau 5. Madagascar - Evolution de l'emploi salarié à l'extérieur du secteur public, 1979-81 <sup>1/</sup>

	1979	1980	1981
<u>Secteur primaire</u>	<u>61.881</u>	<u>62.806</u>	<u>63.545</u>
Dont : agriculture	55.750	56.511	56.737
<u>Secteur secondaire</u>	<u>68.153</u>	<u>77.369</u>	<u>81.879</u>
Dont : industrie extractive	3.004	3.184	3.354
industrie alimentaire	6.432	6.953	7.291
tabac	1.778	1.880	2.077
textile et cuir	14.380	15.475	16.587
bois	2.712	2.943	2.960
papier et imprimerie	2.715	3.116	3.243
chimie	3.532	4.218	4.380
minerais non métalliques	1.263	1.282	1.270
métallurgie	1.259	1.587	1.836
construction	22.966	27.738	29.783
eau et électricité	4.429	5.084	5.332
<u>Secteur tertiaire</u>	<u>87.474</u>	<u>93.345</u>	<u>96.636</u>
commerce, banques et assurances	29.970	31.640	32.472
transports	18.465	20.269	21.476
autres services	39.039	41.436	42.688
<b>Total</b>	<b><u>217.508</u></b>	<b><u>233.520</u></b>	<b><u>242.060</u></b>

Source : données communiquées par les autorités malgaches.

<sup>1/</sup> Sur la base du nombre de travailleurs cotisant à la CNAPS.

On ne dispose pas de données sur le chômage global à Madagascar. Toutefois, il est probable que le chômage a augmenté dans les régions urbaines au cours des dernières années. Il existe en milieu urbain des bureaux de placement mais les motivations à s'inscrire comme chômeur sont faibles car seuls ceux qui cherchent du travail dans le secteur public sont tenus de passer par ces bureaux. Il n'existe pas de système d'assurance-chômage. Les renvois et licenciements collectifs (c'est-à-dire toutes les compressions de personnel motivées par des raisons autres que disciplinaires) sont subordonnés à l'approbation du gouvernement. Les demandes doivent d'abord être présentées à un comité technique provincial (qui comprend des représentants des ministères du travail, des finances et de l'industrie et du commerce). La décision définitive est prise par le Ministre du travail, sur avis de ce comité. Les demandes doivent en principe faire l'objet d'une réponse dans les deux à trois mois mais, dans la pratique, les délais peuvent être beaucoup plus longs. En 1981, de nombreux licenciements demandés ont été refusés et remplacés par une réduction des horaires de travail des employés en cause.

La politique d'emploi du gouvernement est fondée sur le principe que le problème du chômage ne peut être résolu que dans le contexte de la stratégie globale du développement. Toutefois, elle tient compte du fait que les politiques d'investissement mises en oeuvre récemment ont trop mis sur l'intensité capitalistique en voulant transformer rapidement la structure industrielle. Le nouveau programme d'investissement insistera davantage sur les petites et moyennes entreprises, qui emploient en général une proportion plus importante de main-d'oeuvre, et accordera une priorité accrue au développement agricole, ce qui devrait avoir pour effet de freiner l'exode rural.

## 2. Salaires

Le gouvernement a mis en oeuvre une politique de modération salariale au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne les rémunérations du secteur public. Dans le cadre de cette modération, il a mis l'accent sur la réduction des écarts de revenu entre les salariés les plus rémunérés et les moins rémunérés. Les taux de salaire minimaux dans le secteur privé sont fixés pour toute une série de catégories d'emploi et prennent la forme d'un "indice minimum". L'indice minimum pour les travailleurs non agricoles non qualifiés est actuellement de 230, chaque point d'indice équivalant à 0,34 FMG l'heure (13.554 FMG par mois sur la base de 173,33 heures de travail par mois). Le système de zonage, selon lequel des taux de salaire minimaux différents étaient fixés pour les diverses zones, a été aboli en 1978. En juin 1980, les différents salaires minimaux ont été relevés, les augmentations les plus importantes revenant aux catégories de travailleurs les moins qualifiés : les minimums pour les travailleurs manuels non qualifiés, tant dans le secteur agricole que dans le secteur non agricole, ont été relevés de 14,7 % (Tableau 6), tandis que le minimum pour la catégorie la plus élevée de travailleurs manuels qualifiés n'a été relevé que de 3,3 %. D'autres augmentations, dégressives elles aussi, ont été opérées en

avril 1981 : le minimum pour les travailleurs non qualifiés a été relevé de 14,8 %, les travailleurs plus qualifiés ont bénéficié d'augmentations moins importantes et le minimum pour la catégorie de travailleurs les plus qualifiés n'a été relevé que de 4,6 %.

Tableau 6. Madagascar - Salaire minimal pour les travailleurs agricoles et non agricoles, 1978-81

(Francs malgaches par mois)

	Travailleurs agricoles <u>1/</u>	Travailleurs non agricoles <u>2/</u>
Avant mai 1978 - Zone I	8.600	8.839
- Zone II	7.200	8.059
Mai 1978 - mai 1980	10.200	10.018
Juin 1980 - mars 1981	11.700	11.491
Depuis avril 1981	13.800	13.554

Source : données communiquées par les autorités malgaches.

1/ Sur la base de 200 heures ouvrables par mois.

2/ Sur la base de 173,33 heures ouvrables par mois.

Le relèvement des rémunérations publiques opéré en août 1979 a entraîné une progression de la masse salariale du secteur public estimée à 8 % 1/. Depuis, deux ajustements seulement sur le coût de la vie ont été effectués : en avril 1981 d'abord, où un relèvement uniforme de 3,4 % a été opéré (par le biais d'une réévaluation du point d'indice des rémunérations publiques, porté de 1.040 à 1.075 FMG); en mai 1982 ensuite, où un relèvement de 3,3 % a été opéré (le point d'indice étant porté à 1.110 FMG).

1/ La structure des rémunérations dans le secteur public et les modifications opérées en août 1979 sont décrites en détail dans le document SM/80/152.

### 3. Prix

Les seuls indices de prix dont on dispose pour Madagascar concernent la capitale, Antananarivo, et ne mesurent pas précisément l'évolution effective des prix, car ils sont en partie basés sur des prix réglementés. Par exemple, le prix du riz, qui est affecté d'un coefficient de pondération de 15 % dans l'indice pour les familles à bas revenu, est le prix officiel à la consommation, alors qu'une partie importante du riz consommé est achetée au marché parallèle à des prix nettement plus élevés. Les indices de prix mesurés ont probablement sous-estimé le taux d'inflation sous-jacent dans les dernières années 70, où le gouvernement a systématiquement maintenu à un faible niveau, par des réglementations et des subventions, les prix de nombreux biens de consommation de base. Toutefois, depuis 1981, les indices de prix ont tendance à surestimer le taux d'inflation sous-jacent car, dans le cadre de ses efforts d'ajustement, le gouvernement a procédé à des relèvements importants de toute une série de prix réglementés.

L'indice des prix pour les familles à faible revenu d'Antananarivo couvre la majorité de la population de la ville et est basé sur un panier de 131 produits où l'alimentation entre pour 60,35 %. Mesurée par cet indice, la hausse des prix s'est accélérée, passant d'une moyenne de 14 % en 1979 à 18,2 % en 1980 et 30,5 % en 1981 (Tableau 7). Les prix des produits alimentaires et des combustibles ont augmenté un peu plus vite que l'indice général au cours de chacune des trois années considérées. Ceux des combustibles ont marqué deux brusques poussées : au second semestre de 1979, sous l'effet de la répercussion de la hausse des prix mondiaux, et au second trimestre de 1981, à la suite de l'application de nouvelles taxes élevées sur les produits pétroliers.

La hausse des prix que fait apparaître l'indice relatif aux ménages à revenu élevé, lequel comprend une plus forte proportion de biens importés, s'est aussi accélérée au cours des trois dernières années, mais un peu moins que celle de l'indice relatif aux ménages à faible revenu. Le taux moyen est passé de 10,8 % en 1979 à 13,5 % en 1980 et 24,2 % en 1981. Les prix des produits alimentaires et des combustibles ont augmenté plus rapidement que les autres composantes de l'indice.

Madagascar applique un système général de réglementation des prix qui couvre la quasi-totalité des biens de consommation. Un dispositif particulièrement étroit est appliqué aux treize articles de première nécessité (riz, sucre, sel, savon, bougies, allumettes, piles électriques, huiles comestibles, viande, pain, lait concentré, tissus de coton et tabac). Le commerce de gros de ces produits est réglementé par les entreprises publiques; certains sont vendus à des prix uniformes dans l'ensemble du pays, tandis que les prix des autres produits peuvent refléter les différences entre les coûts de distribution. Pour ces treize produits et d'autres articles de première nécessité, les prix eux-mêmes sont fixés en fonction des coûts de production; en principe, ils sont ajustés en cas de modification des coûts, mais dans la pratique, l'ajustement peut être considérablement retardé lorsqu'il concerne

Tableau 7. Madagascar - Indice des prix à la consommation, 1978-81

(Moyenne août 1971-juliet 1972 = 100)

Pondé- ration	1978				1979				1980				1981				
	Moyenne annuelle				Moyenne annuelle				Moyenne annuelle				Moyenne annuelle				
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	Moyenne annuelle
(Familles à revenus modestes)																	
Alimentation	60,35	175,8	201,1	219,0	223,5	243,0	269,8	238,8	291,4	313,6	316,8	339,3	315,3				
Eclairage et combustible	9,14	145,2	166,9	203,5	209,4	214,6	224,8	213,1	243,3	295,7	300,0	304,3	285,8				
Domesticité	1,82	133,3	133,3	133,3	133,3	133,3	133,3	133,3	133,3	150,8	159,5	159,5	150,8				
Entretien, habillement et soins médicaux	14,85	160,1	170,9	181,5	183,9	185,7	189,3	185,1	198,2	211,0	212,9	238,2	215,1				
Divers	13,84	133,0	163,1	192,6	193,2	196,2	214,7	199,2	228,6	279,9	287,5	289,2	271,4				
Indice général	100,0	164,0	187,0	206,9	210,5	223,5	243,6	221,1	261,6	289,1	293,0	310,8	288,6				
(Familles à revenus élevés)																	
Alimentation	45,16	178,9	198,8	217,4	223,6	231,9	243,0	229,0	268,6	287,6	294,6	309,5	290,1				
Eclairage et combustible	6,08	125,6	154,2	186,6	186,6	191,4	202,2	191,7	224,7	260,3	261,6	261,6	252,1				
Domesticité	11,26	153,4	169,0	169,0	169,0	188,8	192,2	192,2	192,2	206,6	213,8	213,8	206,6				
Entretien, habillement et soins médicaux	17,99	164,9	174,9	180,3	180,9	183,1	188,5	183,2	195,2	202,9	205,7	217,5	205,3				
Divers	19,51	173,5	191,4	216,7	217,4	226,1	240,0	225,1	250,0	304,3	307,0	308,4	292,4				
Indice général	100,0	168,7	187,0	203,3	206,3	214,7	224,2	212,2	240,5	264,8	269,9	279,1	263,6				

Source : données communiquées par les autorités malgaches (Institut national de la statistique et de la recherche économique).

des produits importants et risque d'avoir des répercussions politiques. Pour les autres produits (qui sont surtout importés), les marges bénéficiaires sont fixées aux niveaux du gros et du détail. Les prix départ usine des articles produits localement sont aussi réglementés et ne peuvent être relevés qu'avec l'approbation du Ministère de l'économie et du commerce. L'efficacité du dispositif de réglementation des prix a diminué au cours des dernières années, à cause de graves pénuries de l'offre, et parce que d'importants marchés parallèles sont apparus pour presque tous les produits. Il n'existe pas officiellement de système de rationnement mais un système de facto s'est créé au niveau des collectivités locales pour le riz, l'huile, le savon et, dans certains cas, le sucre.

Le gouvernement est en train d'assouplir le système de réglementation des prix. Les prix réglementés de nombreux produits de première nécessité ont été considérablement relevés en 1981 et au premier semestre de 1982, l'augmentation la plus importante étant celle du prix à la consommation du riz, qui a été relevé de 86,7 % en mai 1982. D'une manière plus générale, la plupart des entreprises seront habilitées à ajuster leurs prix départ usine à concurrence d'un certain pourcentage, dépendant des augmentations de coût constatées, sans autorisation préalable des pouvoirs publics.

### III. Planification du développement

La stratégie globale du développement de Madagascar, telle qu'elle a été exposée dans "Les options fondamentales pour la planification socialiste", adoptées en décembre 1977, a prévu un renforcement de l'emprise de la nation sur l'économie et une restructuration des institutions pour que celles-ci répondent plus étroitement aux besoins de la nation. Dans le cadre de cette stratégie, les principales entreprises commerciales privées, dont la plupart étaient détenues et gérées par des intérêts étrangers, et les entreprises industrielles les plus importantes ont été soumises au contrôle de l'Etat. Les banques et les compagnies d'assurances ont été nationalisées et un système décentralisé d'organismes administratifs locaux (système 'Fokonolona') a été mis en place afin d'accroître la participation de la population aux affaires publiques.

Le processus de planification doit jouer un rôle essentiel en façonnant l'avenir de Madagascar. Les objectifs généraux de la planification à long terme ont été définis dans "La stratégie globale du développement 1978-2000", qui se propose de réaliser une croissance moyenne du PIB de 6,3 % par an, impliquant un doublement du revenu réel par habitant, au cours de la période. En l'an 2000, le secteur industriel devrait, d'après les projections, contribuer pour environ 30 % au PIB, contre 19 % en 1977. Le plan à long terme envisage une division de la période considérée en trois phases distinctes. Durant la première, 1978-84, les fondements du développement futur doivent être posés, l'accent étant mis sur les infrastructures et activités de base, les

industries de l'alimentation et du textile; une forte expansion de l'investissement est prévue, la consommation par habitant n'augmentant guère, voire pas du tout. La deuxième phase, 1985-92, doit être une période de consolidation au cours de laquelle une industrie productrice de biens d'équipement sera créée, le chômage diminuera, et la consommation par habitant progressera légèrement. Au cours de la phase finale, 1993-2000, l'économie connaîtra son expansion la plus rapide, génératrice du plein emploi et d'une amélioration générale du niveau de vie.

Les objectifs généraux à long terme sont spécifiés plus en détail dans les plans à moyen terme, dont le premier couvrait la période allant de 1978 à 1980. Toutefois, la croissance réelle au cours de la période a été de loin inférieure aux objectifs fixés par le plan pour tous les secteurs autres que l'administration publique, cette dernière se révélant le secteur dont l'expansion a été la plus rapide, et non pas la plus lente comme l'avait prévu le plan (Tableau 8). Dans l'agriculture, les résultats ont été particulièrement décevants si on les compare à la croissance démographique, estimée à 2,8 % par an. Aucun des objectifs concernant l'augmentation de la production des différentes cultures n'a été atteint et des écarts particulièrement importants par rapport au plan ont été enregistrés pour la vanille, le haricot-beurre et l'arachide. En revanche, les objectifs fixés par le plan en matière de services sociaux, notamment d'éducation, ont été largement atteints. En 1980, le nombre des élèves de l'enseignement primaire et secondaire et le nombre des étudiants de l'enseignement supérieur excédaient, dans tous les cas, les objectifs du plan; en chiffres ronds, on comptait 30.000 étudiants, contre 11.000 en 1978. Du fait du développement rapide des services d'éducation et de la faiblesse relative de la croissance économique, on a vu apparaître un sérieux excédent de nouveaux diplômés, qui risque fort de s'aggraver au cours des prochaines années.

Tableau 8. Madagascar - Résultat du Plan 1978-80

(Taux de croissance annuels moyens en pourcentage;  
sur la base des prix de 1977)

	Objectif du plan	Chiffres effectifs
Produit intérieur brut	5,5	3,0
Secteur agricole	4,3	1,5
Secteur industriel et industrie extractive	9,8	5,4
Services	4,8	2,9
Administration publique	3,7	6,0

Source : données communiquées par les autorités malgaches (Direction générale du Plan).

On ne dispose pas encore de données définitives sur l'évolution de l'investissement pendant la période 1978-80, mais il apparaît clairement que sa structure effective a été fort différente de celle prévue par le plan. Une proportion beaucoup plus importante des dépenses a été consacrée à des investissements sociaux, notamment à la réalisation d'un programme accéléré de construction d'un certain nombre de centres universitaires régionaux, qui n'étaient pas prévus dans le plan initial. Les investissements effectués en 1979 ont été consacrés pour une bonne part aux transports et communications, du fait essentiellement de l'achat d'un avion Boeing 747 et d'un certain nombre de navires, acquisitions qui n'avaient pas non plus été prévues dans le plan initial (Tableau 9). Les renseignements disponibles sur les investissements réalisés en 1980 indiquent que, si la part consacrée aux transports a diminué, les investissements destinés aux services sociaux et administratifs sont restés élevés et les investissements dans l'agriculture et l'industrie n'ont pas beaucoup augmenté.

Tableau 9. Madagascar - Composition de la formation brute de capital fixe, 1978-80

(Pourcentage du total)

	Plan 1978-80	Chiffres effectifs 1979
Agriculture	18,6	14,0
Industrie	33,0	28,7
Transport et communications	27,6	32,2
Commerce	4,3	1,9
Services administratifs et sociaux	13,5	21,8
Autres services	<u>3,0</u>	<u>1,4</u>
Total	100,0	100,0

Source : données communiquées par les autorités malgaches (Direction générale du Plan).

Un nouveau plan de développement couvrant la période 1982-87 a été approuvé en décembre 1981. Ses principaux objectifs sont d'assurer l'auto-suffisance alimentaire, d'accroître l'intégration des secteurs agricole et industriel, de développer les exportations, de régulariser

l'offre de denrées alimentaires et d'améliorer les conditions de logement et la situation sanitaire de la population. Le nouveau plan prévoit une croissance annuelle moyenne de 5,9 %, le taux moyen devant être de 3,1 % par an pour l'agriculture et de 7,7 % pour le secteur industriel et le secteur minier. Le taux d'investissement doit atteindre 27,4 % du PIB en 1987 et la croissance de la consommation privée sera limitée à 3,6 % par an en moyenne, chiffre à peine supérieur aux taux de croissance démographique. Dans l'agriculture, l'objectif est d'augmenter la production de paddy de 3,8 % par an, afin d'éliminer les importations de riz d'ici à 1987, et d'accroître considérablement la production des cultures d'exportation et des cultures industrielles. Pour atteindre ces objectifs, le plan prévoit que les prix à la production seront fixés à des niveaux qui leur permettent de couvrir les coûts réels de production, que le réseau de distribution sera amélioré et que seront régulièrement fournis des biens de consommation de base encourageant les activités dans les régions rurales. Dans le secteur industriel, les objectifs sont de poser les fondements d'une structure industrielle autonome et axée vers l'intérieur, en mettant l'accent sur l'indépendance énergétique, sur l'exploitation du potentiel minier du pays et sur le développement des industries traitant les produits agricoles et fournissant les facteurs de production à l'agriculture.

Toutefois, compte tenu de la crise financière actuelle, et sans remettre en cause les objectifs fondamentaux prévus du Plan de 1982-87, les autorités ont adopté un programme d'investissement public pour 1982-84 qui tient compte davantage des contraintes existantes au niveau des ressources. Le nouveau programme d'investissement s'inscrit dans le cadre d'une vaste réorientation de la politique économique et financière, destinée à réduire les déséquilibres financiers intérieurs et extérieurs actuels et à poser les fondements d'un développement équilibré et durable. Dans le choix des investissements, la priorité a été donnée à la réhabilitation et à l'entretien approprié de la capacité existante, ce qui aura une très forte incidence à court terme sur la balance des paiements et l'offre de ressources. La part de l'agriculture dans le total des investissements doublera presque, pour atteindre 30 %, tandis que celle des investissements sociaux sera considérablement réduite. Les investissements d'infrastructure représenteront 29,2 % des investissements publics au cours de la période et la part des investissements dans les secteurs de l'énergie et des mines s'élèvera à 25,5 %. Afin d'améliorer le contrôle de la mise en oeuvre du programme proposé, le rôle de la Direction générale du Plan dans la sélection et l'approbation des projets a été renforcé et elle sera en outre chargée d'évaluer la faisabilité économique de tous les projets. Afin que les contraintes financières extérieures soient dûment prises en considération, un comité spécial, composé de représentants de la Banque centrale, du Ministère des finances et de la Direction générale du Plan, a été créé, avec pour mission d'approuver et de contrôler tous les engagements financiers extérieurs. Il sera aidé dans sa tâche par un système automatisé de gestion de la dette extérieure, en cours de création au sein de la Banque centrale.

#### IV. Finances publiques

On considère, dans le présent rapport, que le secteur public de Madagascar ne comprend que les administrations de l'Etat. A la suite de la réforme administrative, achevée en 1977, tendant à décentraliser le processus de prise de décision, les collectivités décentralisées, qui venaient d'être créées, se sont vu accorder des attributions financières et une certaine autonomie budgétaire. Un certain nombre d'impôts et de taxes (taxe professionnelle, impôts fonciers, taxe sur la viande, contribution des patentes) ont été affectés au budget de ces collectivités. Une fraction des recettes provenant d'autres impôts leur est reversée par l'Etat (taxe sur les véhicules à moteur et, plus récemment, taxe sur le chiffre d'affaires et taxe sur la valeur ajoutée). Le budget général de l'Etat englobe les dépenses au titre des opérations de fonctionnement et des opérations d'investissement. Toutefois, ne figurent au budget général que les investissements financés par les ressources intérieures et les emprunts à l'extérieur; les projets financés par des dons extérieurs et par l'aide en nature sont exécutés hors budget.

Le Trésor centralise les opérations de recettes et de dépenses de l'Etat et des autres organismes du secteur public et remplit des fonctions bancaires pour le compte de ce dernier. Outre les comptes du budget général, le Trésor tient les comptes des budgets annexes dans lesquels sont enregistrées les opérations financières des organismes publics non autonomes, principalement les Postes, l'Imprimerie nationale et la Direction des ports. Depuis mai 1977, les caisses de stabilisation des prix des produits de base sont invitées à déposer la majeure partie de leurs ressources dépassant le montant nécessaire à leur fonds de roulement au Fonds national unique de péréquation (FNUP), dont le compte est tenu par la Banque centrale. Les opérations inscrites à ce compte ne sont pas comptabilisées par le Trésor. Les avoirs liquides du Trésor se composent de ses encaisses et de ses dépôts à la Banque centrale. Les obligations cautionnées, qui sont des engagements à court terme souscrits par le secteur privé pour le paiement différé de droits de douane et d'autres impôts indirects, ont été exclues des recettes et créances du Trésor aux sens du présent rapport. Pour donner un tableau plus complet de l'ensemble des opérations financières de l'Etat, les opérations du FNUP ont été consolidées avec celles du Trésor. Elles englobent, outre des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'équipement, les sorties de fonds liées à la commercialisation du riz d'origine locale et d'autres produits d'exportation. Les dépenses nettes liées à la commercialisation du riz importé, qui sont financées par des avances directes de la Banque centrale et ne sont pas retracées dans les livres du Trésor, sont aussi consolidées avec les comptes du Trésor.

##### 1. Evolution globale des finances publiques

Au cours des trois exercices qui ont pris fin en décembre 1981, les recettes de l'Etat ont augmenté au taux annuel moyen de 6,5 %, tandis que la croissance des dépenses totales s'est située en moyenne à 27,7 %.

En proportion du PIB, les recettes ont régulièrement diminué, tombant de 18,5 % en 1979 à 15,2 % en 1981, tandis que les dépenses sont passées de 31,8 % en 1979 à 35,2 % en 1980 mais retombées à 29,9 % en 1981. Comme le montre cette évolution, la situation financière de Madagascar s'est dégradée de 1979 à 1980 mais relativement améliorée en 1981. Le déficit global en pourcentage du PIB est passé de 13,4 % en 1979 à un niveau record de 18,4 % en 1980, puis est recombé à 14,7 % en 1981.

Le Tableau 10 et le Tableau IX de l'annexe récapitulent les opérations de l'Etat pour la période 1979-82. Les opérations budgétaires courantes de l'Etat ont été déficitaires tout au long de la période et le déficit s'est creusé en 1980. Les recettes budgétaires ont augmenté de moins de 11 % au cours de cet exercice, mais les dépenses courantes de près de 16 %; les dépenses budgétaires en capital se sont aussi accrues rapidement, de près de 32 %, le gouvernement s'étant efforcé de rattraper le retard pris sur la réalisation des objectifs d'investissement fixés dans le Plan de développement 1978-80. Les dépenses d'investissement liées à des projets en cours d'exécution dans le cadre des fonds réservés <sup>1/</sup> ont aussi fortement progressé.

En 1980, les recettes du FNUP ont diminué d'environ 19 % à cause de la baisse des recettes d'exportation et de retards dans les paiements au FNUP des entreprises se livrant à des opérations de commerce extérieur. Or les dépenses à la charge du FNUP ont plus que triplé. Cette augmentation est attribuable pour l'essentiel à la croissance des dépenses d'investissement effectuées dans le cadre du FNUP, conséquence de la construction des centres universitaires régionaux. Les dépenses courantes du FNUP ont, elles aussi, considérablement augmenté à cause de l'accroissement des subventions versées pour le riz d'origine locale et de celui des dépenses liées aux opérations courantes des caisses de stabilisation des prix des produits de base. D'autre part, les dépenses de la Banque centrale liées aux importations de riz ont été ramenées de 7,5 milliards de FMG en 1979 à 4,1 milliards en 1980, du fait de l'accélération du reversement, par les organismes d'Etat, des recettes provenant des ventes de riz.

Le déficit des comptes spéciaux du Trésor a augmenté d'environ 60 % en 1980. Les prêts et les dotations en capital de l'Etat aux entreprises publiques ont considérablement diminué, tombant de 11,9 à 4,3 milliards de FMG, mais cette réduction a été plus que contrebalancée par l'augmentation des reprêts de fonds d'origine étrangère aux entreprises publiques et par une diminution de l'excédent net enregistré au titre des autres opérations du Trésor. Le montant des paiements différés reportés est resté pratiquement inchangé.

---

<sup>1/</sup> Les crédits budgétaires qui sont affectés à des opérations à long terme et ne sont pas intégralement utilisés à la fin de l'exercice sont normalement transférés aux fonds réservés.

Tableau 10 Madagascar - Opérations globales de l'Etat, 1979-82

(Milliards de francs malgaches)

	Chiffres provisoires		Budget révisé	Chiffres provisoires 1981	Estimations 1982
	1979	1980			
Recettes budgétaires courantes	90,7	100,4	122,4	104,3	127,6
Dépenses budgétaires courantes	-97,7	-112,9	-114,6	-112,2	-134,1
Dont traitements et salaires	(-50,8)	(-60,9)	(-75,4)	(-68,6)	(-77,4)
Excédent ou déficit (-) budgétaire courant	-7,0	-12,5	7,8	-7,9	-6,5
Dépenses budgétaires d'équipement	-56,4	-74,4	-40,3	-62,1	-70,8 <sup>1/</sup>
Dont fonds réservés	(-10,5)	(-17,4)	(-5,0)	(-15,7)	(-15,0)
Paiements différés	-12,7	-12,9	-8,0	-14,6	-16,8 <sup>2/</sup>
Recettes du FNUP	19,3	15,6	25,4	15,2	26,6
Dépenses du FNUP	-10,0	-30,3	-16,6	-18,0	-6,9
Dépenses d'équipement	-5,7	-18,1	-3,0	-7,0	-
Autres dépenses	-4,3	-12,2	-13,6	-11,0	-6,9
Dont subventions pour le riz	(-2,4)	(-5,0)	(-8,0)	(-5,1)	(-1,5)
Dépenses de la Banque centrale liées aux importations de riz (net)	-7,5	-4,1	-	-5,0	0,8
Comptes spéciaux du Trésor (net)	-4,9	-7,9	-39,1	-22,6	-30,0
Dont reprints	(-9,3)	(-15,2)	(-35,8)	(-22,0)	(-29,0)
Dons et aide en nature (net) <sup>3/</sup>	-0,7	-0,3	-	-0,3	3,3
Recettes totales	110,0	116,0	147,8	119,5	157,5
Dépenses totales	-189,9	-242,8	-218,6	-234,8	-257,8
Dépenses courantes	-118,5	-125,1	-139,5	-143,7	-158,0
Dépenses d'équipement (y compris les reprints)	-71,4	-107,7	-79,1	-91,1	-99,8
Déficit global de l'Etat	-79,9	-126,8	-70,8	-115,3	-100,3
Financement	79,9	126,8	70,8	115,3	100,3
Extérieur (net)	35,3	47,9	38,0	55,6	60,4
Tirages	36,8	50,4	47,6	64,3	75,1
Amortissement	-1,5	-2,5	-9,6	-8,7	-14,7
Intérieur (net)	44,6	78,9	32,8	59,7	39,9
Système bancaire	41,9	78,2	25,2	57,8	35,0
Banque centrale	42,1	85,6	19,8	46,3	.
Avances	51,8	73,7	30,1	58,3	.
Dépôts	-9,7	11,9	-10,3	-12,0	.
Banques nationales <sup>4/</sup>	-0,2	-7,4	0,4	11,5	.
Secteur non bancaire	1,9	2,2	7,5	2,7	-1,9
Autres	0,8	-1,5	0,1	-0,8	-
<b>Pour mémoire</b>					
Déficit global de l'Etat en pourcentage du PIB	13,4	18,4	9,2	14,7	9,6
Financement bancaire en pourcentage de l'accroissement du crédit intérieur	71,8	72,3	57,9	81,4	43,8

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds

<sup>1/</sup> Y compris la tranche optionnelle

<sup>2/</sup> Y compris 8 milliards de FMG de crédits budgétaires affectés au paiement des arriérés des entreprises publiques.

<sup>3/</sup> Y compris les recettes nettes perçues au titre de dons et d'aide en nature, à l'exclusion du riz, ainsi que les dépenses locales financées au moyen de cette aide.

<sup>4/</sup> Les données diffèrent de celles de l'étude monétaire dans la mesure où les avances versées aux concessionnaires de marchés publics ne sont pas incluses.

Pour ces différentes raisons, les recettes totales n'ont augmenté que de 5,5 % en 1980 alors que les dépenses totales ont progressé d'environ 28 %, passant de 189,9 à 242,8 milliards de FMG. Les dépenses d'investissement, y compris les emprunts, ont augmenté d'environ 50 % en dépit des efforts faits par le Département des finances pour contenir l'expansion des opérations de certains ministères dépensiers importants. Les dépenses d'investissement ont représenté 12 % du PIB en 1979 et 15,6 % en 1980. Le total des dépenses courantes a augmenté de 14 %; cette hausse est attribuable pour trois cinquièmes à l'augmentation de la masse salariale du secteur public.

Conséquence de la croissance rapide et continue des dépenses, le déficit global de l'Etat a augmenté d'environ 60 % pour atteindre 126,8 milliards de FMG. Le financement extérieur ne lui aussi augmenté mais sa majeure partie a été financée par le recours au système bancaire. Le financement bancaire du déficit a pratiquement doublé pour atteindre 78,2 milliards de FMG en 1980, année pendant laquelle il a contribué pour plus de 70 % à l'augmentation du crédit intérieur.

## 2. Evolution en 1981

La situation des finances publiques s'est légèrement améliorée en 1981, bien que des écarts considérables aient été enregistrés par rapport aux objectifs prévus dans le budget révisé de 1981, tant en ce qui concerne les recettes que les dépenses. Les données budgétaires provisoires pour 1981 font apparaître que la croissance des recettes courantes est restée inférieure à 4 %, alors que la croissance projetée était de 22 %. Le ralentissement de l'activité économique et la baisse des échanges extérieurs de Madagascar expliquent en grande partie cette insuffisance de recettes. D'autre part, les dépenses budgétaires courantes sont tombées à 112,2 milliards de FMG, niveau légèrement inférieur aux projections budgétaires révisées des autorités. Par rapport à l'année précédente, les dépenses de personnel et les dépenses au titre des intérêts de la dette publique ont augmenté, tandis que les autres dépenses courantes ont considérablement diminué. Les dépenses de personnel ont néanmoins été inférieures de 10 % au niveau prévu, à cause notamment de la décision de limiter le recrutement, entre août et décembre, aux étudiants nouvellement diplômés des écoles de formation professionnelle de l'Etat.

Les dépenses budgétaires d'investissement ont diminué par rapport à 1980 mais n'en ont pas moins été supérieures d'environ 54 % aux projections budgétaires révisées des autorités. Cette différence est surtout imputable au dernier trimestre, où il a fallu faire face à des engagements plus importants que le prévoyait le budget, notamment de la part des ministères du développement rural, des travaux publics et de la défense. En outre, les projets réalisés dans le cadre des fonds réservés ont dépassé le triple des prévisions.

Les recettes du FNUP ont légèrement diminué et ont ainsi été très en retrait de l'objectif fixé par les autorités. La majeure partie de la différence s'explique par la dégradation inattendue des recettes d'exportation du café. En outre, le nouveau système de recouvrement des recettes du FNUP, en vertu duquel les transferts à ce dernier sont différés jusqu'au moment où la contrepartie en monnaie nationale des recettes d'exportation est mise à la disposition des exportateurs - au lieu d'être faits, comme dans le passé, au moment de l'embarquement des produits - a aussi contribué à la réduction. En revanche, les dépenses du FNUP, qui ont considérablement diminué pour n'atteindre que 18 milliards de FMG, ont néanmoins été supérieures aux prévisions des autorités. Les subventions pour le riz sont restées de loin inférieures à l'objectif mais les versements inattendus de subventions arriérées sur les exportations de viande et de chrome ont atteint 3,3 milliards de FMG. Les dépenses d'investissement effectuées dans le cadre du FNUP, qui se sont chiffrées à 7 milliards de FMG, ont représenté essentiellement des fonds transférés par l'Etat aux organismes de développement rural à la fin de l'année pour redresser la situation financière de ces derniers, comme le demandaient les bailleurs de fonds étrangers.

Les dépenses de la Banque centrale liées aux importations de riz se sont élevées à 5 milliards de FMG, du fait essentiellement de l'accroissement du volume des importations rendu nécessaire par le niveau inhabituellement faible de la production intérieure. En outre, les remboursements effectués par les entreprises de commercialisation et correspondant aux recettes tirées de la vente du riz en 1981 et au cours des années précédentes sont restés inférieurs aux projections. Le déficit des comptes spéciaux du Trésor, qui s'est chiffré à 22,6 milliards de FMG, a été beaucoup plus faible que prévu, du fait de la lenteur, par rapport aux prévisions, de la mise en œuvre de projets financés par l'étranger, par le biais de prêts aux entreprises publiques. Les paiements différés, qui ont atteint 14,6 milliards de FMG, ont été beaucoup plus élevés que prévu.

Le déficit global de 115,3 milliards de FMG, qui représente une amélioration par rapport à 1980, n'en a pas moins été supérieur de près de deux tiers aux projections révisées des autorités. Bien que le financement extérieur ait augmenté de plus de 16 %, notamment du fait de l'importante aide bilatérale reçue vers la fin de l'année, plus de la moitié du déficit a été financée par le recours au système bancaire intérieur. Le financement non bancaire ne s'est accru que légèrement et le crédit à l'Etat a contribué pour plus de 80 % à l'augmentation totale du crédit intérieur.

### 3. Exercice 1982

En 1982, le Gouvernement malgache a l'intention de déployer un effort considérable pour limiter les déséquilibres budgétaires, afin de ramener le déficit global à 9,4 % du PIB. Le budget de 1982, approuvé en décembre 1981, a donc été révisé compte tenu des mesures prises pour accroître les recettes et réduire les dépenses. Une fois les nouvelles estimations budgétaires ajustées pour qu'elles soient compatibles avec

la présentation des opérations globales de l'Etat, les recettes totales devraient, d'après les projections, augmenter de près de 32 % tandis que la croissance des dépenses sera contenue à moins de 10 %. En proportion du PIB, les recettes et les dépenses devraient tomber à 14,7 % et 24,1 %, respectivement.

Les recettes budgétaires courantes devraient, d'après les prévisions, augmenter d'environ 22 %, essentiellement sous l'effet de la dévaluation intervenue récemment et de l'adoption de nouvelles mesures fiscales, dont le relèvement du taux de la taxe sur la valeur ajoutée, porté de 10 à 15 %. Les dépenses budgétaires courantes augmenteront de 19,5 %. Le gouvernement a décidé de contenir les dépenses salariales à un maximum de 77,4 milliards de FMG en limitant l'augmentation des effectifs à 4 % en 1982 par rapport aux effectifs existant à la fin de 1981. A cet effet, 6.000 postes budgétaires ont été supprimés dans le budget révisé de 1982, par rapport aux effectifs prévus par le budget initial. En outre, l'augmentation des salaires sera limitée en 1982 à 4,5 %, malgré la hausse prévue d'environ 50 % de l'indice des prix à la consommation.

Les dépenses budgétaires d'investissement devraient, d'après les projections, augmenter de 14 % pour atteindre 70,8 milliards de FMG. Ces prévisions ont été établies compte tenu des augmentations de coût attribuables à la dévaluation du franc malgache, des dépenses, estimées à 15 milliards de FMG, au titre des fonds réservés, ainsi que d'une tranche optionnelle de 11,3 milliards de FMG créée dans le cadre du budget révisé et comprenant les projets qui ne seront mis en oeuvre que si des ressources financières extérieures additionnelles sont trouvées. Les dépenses budgétaires d'investissement seront financées sur ressources extérieures à concurrence de plus de 60 % du total, contre environ 40 % en 1981.

Les recettes du FNUP devraient, d'après les projections, augmenter de 75 %. Etant donné qu'au second semestre, les exportations proviendront uniquement de stocks ou de produits déjà en cours de traitement, cette augmentation comprendra l'effet positif de la dévaluation sur l'excédent provenant des exportations de café, de vanille et de girofle et estimé à 4 milliards de FMG. En outre, un nouveau système de prélèvement automatique des recettes du FNUP, avant versement de la contrepartie des recettes d'exportation, a été mis en place pour accélérer les transferts des exportateurs à l'Etat. Les dépenses du FNUP devraient diminuer de plus de 60 %, aucune dépense extra-budgétaire d'investissement n'étant imputée à ce compte. Les subventions seront réduites à 3,7 milliards de FMG, dont 1,5 milliard au titre du riz produit localement et ne se rapporteront qu'à des opérations passées. Conformément à la nouvelle politique de prix, les subventions tant pour le riz produit localement que pour le riz importé ont été supprimées. Les paiements retardés de subventions liées aux exportations de viande faites en 1981 devraient s'élever à 1,8 milliard de FMG et l'on prévoit 0,4 milliard de FMG de paiements au titre des pertes enregistrées dans le cadre des opérations sur le café effectuées vers la fin de 1981.

Les opérations de la Banque centrale liées aux importations de riz en 1982 devraient dégager un léger excédent, dû essentiellement aux recettes provenant de la vente du riz de luxe au prix de 300 FMG le kilo et à l'augmentation des recettes provenant des remboursements d'arriérés qui seront effectués par les entreprises de commercialisation pour un montant de 11,2 milliards de FMG. Le déficit des comptes spéciaux du Trésor devrait passer à 30 milliards de FMG, le montant fourni par l'Etat aux entreprises publiques au titre des prêts qu'il leur accorde et de sa participation à leur capital devant atteindre 9 milliards de FMG (contre 6,1 milliards en 1981), étant donné le volume élevé des souscriptions de capital attribuable à la création d'un certain nombre d'unités industrielles. Les emprunts s'élèveront à 29 milliards de FMG, dont 20,3 milliards seront également répartis entre les projets agricoles et les projets industriels (Tableau XI de l'annexe). Les paiements différés s'élèveront, d'après les estimations, à 16,8 milliards de FMG et comprendront 8 milliards d'arriérés intérieurs que les autorités ont pris l'engagement de rembourser en 1982 dans le cadre du budget révisé, en accordant la priorité aux dettes envers les entreprises publiques. Les dons et l'aide en nature, dont l'importance s'est accrue, par rapport aux années précédentes, du fait des catastrophes naturelles qui ont frappé Madagascar au début de 1982, devraient contribuer pour un montant net de 3,3 milliards de FMG aux recettes de l'Etat.

Le déficit global devrait, d'après les estimations, diminuer de 13 %, pour se situer à 100,3 milliards de FMG, et être financé à concurrence de 60,4 milliards de FMG sur ressources extérieures. Le lancement d'un emprunt public national, comportant un taux de rémunération variant entre 15 et 18 %, devrait, ajouté aux émissions normales d'obligations du Trésor, rapporter 4,9 milliards de FMG. Le financement du déficit par le système bancaire sera réduit de près de 40 % pour ne plus représenter que 35 milliards de FMG.

#### 4. Recettes budgétaires

La structure des recettes publiques, récapitulée au Tableau 11, se caractérise par la prépondérance des impôts indirects, notamment des impôts sur le commerce extérieur et sur les biens et services. Au cours de la période 1979-81, la part des impôts directs dans le total des recettes a toutefois augmenté régulièrement, passant d'environ 13 % à 22 %, des efforts importants ayant été faits pour appliquer plus rigoureusement la législation fiscale et recouvrer les arriérés d'impôts directs.

La contribution des impôts sur les biens et services aux recettes totales a fluctué parallèlement au niveau de l'activité économique pendant la période 1979-80. Mais en 1981, bien que la part de ces impôts dans le total des recettes ait atteint le niveau record de 40 %, leur montant n'a que faiblement augmenté (de 8 %) par rapport à l'augmentation nominale (14 %) du PIB. Les recettes procurées par la taxe sur la valeur ajoutée ont diminué de plus de 15 %, à cause de l'accroissement des transactions portant sur des produits exonérés et en raison de la réglementation des prix de toute une série de produits. Les effets

Tableau 11. Madagascar - Recettes budgétaires, 1979-82 <sup>1/</sup>

(Milliards de francs malgaches)

	Chiffres provisoires			Estimations
	1979	1980	1981	1982
Impôts directs	15,4	19,9	23,5	24,2
Impôt sur le revenu perçu sur les salaires	7,1	8,1	8,4	7,8
Autres impôts, y compris les arriérés	8,3	11,8	15,1	16,4
Impôts sur les biens et services	34,2	39,4	42,7	59,5
Taxe sur la valeur ajoutée	17,6	20,2	17,1	23,4
Taxe sur les transactions	—	—	1,9	2,1
Taxe de consommation	11,0	12,5	11,8	13,5
Taxe sur les produits pétroliers	—	—	1,2	4,7
Bénéfices des monopoles fiscaux	5,6	6,7	10,7	15,8
Taxes sur le commerce international	37,8	39,7	32,2	36,7
Droits et taxes à l'importation	28,3	30,6	21,5	22,9
Droits et taxes à l'exportation	8,9	8,4	10,1	13,1
Autres	0,6	0,7	0,6	0,7
Autres impôts	3,4	3,7	4,3	4,1
Total des recettes fiscales	90,8	102,7	102,7	124,5
Recettes non fiscales	4,8	3,2	4,1	3,1
Recettes totales	95,6	105,9	106,8	127,6
<u>Pour mémoire :</u>				
Recettes totales en pourcentage du PIB	16,1	15,4	13,6	11,9
Recettes fiscales totales en pourcentage du PIB	15,3	14,9	13,1	11,6
Impôts directs en pourcentage du PIB	2,6	2,9	3,0	2,3
Impôts sur les biens et services en pourcentage du PIB	5,7	5,7	5,4	5,6
Droits et taxes à l'importation en pourcentage des importations c.a.f.	15,8	14,9	12,1	9,8
Droits et taxes à l'exportation en pourcentage des exportations f.o.b.	10,1	9,1	11,1	11,0

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds.

<sup>1/</sup> Les recettes figurant dans ce tableau sont calculées sur la base des constatations et diffèrent des recouvrements effectifs.

exercés par le ralentissement de l'activité économique en 1981 sur les impôts sur les biens et services n'ont été que partiellement atténués par l'augmentation de 60 % des bénéfices des monopoles fiscaux et par les recettes supplémentaires provenant des nouvelles impositions. Outre l'augmentation des prix pratiqués par les monopoles fiscaux pour la farine (87,5 %) et le tabac (16,5 %), une taxe de 1 % sur le chiffre d'affaires et d'importantes taxes spécifiques de consommation sur les produits pétroliers ont été instituées en 1981.

La part relative des taxes sur le commerce international dans le total des recettes a diminué tout au long de la période : près de 40 % en 1979, 30 % en 1981. La diminution de la proportion des taxes à l'importation dans le total (environ 30 % en 1979 et 20 % en 1981) s'explique par l'augmentation de la proportion des produits faiblement taxés ou totalement exonérés dans les importations totales et par la contraction notable du volume de celles-ci en 1981. Le rapport entre les taxes à l'importation et les importations totales a régulièrement diminué, passant de 15,8 % en 1979 à 12,1 % en 1981, en dépit de la hausse substantielle des tarifs applicables à toute une série de biens d'équipement et de produits intermédiaires en 1981.

Le rapport entre les recettes fiscales totales et le PIB a régulièrement baissé, tombant de 16,1 % à 13,6 %, au cours de la période considérée en dépit du renforcement du système fiscal. Cette baisse est due entièrement à la réduction de la part des impôts indirects car les impôts directs ont régulièrement augmenté, en proportion du PIB, pour atteindre 3 % en 1981, du fait du relèvement du taux de l'impôt sur les bénéfices des entreprises commerciales, porté de 36 à 45 %, ainsi que des efforts plus importants faits pour recouvrer les arriérés d'impôts. En proportion du PIB, les impôts sur les biens et services ont diminué en 1981 malgré l'introduction, en mai, de nouvelles taxes spécifiques importantes sur les produits pétroliers.

La structure des recettes de l'Etat en 1982 reflétera l'adoption des nouvelles mesures fiscales. Les impôts indirects devraient entrer pour près de 79 % dans le total des recettes, contre un peu plus de 74 % en 1981. En dépit des efforts constants accomplis en vue de recouvrer les arriérés, la part des impôts directs dans les recettes totales tombera sans doute à 19 %, du fait des modifications apportées à l'impôt sur le revenu des personnes physiques afin de réduire la pression fiscale et de rendre le système plus équitable. La part relative des impôts sur les biens et services atteindra probablement près de 47 % du total des recettes, sous l'effet attendu des nouvelles mesures suivantes : a) relèvement du taux de la taxe sur la valeur ajoutée, porté de 10 à 15 %. Le supplément de recettes attendu de cette mesure est évalué à 9,4 milliards de FMG, également répartis entre l'Etat et les collectivités locales; b) imposition de divers produits précédemment exonérés de la taxe de consommation (notamment nouvelle taxe de 10 % sur les produits pharmaceutiques) et relèvement des taux applicables à certains biens de consommation et produits intermédiaires; c) relèvement des prix des monopoles fiscaux de l'alcool, du tabac, des allumettes et de

la farine; le prix de ce dernier produit a été doublé et porté ainsi à 300 FMG le kilo. Ces ajustements de prix devraient rapporter un supplément de bénéfices de 4 milliards de FMG; d) relèvement de 18 % (en moyenne) des prix des produits pétroliers pour maintenir le niveau d'imposition fixé en 1981. En outre, 3 milliards de FMG d'arriérés de taxes sur le pétrole devraient être recouverts en 1982. La part relative des impôts sur le commerce international devrait encore diminuer, de moins de 29 %, les taxes à l'importation représentant moins de 18 %. La part des droits d'exportation dans le total des recettes passera toutefois à plus de 10 %, du fait de l'augmentation prévue des recettes procurées par les exportations de café, de vanille et de girofle.

Les ratios des recettes totales et des recettes fiscales au PIB devraient continuer à diminuer; le ratio des impôts directs au PIB devrait aussi fléchir, contrairement à sa tendance des années précédentes. Les impôts sur les biens et services, en pourcentage du PIB, augmenteront sans doute modérément à partir de 1981, à cause de l'adoption des nouvelles mesures fiscales discrétionnaires. Le rapport entre les taxes à l'importation et les importations totales devrait continuer à diminuer, sous l'effet d'une nouvelle augmentation de la proportion des articles faiblement taxés ou exonérés dans le programme d'importation de 1982.

##### 5. Dépenses budgétaires

Au cours de la période 1979-81, les dépenses courantes ont représenté en moyenne 63 % du total des dépenses budgétaires. La classification économique montre que la proportion des salaires dans les dépenses courantes est passée de 52 % en 1979 à plus de 61 % en 1981 (Tableau IX de l'annexe). Les dépenses de personnel ont progressé de près de 20 % en 1980, dont 8 % peuvent être imputés au relèvement des rémunérations dans la fonction publique opéré en août 1979 et le reste à l'augmentation des effectifs. En 1981, l'ajustement (3,4 %) des rémunérations sur le coût de la vie et l'accroissement (10,3 %) du nombre d'employés ont entraîné une augmentation de 12,6 % des dépenses de personnel. La part des paiements d'intérêts dans les dépenses budgétaires courantes a régulièrement augmenté, passant de moins de 2 % en 1979 à environ 5 % en 1981, du fait de la modification de la politique des autorités en matière d'emprunts extérieurs, de la hausse des taux d'intérêt à l'étranger et des efforts entrepris récemment pour mobiliser des ressources financières intérieures non bancaires. Les dépenses consacrées à l'équipement et aux fournitures se sont chiffrées en moyenne à 15,5 % des dépenses de fonctionnement au cours de la période 1979-81 et leur part a légèrement baissé en 1981 (Tableau 12). La part des autres catégories de dépenses a régulièrement diminué, tombant d'environ 34 % en 1979 à environ 21 % en 1981.

Tableau 12. Madagascar - Dépenses budgétaires courantes, 1979-82 <sup>1/</sup>  
(Milliards de francs malgaches)

	<u>Chiffres provisoires</u>			<u>Prévisions budgétaires <sup>2/</sup></u>	
	1979	1980	1981	1982	
<u>Classification fonctionnelle</u>					
Administration publique	40,6	47,3	46,9	45,1	...
Services économiques	15,0	12,4	8,6	10,2	...
Dont : agriculture	(8,4)	(6,0)	(4,4)	(5,1)	(...)
travaux publics	(3,3)	(2,6)	(1,9)	(2,3)	(...)
Services sociaux	34,1	43,3	41,3	46,4	...
Dont : éducation nationale	(25,8)	(31,4)	(33,1)	(33,6)	(...)
services de santé	(7,1)	(10,3)	(6,8)	(10,3)	(...)
Paielements d'intérêts	2,2	2,1	2,5	6,2	9,7
Autres services	9,9	6,6	12,1	22,6	...
Total	101,8	111,7	111,4	130,5	134,1
<u>Classification économique</u>					
Traitements et salaires	50,4	59,5	68,0	77,2	77,4
Matériel et fournitures	14,4	18,6	17,4	11,0	...
Paielements d'intérêts	2,2	2,1	2,5	6,2	9,7
Autres	34,8	31,5	23,5	36,1	...
Total	101,8	111,7	111,4	130,5	134,1
<u>Pour mémoire</u>					
Services économiques en pourcentage des dépenses courantes totales	14,7	11,1	7,7	7,8	...
Services sociaux en pourcentage des dépenses courantes totales	33,5	38,8	37,1	35,6	...
Services administratifs en pourcentage des dépenses courantes totales	39,9	42,3	42,1	34,6	...

Source : données communiquées par les autorités malgaches.

<sup>1/</sup> Les dépenses sont calculées sur la base des ouvertures de crédit et ne coïncident pas exactement avec les paiements effectifs comptabilisés dans les livres du Trésor.

<sup>2/</sup> Budget initial approuvé en décembre 1981.

La classification fonctionnelle des dépenses courantes montre que, ensemble, la part des services administratifs et celle des services sociaux sont passées d'environ 73 % en 1979 à une moyenne de 80 % en 1980-81, mais que, par contre, la part des services économiques a suivi une nette tendance à la baisse au cours de la période : en 1981, elle dépassait à peine la moitié de son niveau de 1979.

On ne dispose pas encore de ventilation fonctionnelle complète des dépenses courantes proposées par le budget révisé de 1982. Toutefois, en ce qui concerne le personnel, le recrutement sera limité aux diplômés des écoles de formation professionnelle de l'Etat. Les traitements et salaires devraient atteindre, d'après les estimations, 77,4 milliards de FMG, soit l'équivalent de 57,7 % des dépenses budgétaires courantes (Tableau 13).

Les dépenses budgétaires d'investissement, y compris celles effectuées dans le cadre des fonds réservés, ont équivalu à 9,5 % du PIB en 1979; elles sont passées à 10,8 % en 1980 avant de retomber à 7,9 % en 1981. La proportion financée sur ressources extérieures a nettement diminué : environ 49 % en 1979 et 40 % en moyenne en 1980-81 (Tableau 13 et Tableau IX de l'annexe). La structure des dépenses d'investissement s'est en outre modifiée, au détriment des services économiques et en faveur des services administratifs et sociaux; la part des premiers est tombée d'environ 63 % en 1979 à 50 % en 1981, du fait de la tendance parallèle des dépenses de fonctionnement correspondantes.

Le budget initial pour 1982 prévoyait que la part des services économiques serait approximativement la même qu'en 1981 mais le budget révisé a bouleversé la composition des dépenses d'investissement, dans lesquelles la part de ces services est passée à plus de 90 % du total (à l'exclusion des dépenses au titre des fonds réservés) (Tableau X de l'annexe). On s'attend aussi à une nette amélioration du financement des investissements publics. Alors que, d'après le budget initial, les prêts extérieurs devaient financer moins d'un quart des dépenses d'investissement, les modifications apportées à la structure du programme d'investissement et l'institution d'une tranche optionnelle - qui ne sera engagée que si une aide extérieure libérale supplémentaire devient disponible - devraient permettre aux autorités d'obtenir des ressources extérieures équivalent à 73 % du total des dépenses budgétaires d'investissement. Si l'on ajuste ces estimations pour tenir compte des dépenses d'investissement au titre des fonds réservés, ce rapport tombe à 61 %.

Tableau 13. Madagascar - Dépenses budgétaires d'équipement, 1979-82 <sup>1/</sup>

	Chiffres provisoires			Budget	Budget	Estima-
	1979	1980	1981	2/3/	révisé 3/4/ 1982	tions 3/4/
<u>(Milliards de francs malgaches)</u>						
Administration publique	10,9	13,4	9,2	11,1	2,3	2,5
Services économiques	32,0	28,0	11,5	21,3	45,0	(50,5)
Dont : agriculture	(14,0)	(13,2)	(5,6)	(7,3)	(18,1)	(20,3)
travaux publics	(9,7)	(11,6)	(5,7)	(10,5)	(17,5)	(19,6)
Services sociaux	8,3	6,7	2,4	8,6	2,5	2,8
Dont : éducation nationale	(6,6)	(4,8)	(1,3)	(4,5)	(1,2)	(1,4)
services de santé	(0,3)	(0,4)	(0,3)	(3,2)	(0,6)	(0,6)
Total	51,2	48,1	23,1	41,0	49,8	55,8
<u>(Pourcentage)</u>						
Administration publique	21,3	27,9	39,8	27,1	4,6	4,5
Services économiques	62,5	58,2	49,8	51,9	90,4	90,5
Dont : agriculture	(27,3)	(27,4)	(24,2)	(17,8)	(36,4)	(36,4)
travaux publics	(18,9)	(24,1)	(24,6)	(25,6)	(35,1)	(35,1)
Services sociaux	16,2	13,9	10,4	21,0	5,0	5,0
Dont : éducation nationale	(12,9)	(10,0)	(5,6)	(11,0)	(2,4)	(2,5)
services de santé	(0,6)	(0,8)	(1,3)	(7,8)	(1,2)	(1,1)
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et Tableau X de l'annexe.

<sup>1/</sup> Les dépenses sont calculées sur la base des ouvertures de crédits et ne coïncident pas exactement avec les paiements effectifs comptabilisés dans les livres du Trésor.

<sup>2/</sup> Budget initial approuvé en décembre 1981.

<sup>3/</sup> Ne comprend pas les fonds réservés.

<sup>4/</sup> Comprend les modifications apportées au programme d'investissement pour 1982, ainsi que la tranche optionnelle.

## V. Monnaie et crédit

### 1. Structure du système financier et encadrement du crédit

La structure actuelle du système bancaire malgache a été établie en 1977, lorsque les banques de développement et les banques commerciales existantes (qui avaient toutes été nationalisées en 1975) ont été réorganisées en trois nouvelles banques, dont chacune s'est spécialisée dans un type particulier d'activité de crédit. La Banque nationale de développement rural (BTM) et la Banque nationale de développement industriel (BNI) sont chargées de fournir du crédit à l'agriculture et à l'industrie, respectivement, tandis que la Banque nationale du commerce (BFV) fournit du crédit au titre du commerce intérieur et extérieur. Outre ces banques et la Banque centrale, il existe un système des chèques postaux, placé sous la tutelle financière du Trésor, et la Caisse d'épargne de Madagascar, qui relève du Ministère des postes et télécommunications et est chargée de la promotion de la petite épargne. Le Fonds national d'investissement (FNI) a été créé en octobre 1979 pour mobiliser l'épargne intérieure afin de financer des projets de développement à long terme qui ne relèvent pas des fonctions traditionnelles de financement à court et à moyen terme des banques commerciales. Bien que l'un des objectifs du FNI soit d'exploiter l'épargne intérieure demeurant improductive, les disponibilités de la Caisse d'épargne de Madagascar et celles du système de sécurité sociale, la plupart de ses ressources proviennent de transferts de l'Etat, y compris l'allocation d'une partie du produit de certains impôts (notamment un tiers du produit de la taxe de 1 % sur le chiffre d'affaires, la TASCAF). Toutefois, le FNI n'est pas encore entré dans la phase active de ses opérations et n'a pas encore fourni de crédit. Il existe en outre deux compagnie d'assurances appartenant à l'Etat, "NY Havana" et "ARO".

Les instruments dont dispose actuellement la Banque centrale pour orienter les activités de crédit des banques commerciales sont les suivants : la fixation de plafonds globaux de crédit pour chaque banque, l'obligation pour les banques d'obtenir une autorisation avant d'octroyer du crédit aux entreprises dont l'encours total de la dette vis-à-vis du système bancaire dépasse 100 millions de FMG, et le plafonnement mensuel de l'accès de chaque banque au réescompte de la Banque centrale. Jusqu'en 1981, l'ensemble du crédit à court terme était divisé en deux catégories pour la fixation des plafonds globaux de crédit : la "masse A", composée des découverts, des crédits à l'importation, des prêts à la consommation et des crédits commerciaux ordinaires, et considérée comme ayant une priorité secondaire; la "masse B", composée des crédits agricoles, des crédits à l'exportation et des crédits accordés à certaines entreprises participant au développement industriel, et qui bénéficiait d'une plus haute priorité. Afin d'encourager la production, certaines entreprises participant au développement de l'industrie nationale ont été transférées de la première catégorie (masse A) à la seconde catégorie (masse B). Initialement, le crédit composant la masse A pouvait augmenter à concurrence de 3 % par an, et celui de la masse B de 7 %. En 1973, la limitation de

l'expansion de la masse B a été abolie mais la masse A a continué d'être assujettie à un plafond. En 1981, la Banque centrale a abandonné les concepts de masse A et de masse B et modifié la structure des plafonds globaux de crédit. Des limites distinctes ont été fixées pour trois types de crédit : crédits à l'importation et découverts; prêts à la consommation et crédits commerciaux ordinaires; avances aux adjudicataires de marchés publics. (Les crédits agricoles et les crédits à l'exportation restent exonérés de tout encadrement). Les plafonds sont fixés chaque trimestre pour chaque banque sur une base cumulative. Les pénalités pour dépassement des plafonds sont les suivantes : pour la première infraction, un avertissement; pour la deuxième, une réduction de l'accès au réescompte de la Banque centrale ou l'obligation de constituer auprès de celle-ci un dépôt spécial non rémunéré, équivalent à 50 % du crédit excédentaire; pour toute infraction supplémentaire, obligation de constituer auprès de la Banque centrale un dépôt spécial équivalent à la moitié du dépassement et sur lequel un taux d'intérêt négatif de 3 % est perçu. Dans la pratique, la limitation de l'accès des banques commerciales au réescompte de la Banque centrale n'a affecté que la Banque nationale de développement rural (BTM) car la liquidité des deux autres banques est restée assez importante. En septembre 1981, le plafond de l'accès de la BTM au réescompte de la Banque centrale a été ramené de 4,6 à 2,1 milliards de FMG, dans le cadre d'une réorganisation du marché monétaire interbancaire.

## 2. Marché monétaire interbanques

Depuis juin 1975 fonctionne un marché monétaire interbanques dans le cadre duquel les ressources excédentaires de certaines banques (dans la pratique, la BNI et la BFV) sont transférées à d'autres banques d'Etat (dans la pratique, le BTM) par l'intermédiaire de la Banque centrale. Le marché monétaire offre du crédit à deux, cinq et dix jours, le crédit à deux jours étant le plus utilisé. A la suite de l'augmentation générale des taux d'intérêt en février 1981, le taux prêteur et le taux emprunteur des crédits à deux jours étaient, respectivement, 5,5 % et 9,25 %. Depuis son ouverture, le marché monétaire est, le plus souvent, déséquilibré, l'offre de fonds dépassant la demande. Cette situation s'explique en partie par des facteurs saisonniers mais aussi par le fait que le taux d'intérêt versé par la BTM au titre de l'utilisation des ressources du marché monétaire a été plus élevé que le taux d'escompte de la Banque centrale (8 %); la BTM a donc préféré utiliser le réescompte de la Banque centrale et ne s'est tournée vers le marché monétaire qu'en dernier recours. En septembre 1981, le marché monétaire interbanques a été remplacé par un marché "face à face" et les plafonds de réescompte des crédits à court et moyen terme ont été abaissés. Le taux d'intérêt emprunteur a été ramené à 6,5 %, ce qui a entraîné une utilisation accrue du marché monétaire et une réduction prononcée du recours de la BTM au réescompte de la Banque centrale. Au moment de l'augmentation générale des taux d'intérêt, le 1<sup>er</sup> juin 1982, les taux prêteur et emprunteur des crédits à deux jours ont été portés, respectivement, à 12,5 et 13,5 %. En outre, la liquidité des banques d'Etat a été réduite étant donné que leurs réserves ne comprennent plus les soldes en circulation sur le marché "face à face", contrairement à ce qui était le cas dans le cadre de l'ancien marché interbanques.

### 3. Evolution générale de la monnaie et du crédit

L'évolution générale de la monnaie et du crédit depuis décembre 1977 est résumée au Tableau 14. Au cours des quatre ans qui ont pris fin en décembre 1981, le crédit intérieur total a augmenté très rapidement, la position extérieure nette de Madagascar s'est considérablement détériorée et la masse monétaire a progressé davantage que le PIB nominal. Ces tendances se sont poursuivies au cours des premiers mois de 1982.

L'augmentation du crédit intérieur total du système bancaire, qui s'était chiffrée à 11 % en 1977, s'est poursuivie les deux années suivantes au taux annuel moyen d'environ 38 %. En 1981, le taux d'expansion du crédit s'est sensiblement ralenti pour tomber à 22 %. Globalement, au cours des quatre dernières années, le crédit intérieur total a augmenté au taux annuel moyen de 32 %. Par rapport à la masse monétaire au sens large ( $M_2$ ) existant au début de chacune des quatre années, l'augmentation relative du crédit intérieur a atteint en moyenne 41 % par an. Plus des trois quarts de l'expansion totale du crédit intérieur étaient destinés au secteur public, du fait que le déficit budgétaire, en accroissement rapide, a été financé en grande partie par le recours au système bancaire. Partant d'un niveau assez faible, le crédit net à l'Etat, qui représentait 23 % du crédit intérieur total à la fin de 1977, a augmenté pendant la période de quatre ans au taux annuel moyen de 72 %, soit beaucoup plus rapidement que le crédit intérieur total, qui représentait, fin 1981, environ 59 % du total. L'augmentation du crédit net à l'Etat est venue, pour près de 93 %, de la Banque centrale, essentiellement sous forme d'accroissement des avances ordinaires, ainsi que d'avances liées à la commercialisation du riz importé. Le crédit au secteur privé et aux entreprises publiques a augmenté, pendant les quatre dernières années, à un taux annuel moyen n'atteignant pas 15 %, de loin inférieur au taux d'augmentation du crédit intérieur total, et sa proportion dans le total est tombée de 77 % en 1977 à 41 % en 1981.

Pendant que le crédit intérieur progressait rapidement, la position extérieure nette de Madagascar s'est gravement détériorée. Les avoirs extérieurs nets du système bancaire, qui s'élevaient à 14 milliards de FMG fin décembre 1977, sont devenus négatifs en 1979 et les engagements extérieurs nets ont atteint 94,4 milliards de FMG fin 1980. La position extérieure nette de Madagascar s'est encore dégradée en 1981 et les engagements extérieurs nets du système bancaire, à la fin de l'année, s'élevaient à 125,8 milliards de FMG, du fait en partie de l'encours des arriérés consolidés. En outre, les engagements à moyen et long terme de Madagascar ont continué d'augmenter; en 1981, ils ont progressé de plus de 60 % et atteint 51,9 milliards de FMG.

Reflétant l'évolution du crédit ainsi que la dégradation de la position financière extérieure du système bancaire, la masse monétaire au sens large a augmenté, pendant les quatre dernières années, au taux annuel moyen de 19 %, supérieur au taux de progression du PIB nominal estimé à environ 14 %. Pendant cette période, la monnaie en circulation

Tableau 14. Madagascar - Situation monétaire, 1977-82

(Milliards de francs malgaches en fin de période)

	1977	1978	1979	1980	1981				1982
					Mars	Juin	Sept.	Déc	Mars
<b>Avoirs extérieurs (nets)</b>	13,95	7,82	-40,78	-94,36	-91,54	-104,18	-118,54	-125,80	-131,97
Banque centrale	8,59	8,58	-34,50	-86,68	-89,31	-104,25	-112,05	-123,92	-138,12
Banques nationales	5,36	-0,76	-6,28	-7,68	-2,23	0,07	-6,49	-1,88	6,15
<b>Crédit intérieur</b>	124,32	149,51	219,98	326,08	341,47	346,32	363,35	398,78	412,57
Créances sur l'Etat (net)	28,21	48,46	99,07	175,77	186,08	196,90	203,74	234,95	248,98
Banque centrale	(27,99)	(45,88)	(88,56)	(174,16)	(177,70)	(184,20)	(189,35)	(220,49)	(233,59)
Banques nationales	(-4,35)	(-4,70)	(-2,47)	(-11,54)	(-5,70)	(-2,09)	(0,17)	(-0,50)	(-0,48)
Autres créances	(4,57)	(7,28)	(12,98)	(13,15)	(14,08)	(14,79)	(14,21)	(14,96)	(15,87)
Créances sur les entreprises d'Etat et le secteur privé	96,12	101,05	120,91	150,31	155,39	149,42	159,61	163,83	163,60
<b>Reprête</b>	1,00	1,00	12,13	11,21	11,21	11,21	11,21	11,10	11,10
A l'Etat	—	—	2,38	2,62	2,62	2,62	2,62	2,50	2,50
Aux entreprises d'Etat	1,00	1,00	9,75	8,59	8,59	8,59	8,59	8,59	8,59
<b>Monnaie au sens large</b>	120,28	140,77	172,91	205,81	212,95	211,13	219,10	243,55	246,61
Monnaie	99,62	112,83	137,71	164,74	173,02	168,99	178,27	200,84	201,24
Circulation fiduciaire hors banques	(41,64)	(48,18)	(53,55)	(70,23)	(67,1)	(71,47)	(77,63)	(83,10)	(84,45)
Dépôts à vue	(57,98)	(64,65)	(84,16)	(94,51)	(105,31)	(97,51)	(100,64)	(117,74)	(116,79)
Quasi-monnaie	20,66	27,94	35,20	41,07	39,93	42,14	40,83	42,71	45,37
<b>Engagements extérieurs à long terme</b>	3,31	2,98	14,55	31,79	42,36	42,83	49,66	51,90	51,54
Banque centrale	1,00	1,00	11,61	20,65	30,22	28,36	37,19	19,70	19,70
Banques nationales	2,31	1,98	2,94	11,14	12,14	14,47	12,47	14,70	14,56
Accords de réaménagement de la dette	—	—	—	—	..	...	.	17,50	17,28
<b>Fonds de contrepartie</b>	0,14	0,36	0,02	0,20	0,26	0,34	0,14	0,66	0,05
<b>Autres postes (net)</b>	15,54	14,22	3,85	5,13	5,57	-0,95	-12,88	-12,04	-6,50

Sources : données communiquées par les autorités malgaches, les avoirs et engagements extérieurs ont été réévalués par les services du Fonds compte tenu des taux de change en vigueur.

a représenté, en moyenne, environ 42 % de la masse monétaire au sens étroit ( $M_1$ ). La quasi-monnaie, après avoir augmenté au même rythme que  $M_1$  entre 1977 et 1980, a pratiquement stagné en 1981, en dépit de la hausse des taux d'intérêt amorcée en février.

L'évolution de la monnaie et du crédit au cours des trois premiers mois de 1982 dénote une continuation de la tendance qui a caractérisé les quatre années précédentes. Le crédit intérieur total est passé de 398,8 milliards de FMG fin décembre 1981 à 412,6 milliards fin mars 1982, cette augmentation s'expliquant entièrement par l'expansion du crédit net à l'Etat. Dans le même temps, le crédit au secteur privé et aux entreprises publiques a stagné à cause de la faiblesse de l'activité économique due en partie à une grave pénurie des devises nécessaires au financement des importations de pièces de rechange et de matières premières pour le secteur manufacturier. Sous l'effet de la faiblesse persistante de la balance des paiements et de la dépréciation du franc malgache vis-à-vis du dollar E.U., les engagements extérieurs nets du système bancaire ont augmenté de 6,2 milliards de FMG. Pendant le premier trimestre 1982, les engagements extérieurs nets de la Banque centrale se sont accrus de 14,2 milliards de FMG, alors que la position extérieure nette des banques d'Etat s'est améliorée, leurs engagements extérieurs nets de 1,9 milliard de FMG fin décembre 1981 faisant place à un solde positif de 6,2 milliards de FMG fin mars 1982. La masse monétaire au sens large a augmenté de 3 milliards de FMG et atteint 246,6 milliards au premier trimestre 1982, la majeure partie de l'accroissement étant imputable à la quasi-monnaie.

#### 4. Opérations de la Banque centrale

Le Tableau XIII de l'annexe récapitule les opérations de la Banque centrale pendant la période décembre 1977-mars 1982. Au cours des quatre années qui ont pris fin en décembre 1981, la Banque centrale a contribué pour environ 72 % à l'augmentation totale du crédit intérieur accordé par le système bancaire, déduction faite des dépôts de l'Etat. Le crédit net de la Banque centrale à l'Etat a augmenté un peu plus que son crédit intérieur total car son crédit aux banques d'Etat a considérablement diminué en raison de leur forte position de liquidité.

Le crédit de la Banque centrale aux banques d'Etat, qui atteignait 12,4 milliards de FMG fin 1977, s'est réduit à 1,5 milliard fin 1981; par rapport au crédit total fourni par ces banques, sa proportion est tombée de 14,3 % à moins de 1 %. Au cours des trois premiers mois de 1982, le crédit net de la Banque centrale (c'est-à-dire après déduction des dépôts de l'Etat) s'est accru de 12 milliards de FMG et a atteint 245 milliards, le crédit net à l'Etat augmentant d'environ 13 milliards et le crédit aux banques d'Etat diminuant de 1 milliard. Comme on l'a noté précédemment, la position extérieure nette de la Banque centrale a continué de se détériorer au cours des premiers mois de 1982, où ses engagements extérieurs nets ont progressé de 11,5 % pour atteindre 138 milliards de FMG. Pendant la période de quatre ans allant de 1977 à 1981, la monnaie centrale a augmenté au taux annuel moyen de 23 %, supérieur au taux moyen d'expansion de la masse monétaire au sens large.

## 5. Opérations des banques d'Etat

Le Tableau XIV de l'annexe récapitule les opérations des banques d'Etat pendant la période décembre 1977-mars 1982. Au cours des quatre années allant de 1977 à 1981, le crédit intérieur net fourni par les banques d'Etat a augmenté au taux moyen de 16,7 % par an, chiffre inférieur au taux moyen d'expansion du crédit fourni par l'ensemble du système bancaire. Alors que le crédit aux entreprises publiques et au secteur privé a régulièrement augmenté, l'Etat a conservé un solde positif net auprès des banques d'Etat, mais ce solde est tombé de 4,4 milliards de FMG fin 1977 à 0,5 milliard fin 1981. En outre, pendant cette période, la position de liquidité des banques s'est considérablement améliorée, de deux manières. D'une part, leurs encaisses et leurs dépôts à la Banque centrale sont passés de 2,3 milliards de FMG fin 1977 à 7,3 milliards fin 1980 puis à 14,3 milliards fin 1981. Au cours des trois premiers mois de 1982, leurs réserves ont continué d'augmenter et ont atteint 18,7 milliards de FMG, soit l'équivalent de 14 % de leurs dépôts à vue et à terme. D'autre part, leur recours au crédit de la Banque centrale est tombé de 12,4 milliards de FMG fin 1977 à 1,5 milliard fin 1981 et a encore diminué par la suite pour ne plus atteindre que 0,4 milliard de FMG fin mars 1982. Au cours de la période 1977-81, les banques d'Etat ont eu recours aux emprunts extérieurs : leur position extérieure nette est passée d'un solde positif de 5,4 milliards de FMG fin décembre 1977 à un solde négatif de 1,9 milliard fin 1981. Au cours des trois premiers mois de 1982, leurs avoirs extérieurs ayant augmenté et leurs engagements extérieurs diminués, leur solde extérieur est devenu positif de 6,2 milliards de FMG. En outre, les emprunts extérieurs à long terme (qui ne sont pas déduits des avoirs extérieurs) sont passés de 2,3 milliards de FMG en 1977 à 14,7 milliards en 1981 et se sont maintenus à ce niveau en 1982.

## 6. Structure des taux d'intérêt

Une nouvelle structure des taux d'intérêt a été adoptée à compter du 1<sup>er</sup> février 1981 (Tableau XV de l'annexe). D'une manière générale, les taux du réescompte et des avances de la Banque centrale ont été relevés de 2,5 à 3,25 points. Le taux de réescompte de base a été fixé à 8 % et les autres taux pratiqués par la Banque centrale ont été étagés entre 7 %, pour le réescompte des traites à l'exportation, et 11 %, pour certains types d'avance. Les taux pratiqués par les banques d'Etat ont aussi été relevés et s'échelonnaient entre 9 %, pour le financement des stocks de café, et 13 %, pour les découverts. Les taux servis sur les dépôts par les banques d'Etat ont eux aussi été relevés; ils ont été portés à 6,75 % dans le cas des dépôts à terme à échéance de un à deux ans, et jusqu'à 8,5 % dans le cas de certificats de dépôt à échéance de cinq à six ans.

Les taux d'intérêt ont à nouveau été majorés à partir du 1<sup>er</sup> juin 1982. Le taux de réescompte de base de la Banque centrale a été porté à 12,5 % et les taux emprunteur et prêteur relevés dans des proportions correspondantes. Les taux pratiqués par les banques d'Etat vont main-

tenant de 12,5 % pour le financement des stocks de café à 17 % pour les découverts. Le taux de prêt moyen, pondéré par les encours des crédits, est actuellement de 15,1 %, contre 10,6 % avant la dernière augmentation. Les taux servis par les banques d'Etat sur les dépôts à terme vont actuellement de 9 à 12,5 %, le taux rémunérant les dépôts de un à deux ans étant de 10,5 %. Le 1<sup>er</sup> juin 1982, le gouvernement a lancé un emprunt national spécial qui contribuera au financement du programme d'investissement de l'Etat; les titres sont à échéance de cinq et de dix ans et leur taux d'intérêt est, respectivement, de 15 et 18 %.

## VI. Balance des paiements

### 1. Evolution globale

La balance globale des paiements de Madagascar s'est considérablement détériorée en 1979 et 1980, en raison essentiellement de politiques budgétaires fortement expansionnistes dont l'effet a été aggravé par l'évolution défavorable des termes de l'échange (Tableau 15 et Tableau XVI de l'annexe). L'expansion rapide de la demande intérieure globale a entraîné un creusement considérable du déficit de la balance des opérations courantes extérieures, qui est passé d'environ 5 % du PIB en 1978 à plus de 17 % en 1979 et 1980. Le déficit a été financé par des prélèvements sur les réserves extérieures, par une augmentation importante des emprunts à l'étranger, assortis de conditions de plus en plus onéreuses, et, depuis 1980, par une accumulation des arriérés de paiements extérieurs.

Le déficit du compte des opérations courantes et celui de la balance globale des paiements ont diminué en 1981 à cause de la forte réduction (plus de 30 %) du volume des importations. Le déséquilibre extérieur est néanmoins resté important, le déficit courant atteignant encore 334 millions de DTS, soit l'équivalent de 13,6 % du PIB. Cette situation s'explique en partie par la réduction considérable des recettes d'exportation, due essentiellement aux exportations de café. Les termes de l'échange se sont détériorés, d'après les estimations, de plus de 20 %. La forte hausse des paiements au titre des intérêts de la dette extérieure, en augmentation rapide, a contrebalancé la majeure partie de la réduction des paiements au titre du frêt et des assurances qui est allée de pair avec la baisse du volume des importations, de sorte que le compte des services ne s'est guère amélioré.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires ont été à peu près les mêmes qu'en 1980 car les entrées brutes de capitaux sont restées pratiquement inchangées et l'augmentation des paiements exigibles au titre de l'amortissement a été atténuée par les réaménagements de dette accordés par les créanciers publics dans le cadre du Club de Paris et par un certain nombre de créanciers privés. Le déficit de la balance globale des paiements a été inférieur de plus de moitié à ceux enregistrés les deux années précédentes mais est néanmoins resté considérable puisqu'il s'est chiffré à 74,5 millions de DTS. Il a été

Tableau 15. Madagascar - Balance des paiements, 1978-82

(Millions de DTS)

	1978	1979	1980	1981 Est.	1982 Proj.
<b>A. Balance des opérations courantes</b>	<u>-91,0</u>	<u>-374,0</u>	<u>-463,6</u>	<u>-334,1</u>	<u>-377,7</u>
Balance commerciale	14,8	-222,3	-284,7	-170,2	-205,0
Exportations, f.o.b.	323,5	320,2	335,6	285,5	314,3
Importations, f.o.b.	-308,7	-542,5	-620,3	-455,7	-519,3
Services et transferts nets	-105,8	-151,7	-178,9	-163,9	-172,7
<b>B. Balance des opérations de capital</b>	<u>90,4</u>	<u>211,5</u>	<u>276,9</u>	<u>256,1</u>	<u>236,5</u>
Capitaux privés <u>1/</u>	61,5	83,1	102,1	65,7	70,1
Capitaux officiels <u>2/</u>	28,9	128,4	174,8	190,4	166,4
<b>C. Allocation de DTS</b>	<u>--</u>	<u>3,5</u>	<u>3,5</u>	<u>3,5</u>	<u>--</u>
<b>D. Balance globale (A + B + C)</b>	<u>-0,6</u>	<u>-159,0</u>	<u>-183,2</u>	<u>-74,5</u>	<u>-141,2</u>
<b>E. Variation des réserves extérieures officielles nettes (accroissement -)</b>	<u>0,6</u>	<u>159,0</u>	<u>183,2</u>	<u>74,5</u>	<u>141,2</u>
<b>Pour mémoire :</b>					
Réserves officielles brutes en fin de période					
En millions de DTS	44,5	1,0	15,7	27,5	27,5
En mois d'importations	1,7	0,0	0,3	0,7	0,6

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds.

1/ Y compris les entreprises d'Etat, les capitaux à court terme, les erreurs et omissions nettes et les ajustements pour modifications de valeur.

2/ Y compris le réaménagement de dette déjà obtenu.

financé par des achats auprès du Fonds, par l'aide exceptionnelle fournie par des sources bilatérales au titre des difficultés de balance des paiements et par une nouvelle accumulation des arriérés calculés dans l'optique des règlements nets, encore que l'encours des arriérés ait diminué, des accords de consolidation ayant été négociés avec succès.

En 1982, les autorités ont l'intention de limiter le déficit global de la balance des paiements à 141 millions de DTS. Dans cette limite, le volume des importations pourra augmenter d'environ 9 % par rapport à son faible niveau de 1981. Cette augmentation sera due surtout aux importations de riz qui s'accroîtront sans doute de plus de moitié pour compenser les importants dégâts causés à la récolte intérieure par un cyclone. D'après les projections, les recettes d'exportation devraient elles aussi progresser, d'environ 10 %, de sorte que le déficit courant, en proportion du PIB, devrait légèrement diminuer pour être ramené à environ 13,4 %. On s'attend que les mouvements bruts de capitaux augmentent, en partie du fait de l'octroi de prêts extérieurs assortis de conditions libérales et liés aux importations exceptionnelles de riz, mais que les entrées nettes de capitaux diminuent, en raison des remboursements importants de principal qui doivent être effectués comme condition préalable à tout nouveau réaménagement éventuel de dette autre que celui qui a déjà été obtenu, pour la période allant jusqu'en juin 1982, au cours des renégociations intervenues en 1981 dans le cadre du Club de Paris. Outre le déficit global de la balance des paiements, Madagascar a aussi des obligations de paiement, qui s'élèvent à 46,7 millions de DTS, en vertu d'accords précédemment conclus en matière de consolidation des arriérés. Compte tenu du remboursement net en liquide d'un montant de 7,6 millions de DTS qui correspond à des arriérés encore en suspens, le besoin de financement total se chiffre à 195,5 millions de DTS. Les achats nets au Fonds et l'aide exceptionnelle accordée au titre de la balance des paiements et déjà identifiée représentent un total de 79,7 millions de DTS, ce qui laisse un déficit de 115,8 millions de DTS qui devra être comblé grâce au réaménagement de la dette ainsi qu'à une aide extérieure supplémentaire; d'après les estimations, le déficit devrait être financé à concurrence de 54,2 millions de DTS par de nouvelles ressources extérieures et à concurrence de 61,6 millions de DTS par des mesures de réaménagement de la dette.

## 2. Commerce de marchandises

### a. Exportations

La valeur totale des exportations, exprimée en francs malgaches, est restée stationnaire au cours des dernières années : en 1981, elle s'est chiffrée à 91,4 milliards de FMG, même montant que celui enregistré en 1978 (Tableau 16). Les exportations se sont principalement caractérisées, depuis quelques années, par la stagnation, voire la baisse, de leur volume et leur diversification insuffisante. En 1981, le volume des exportations s'est situé à 24 % au-dessous de son niveau de 1978 (Tableau 17); il a augmenté légèrement par rapport à 1980, mais cette progression est due en partie aux exportations de girofle, qui

Tableau 16. Madagascar - Exportations, 1978-82

(Valeur en milliards de FMG, volume en milliers de tonnes métriques  
et prix unitaires en FMG par kilogramme)

	1978	1979	1980	1981 Prov.	1982 Prov.
Café, valeur	36,6	38,1	45,1	31,8	42,6
Volume	55,2	63,1	69,5	60,5	60,0
Prix unitaire	663	604	649	524	710
Girofle, valeur	17,2	15,0	6,6	21,1	28,4
Volume	14,8	13,5	4,4	9,3	10,1
Prix unitaire	1.166	1.111	1.510	2.271	2.816
Vanille, valeur	8,6	3,1	3,9	8,1	12,7
Volume	1,5	0,4	0,4	0,7	0,8
Prix unitaire	5.925	7.126	9.621	12.162	15.875
Mollusques et crustacés, valeur	3,1	3,7	3,9	4,6	5,4
Volume	3,5	3,6	3,4	3,2	3,2
Prix unitaire	893	1.034	1.139	1.418	1.678
Produits pétroliers, valeur	1,4	2,2	1,4	3,0	4,7
Volume	73,9	94,9	40,5	59,9	76,5
Prix unitaire	19	24	34	51	61
Sucre, valeur	1,4	1,4	2,5	2,3	1,4
Volume	23,2	19,6	24,0	15,0	10,1
Prix unitaire	62	70	103	153	138
Viande, valeur	1,5	2,9	3,8	1,3	1,6
Volume	3,3	5,3	6,5	2,1	2,1
Prix unitaire	464	555	576	640	757
Cotonnades, valeur	1,5	1,9	1,8	1,9	3,5
Volume	2,9	3,4	3,4	3,1	...
Prix unitaire	510	542	518	615	...
Sisal, valeur	1,2	1,8	1,7	1,6	..
Volume	15,2	15,4	13,5	12,6	...
Prix unitaire	79	115	127	129	...
Chrome, valeur	3,1	1,8	2,0	1,3	1,7
Volume	144,7	109,1	134,5	67,2	70,0
Prix unitaire	22	17	15	19	25
Graphite, valeur	1,3	1,3	1,4	2,2	2,4
Volume	16,9	14,6	11,5	16,4	15,0
Prix unitaire	76	88	125	135	160
Mica, valeur	0,2	0,3	0,3	0,2	...
Volume	1,3	1,2	1,1	0,9	...
Prix unitaire	153	213	296	259	...
Autres produits, valeur	14,3	14,5	17,9	12,0	15,0
Total (f.o.b.)	91,4	88,0	92,3	91,4	119,4

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds.

suivent un cycle de trois à quatre ans et se sont redressées par rapport au creux cyclique où elles s'étaient trouvées en 1980. En francs malgaches, la baisse du volume des exportations a été compensée par la hausse des prix unitaires moyens, de sorte que la valeur des exportations est restée pratiquement inchangée.

La médiocrité des résultats en matière d'exportation s'explique dans une large mesure par la stagnation, voire la baisse, de la production agricole observée au cours des dernières années et liée au fait que le secteur agricole a été gravement négligé. Ce marasme est dû à la détérioration prononcée de l'infrastructure de base, caractérisée notamment par l'insuffisance des moyens de transport, en particulier de mauvaises installations portuaires, par l'insuffisance des services de vulgarisation agricole et des réseaux de distribution et par l'insuffisance de la replantation des arbres et plants productifs de cultures d'exportation. La pénurie des crédits à l'agriculture a beaucoup contribué à ces difficultés. En outre, le manque de pièces de rechange importées nécessaires pour remettre en état le matériel usagé, notamment dans le secteur minier et dans celui des petites entreprises manufacturières, ainsi que l'insuffisance de la rentabilité, par rapport aux niveaux des prix et des taux de change, ont entravé la production et les exportations.

Tableau 17. Madagascar - Indices du commerce extérieur, 1977-82

(1981 = 100)

	1977	1978	1979	1980	1981	<u>1982</u> Proj.
Volume des exportations	101	131	117	91	100	103
Prix à l'exportation <u>1/</u>	98	84	91	119	100	111
Volume des importations	87	91	147	146	100	109
Prix à l'importation <u>1/</u>	66	74	81	93	100	105
Termes de l'échange	148	114	112	128	100	106

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds.

1/ En DTS.

Si l'on examine de plus près l'évolution en 1981, on constate que c'est dans le cas des deux principales cultures d'exportation, le café et le girofle, que les principales modifications en valeur absolue sont intervenues. Les recettes procurées par les exportations de café ont diminué de 13,3 milliards de FMG, du fait à la fois de la réduction des expéditions (-13 %) et de la baisse des prix unitaires moyens (-19 % en francs malgaches). Madagascar a exporté la totalité de son contingent de 50.000 tonnes prévu dans le cadre de l'Accord international sur le café (ICA), ainsi que 10.500 tonnes aux pays non participants à l'ICA. Outre que les cours internationaux du Robusta ont baissé, les prix des exportations de café de Madagascar à destination des pays non participants à l'ICA ont subi les répercussions défavorables des graves contraintes financières pesant sur le pays, qui ont placé les autorités malgaches dans une position de négociation peu avantageuse. En revanche, les recettes d'exportations du girofle se sont accrues de 14,5 milliards de FMG, c'est-à-dire ont plus que triplé, d'une part, en raison d'une augmentation du volume, qui a plus que doublé par rapport à l'année correspondant au creux précédent du cycle de production du girofle, et, d'autre part, en raison de la hausse des prix unitaires moyens, qui ont augmenté de plus de moitié. Ceux-ci ont augmenté pour la deuxième année consécutive mais le volume est resté sensiblement plus faible qu'au cours des années correspondant au sommet précédent du cycle, en 1978-79. Les recettes d'exportation (exprimées en francs malgaches) ont aussi augmenté dans le cas de la vanille et, à un moindre degré, des produits pétroliers, du graphite, des mollusques et crustacés et des cotonnades. L'accroissement des exportations de vanille a fait suite à deux années de stagnation du volume des exportations; les expéditions ont augmenté de 75 % en 1981 et les prix unitaires moyens, poursuivant leur tendance à la hausse des années précédentes, ont progressé de 26 %. Le volume des exportations est toutefois resté inférieur aux niveaux enregistrés en 1977-78.

Les recettes procurées par tous les autres produits d'exportation, notamment la viande, le chrome, le sucré et le sisal, ont diminué. Le volume des exportations de viande a baissé de 68 %, du fait essentiellement du manque de compétitivité sur les marchés mondiaux. Les exportations de viande sont subventionnées depuis 1979 par le biais de crédits bancaires; en 1981, le Trésor a remboursé ces crédits pour un montant de 2,8 milliards de FMG qui correspondait aux exportations de 1979 et 1980. Dans le cas du chrome, le volume des exportations a subi les effets défavorables conjugués des coûts non concurrentiels dus à un matériel périmé, des difficultés de transport et de la faiblesse de la demande mondiale. Des subventions d'un montant de 0,5 milliard de FMC ont été versées en 1981, afin notamment de financer les stocks qui ne pouvaient pas être exportés. La réduction de 38 % du volume des exportations de sucre a plus qu'annulé les effets de l'augmentation des prix. Cette baisse de volume s'explique en partie par la diminution de la production due au vieillissement du matériel et à l'insuffisance des installations d'irrigation. En outre, la progression qu'a marquée la consommation intérieure, en dépit de la hausse considérable des prix à la consommation en 1981, a entraîné une diminution de l'excédent expor-

table. En résumé, à quelques exceptions notables près (girofle, vanille, produits pétroliers et graphite), le volume de toutes les exportations a considérablement diminué en 1981.

En 1982, les recettes d'exportation devraient, d'après les projections, augmenter de 28 milliards de FMG (+ 31 %) pour atteindre 119,4 milliards, compte tenu de la dépréciation du franc malgache en mai 1981. Le volume global des exportations devrait augmenter d'environ 3 %, les accroissements les plus importants, en valeur absolue, étant imputables au café, au girofle, à la vanille et aux produits pétroliers. Le volume des exportations de café marquera sans doute une légère diminution en 1982 mais celle-ci devrait être plus que compensée par le redressement des prix unitaires moyens (qui pourrait atteindre 35 %) consécutif à l'adoption de mesures de stabilisation dans le cadre de l'Accord international sur le café et à la baisse de la production du Brésil due à la gelée de 1981. L'augmentation de 11 milliards de FMG (+ 34 %) des recettes tirées des exportations de café devrait entrer pour deux cinquièmes dans l'augmentation totale prévue pour 1982. La deuxième augmentation la plus forte, par ordre décroissant d'importance, des recettes d'exportation sera sans doute observée pour le girofle : le volume des exportations devrait augmenter de 9 %, au cours de cette seconde année du sommet du cycle, et comme, en outre, les prix unitaires moyens s'accroîtront sans doute de 24 %, les recettes d'exportation du girofle devraient progresser de 7,3 milliards de FMG (+ 35 %), contribuant ainsi pour plus d'un quart à l'augmentation totale des recettes d'exportation. En ce qui concerne les exportations de vanille, on s'attend qu'une augmentation de volume de 14 % et une hausse de 31 % des prix unitaires moyens entraînent une progression sans précédent de 4,6 milliards de FMG (+ 57 %), contribuant pour 16 % à la croissance totale des recettes d'exportation. On s'attend aussi à une augmentation des exportations des produits pétroliers, le développement et la modernisation de la raffinerie devant entraîner un accroissement (de 28 %) du volume des exportations pour la deuxième année consécutive; compte tenu en outre de la hausse prévue (de 20 %) des prix unitaires, les recettes totales tirées des exportations de produits pétroliers devraient augmenter de 1,7 milliard de FMG (+ 57 %). Des augmentations moins importantes sont attendues dans le cas des exportations de mollusques et crustacés, de viande et de graphite, sous l'effet, dans tous les cas, d'une hausse des prix unitaires, les volumes semblant devoir soit stagner, soit diminuer.

#### b. Importations

Après avoir augmenté de près de 70 %, en francs malgaches, en 1979 et de 15 % seulement en 1980, les importations ont diminué de 14 % en 1981 pour ne plus atteindre que 177,9 milliards de FMG (Tableau 18). A cette évolution correspond une expansion en volume de plus de 60 % en 1979, une stagnation en 1980 et une contraction de plus de 30 % en 1981. Cette dernière s'explique par la grave insuffisance de devises dont souffre le pays.

Tableau 18. Madagascar - Structure des importations, c.a.f. 1978-82

	1978	1979	1980	1981 Est.	1982 Proj.	1978	1979	1980	1981 Est.	1982 Proj.
(Milliards de francs malgaches, tonnes métriques)										
(Pourcentage)										
Biens de consommation autres que les produits alimentaires	17,8	22,9	22,0	16,0	20,2	16,7	12,8	10,7	9,0	8,7
Produits alimentaires	17,8	17,7	18,7	27,7	50,4	16,7	9,8	9,1	15,6	21,6
Dont : riz	(11,7)	(8,9)	(11,7)	(18,1)	(38,4)	(11,0)	(5,0)	(5,7)	(10,2)	(16,5)
volume	(167.000)	(156.000)	(177.000)	(192.000)	(300.000)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)
Energie 1/	12,7	20,7	33,6	35,6	43,7	12,0	11,5	16,3	20,0	18,8
Dont : pétrole brut	(7,8)	(11,9)	(26,1)	(29,3)	(...)	(7,3)	(6,6)	(12,7)	(16,5)	(...)
volume	(330 974)	(375.445)	(492.090)	(427.368)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)
Matières premières et produits intermédiaires	28,2	36,0	43,6	31,9	49,4	26,5	20,1	21,2	17,9	21,2
Biens d'équipement	25,9	71,5	70,3	62,7	59,5	24,4	39,9	34,1	35,2	25,6
Pour l'agriculture	(0,5)	(1,6)	(0,6)	(...)	(...)	(0,5)	(0,9)	(...)	(...)	(...)
Pour l'industrie	(25,4)	(69,9)	(69,7)	(...)	(...)	(23,9)	(39,0)	(...)	(...)	(...)
Autres	3,9	10,5	17,8	4,0	9,5	3,7	5,9	8,6	2,3	4,1
Total	106,3	179,3	206,0	177,9	232,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds.

1/ Pétrole brut, essence, gaz et charbon.

Environ la moitié de la diminution totale de 28 milliards de FMG en 1981 est due à la catégorie "divers", qui comprend les importations temporaires, composées essentiellement de biens d'équipement lourds utilisés pour l'exécution des projets d'investissement. Ce recul s'explique par la forte contraction des activités d'investissement consécutive à la pénurie de devises. Viennent ensuite, par ordre décroissant d'importance, la réduction des importations de matières premières et de produits intermédiaires, qui a contribué pour près de deux cinquièmes à la diminution totale, et la réduction des importations de biens de consommation autres que les denrées alimentaires et celle des importations de biens d'équipement, qui ont chacune équivalu à environ 30 % de la réduction globale de la facture d'importations. En revanche, les importations de denrées alimentaires ont augmenté de 9 milliards de FMG (48 %), presque exclusivement sous l'effet des importations de riz. Le volume de celles-ci a atteint 192.000 tonnes (8 %), la production intérieure ayant diminué en raison de la sécheresse; en outre, les prix unitaires moyens ont augmenté de 46 % par rapport à 1980. L'accroissement des importations d'énergie, qui avait atteint 60 % en 1980, n'a plus été que de 6 % en 1981; le volume des importations de pétrole brut a diminué de 6 %.

En 1982, les importations devraient, d'après les projections, augmenter de 55 milliards de FMG (30 %, compte tenu de la dépréciation du franc malgache intervenue en mai 1982), leur volume devant augmenter de 9 % par rapport à son niveau déprimé de 1981. Toutefois, en valeur réelle, ce volume sera supérieur de 20 % à celui de 1978, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne d'environ 5 %. Deux cinquièmes de l'augmentation totale prévue pour 1982 seront probablement attribuables aux denrées alimentaires, notamment au riz dont le volume des importations devrait augmenter de plus de moitié. Après avoir fléchi en 1981, les importations de matières premières et de produits intermédiaires devraient se redresser et progresser de 50 %, contribuant ainsi pour environ un tiers à l'augmentation totale des importations. Cette prévision s'explique par la priorité accordée par les autorités, dans leur programme d'investissement pour 1982-84, à la remise en état de la capacité de production existante, au détriment du lancement de nouveaux projets d'investissement. Conformément à cette politique, les importations de biens d'équipement devraient baisser de 5 %.

En ce qui concerne la composition des importations, celles de biens d'équipement devraient, tout en continuant de baisser en 1982, constituer encore la part la plus importante - environ un quart - du total. La proportion des importations de denrées alimentaires a fluctué, principalement sous l'effet des variations de la demande de riz importé. Etant donné qu'on s'attend à une augmentation considérable des importations de riz en 1982, les importations de denrées alimentaires, ainsi que celles de matières premières et de produits intermédiaires, devraient se situer en deuxième place, par ordre décroissant d'importance, dans l'ensemble des importations, chacune de ces catégories représentant un peu plus d'un cinquième du total. La part des biens de consommation autres que les denrées alimentaires devrait continuer de suivre la tendance à la baisse enregistrée au cours des dernières années et représenter moins de 9 % du total en 1982.

### c. Répartition géographique des échanges

L'importance relative des divers marchés d'exportation de Madagascar n'a guère changé au cours des dernières années (Tableau 19). Il existe toutefois une exception notable, celle de la France, dont la part dans les exportations de Madagascar a diminué presque continuellement, tombant de 26,5 % en 1976 à 19,6 % en 1980. En 1978, la France a fait place aux Etats-Unis en tant que premier marché extérieur de Madagascar, encore que ces deux pays aient eu des parts égales en 1980. En ordre décroissant d'importance, le deuxième marché d'exportation de Madagascar est la République fédérale d'Allemagne, dont la part relative a dépassé 8 % entre 1977 et 1980. L'importance de l'Indonésie en tant que marché extérieur varie considérablement selon que la production et les exportations de girofle, qui est vendu principalement à ce pays, se trouvent au sommet ou au creux de leur cycle. En 1977-80, la part de l'Indonésie dans le total des exportations s'est chiffrée en moyenne à 7,7 %, mais elle a atteint 13,6 % en 1978 et 12,9 % en 1979. La part du Japon a fluctué au cours des dernières années, entre 8,4 % en 1977 et 3,7 % en 1978; mais elle est montée à 10,4 % en 1980, passant ainsi en deuxième position par ordre décroissant d'importance.

La France demeure le principal fournisseur de Madagascar. Sa part relative dans le total des importations de ce pays est tombée à 35 % en 1978 puis à 32 % en 1979, mais s'est redressée en 1980 où elle a dépassé les deux cinquièmes. Les importations en provenance des autres pays des Communautés européennes ont eu tendance à augmenter et sont passées par un maximum de 22,6 % du total en 1980; cette augmentation est essentiellement attribuable à l'accroissement de la part de la République fédérale d'Allemagne, qui reste le deuxième fournisseur de Madagascar. Les importations en provenance du Japon ont représenté en moyenne 5,3 % du total en 1977-80; celles en provenance des Etats-Unis ont été d'environ 3,5 % du total, sauf en 1979 où les volumineuses importations de biens d'équipement liées au programme de développement des investissements ont fait passer la part des Etats-Unis à 10,7 % du total. Avant 1977, les importations de pétrole de Madagascar provenaient surtout du Qatar et de l'Arabie Saoudite. Depuis 1977-78, Madagascar a réorienté ses achats de pétrole vers l'Iraq et la Libye ainsi que vers différents marchés au comptant, qui sont inclus dans la catégorie des "autres" pays.

### 3. Services

Madagascar enregistre d'importants déficits au compte des services. Entre 1977 et 1980, les sorties nettes au titre des services ont augmenté de 60 % pour atteindre 179,6 millions de DTS. Cette détérioration s'explique essentiellement par la brusque augmentation des paiements afférents au fret et aux assurances due à la forte accélération des importations, notamment en 1979, ainsi que par l'augmentation des paiements d'intérêt attribuable à la croissance rapide de la dette extérieure et à la hausse des taux d'intérêt. Le déficit du compte des services a légèrement diminué en 1981, du fait de la réduction des

Tableau 19. Madagascar - Répartition géographique du commerce extérieur, 1977-80 <sup>1/</sup>

	1977	1978	1979	1980	1977	1978	1979	1980
	(Milliards de FMG)				(Pourcentage)			
Exportations, f.o.b.	<u>82,9</u>	<u>87,2</u>	<u>83,8</u>	<u>84,4</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
France	22,0	20,1	21,7	16,6	26,5	23,0	25,9	19,6
Communautés européennes (France exceptée)	14,5	9,8	13,7	17,3	17,5	11,2	16,3	20,4
Rép. féd. d'Allemagne	(7,0)	(6,5)	(6,4)	(7,8)	(8,4)	(7,5)	(7,6)	(9,2)
Italie	(1,9)	(1,2)	(2,8)	(2,3)	(2,3)	(1,4)	(3,3)	(2,7)
Pays-Bas	(2,6)	(1,1)	(2,5)	(3,4)	(3,1)	(1,3)	(3,0)	(4,0)
Royaume-Uni	(2,1)	(0,2)	(1,2)	(2,9)	(2,6)	(0,3)	(1,4)	(3,4)
Belgique-Luxembourg	(0,7)	(0,7)	(0,7)	(0,6)	(0,8)	(0,8)	(0,8)	(0,7)
Danemark	(0,2)	(0,1)	(0,1)	(0,3)	(0,3)	(0,1)	(0,2)	(0,4)
Etats-Unis	18,5	21,9	12,3	16,6	22,3	25,1	14,7	19,6
La Réunion	2,4	2,4	2,7	2,6	2,9	2,8	3,2	3,1
Japon	7,0	3,2	4,4	8,8	8,4	3,7	5,2	10,4
Malaisie	0,8	—	0,4	0,4	1,0	—	0,5	0,5
Indonésie	1,0	11,9	10,8	2,5	1,2	13,6	12,9	2,9
Arabie	3,7	1,9	4,5	2,9	4,5	2,2	5,4	3,4
Autres pays	13,0	16,0	13,3	17,1	15,7	18,4	15,9	20,1
Importations, c.a.f.	<u>85,2</u>	<u>99,6</u>	<u>135,3</u>	<u>126,8</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
France	33,5	34,7	43,6	52,5	39,3	34,8	32,2	41,4
Communautés européennes (France exceptée)	16,8	22,2	25,8	28,6	19,7	22,3	19,1	22,6
Rép. féd. d'Allemagne	(7,1)	(13,9)	(12,5)	(13,0)	(8,3)	(13,9)	(9,2)	(10,2)
Italie	(4,1)	(3,0)	(5,2)	(4,8)	(4,8)	(3,0)	(3,9)	(3,8)
Pays-Bas	(2,1)	(2,1)	(2,9)	(2,5)	(2,5)	(2,2)	(2,2)	(2,0)
Royaume-Uni	(1,9)	(1,4)	(2,7)	(4,0)	(2,2)	(1,4)	(2,0)	(3,2)
Belgique-Luxembourg	(1,5)	(1,7)	(2,2)	(4,0)	(1,8)	(1,7)	(1,6)	(3,2)
Danemark	(0,1)	(0,1)	(0,3)	(0,3)	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(0,2)
Etats-Unis	2,8	3,4	14,5	4,5	3,3	3,4	10,7	3,6
Qatar	2,6	1,1	—	—	3,0	1,1	—	—
Japon	4,4	4,7	7,7	6,9	5,2	4,7	5,7	5,4
Arabie Saoudite	—	1,0	—	0,4	—	1,0	—	0,3
République populaire de Chine	3,4	6,2	6,5	1,9	4,0	6,2	4,8	1,5
Autres pays	21,7	26,3	37,2	32,0	25,5	26,5	27,5	25,2

Source : données communiquées par les autorités malgaches.

<sup>1/</sup> Les données ne concordent pas avec celles de la balance des paiements, ni avec celles des Tableaux 16 et 18.

paiements afférents au fret et aux assurances sur marchandises associée à la baisse du volume des importations. Toutefois, les paiements au titre du revenu des investissements ont continué d'augmenter et enregistré leur progression la plus forte (71 %) des dernières années. En 1981, des paiements d'intérêts d'un montant de 17,5 millions de DTS ont fait l'objet d'un réaménagement dans le cadre des renégociations avec le Club de Paris et en vertu d'autres accords conclus avec des créanciers privés. Toutefois, les intérêts moratoires dus dans le cadre du réaménagement du principal et des intérêts, ainsi qu'au titre de la consolidation de l'encours des arriérés, se sont élevés à 10,6 millions de DTS, de sorte que la réduction nette des paiements d'intérêt n'a représenté que 6,9 millions de DTS. En 1982, les sorties nettes au titre des services devraient augmenter de 6 %, du fait essentiellement d'un nouvel accroissement (28 %) des paiements au titre des intérêts de la dette extérieure. Cet accroissement tient compte du réaménagement de dette obtenu pour la période se terminant en juin 1982 dans le cadre des renégociations avec le Club de Paris. Avant tout nouveau réaménagement, les intérêts moratoires à verser sur le réaménagement du principal et des intérêts et sur la consolidation des arriérés obtenus jusqu'ici dépassent de 3,4 millions de DTS les paiements d'intérêt réaménagés pour le premier semestre de 1982.

#### 4. Mouvements de capitaux

Les entrées nettes de capitaux non monétaires, qui avaient plus que quintuplé en 1979, n'ont plus augmenté que de 57 % en 1980 et sont restées pratiquement inchangées en 1981. Les augmentations de 1979-80 s'expliquent par la politique de développement des investissements et par la forte hausse des importations au cours de cette période, encore que, comme on l'a noté précédemment, les entrées de capitaux n'aient pas été suffisantes pour couvrir les besoins de financement et que des déficits globaux considérables, y compris une accumulation des arriérés à partir de 1980, aient été enregistrés pour les deux années. La quasi-stabilité globale des entrées en 1981 est due à ce que l'augmentation au titre du secteur public a été contrebalancée par la diminution au titre du secteur privé. Les paiements d'amortissement initialement exigibles ont été réduits grâce aux réaménagements négociés en 1981; ceux-ci font l'objet d'une analyse plus détaillée dans la sous-section 5 consacrée à la dette extérieure. Le montant total des paiements de principal qui ont été réaménagés s'est chiffré à 31,5 millions de DTS en 1981. Les autres mouvements de capitaux, qui comprennent les capitaux à court terme, les erreurs et omissions et les ajustements pour modification de valeur, sont passés d'une position de sorties nettes de 0,8 million de DTS en 1980 à une position d'entrées nettes de 20,7 millions de DTS en 1981, compensant ainsi la faible augmentation des paiements d'amortissement qui subsistait après le réaménagement et le fait qu'il n'y a pas eu de prêt du Fonds fiduciaire en 1981.

En 1982, les entrées nettes de capitaux devraient diminuer de 44 millions de DTS. Les entrées brutes augmenteront sans doute, notamment du fait de l'octroi de prêts étrangers assortis de conditions

libérales et liés aux importations exceptionnelles de riz, mais les paiements d'amortissement devraient plus que tripler, compte tenu du réaménagement de la dette de 23,7 millions de DTS obtenu dans le cadre du Club de Paris pour la période se terminant fin juin 1982. Toutefois, les remboursements de principal diminueront sans doute, dans la mesure où Madagascar parviendra à négocier d'autres réaménagements de dette pour 1982.

## 5. Dette extérieure

Les dispositions juridiques régissant la conclusion des emprunts extérieurs figurent dans la réglementation du contrôle des changes en date du 25 novembre 1972 (Décret 72-446), qui spécifie notamment que les emprunts à l'étranger doivent être préalablement autorisés par le Ministre des finances. Ce mécanisme d'encadrement a fonctionné convenablement au cours de la période qui s'est terminée au milieu de 1978; les emprunts extérieurs ont été contenus à des niveaux peu élevés et se sont limités essentiellement à des prêts associés à des projets et assortis de conditions libérales. Mais ensuite, à cause de la forte expansion des investissements publics et de l'augmentation spectaculaire des emprunts extérieurs qui en est résultée, le système d'encadrement et de surveillance a, en fait, cessé de fonctionner. Le problème a été aggravé par l'apparition, en 1980, d'arriérés de paiements au titre du service de la dette extérieure. Afin d'atténuer l'acuité du grave problème de l'endettement extérieur, et notamment pour se conformer à l'engagement qu'elles avaient pris, dans le cadre des accords de confirmation conclus pour 1980 et 1981 avec le Fonds, de contrôler les limites imposées aux nouveaux prêts extérieurs, les autorités ont progressivement remis en place le dispositif d'encadrement et de contrôle des emprunts extérieurs. En outre, l'établissement d'un inventaire général des emprunts extérieurs existant a été entrepris dans le but, notamment, de préparer la renégociation des obligations extérieures de Madagascar envers les créanciers publics dans le cadre du Club de Paris (juin 1981), ainsi que vis-à-vis d'un certain nombre de créanciers privés, dont des banques. Grâce à ces mesures, l'identification des obligations extérieures existantes a considérablement progressé depuis, sauf dans le cas des arriérés et des arriérés consolidés pour lesquels on ne dispose pas encore de ventilation par créancier. La réglementation du contrôle des changes de 1972 a été réinstituée en fait et renforcée. La réorientation de la politique d'investissement de Madagascar (voir section III ci-dessus) s'est traduite par l'attribution de nouveaux pouvoirs et nouvelles responsabilités à la Direction générale du Plan afin de garantir l'application rigoureuse du programme d'investissement de 1982-84. Dans ce contexte, un comité technique spécial, chargé d'approuver les conditions et modalités de tous les emprunts extérieurs, a été créé au sein de la Direction générale du Plan.

Après s'être maintenu à des niveaux relativement faibles au cours des dernières années, l'encours de la dette extérieure de Madagascar a considérablement augmenté pendant la période 1979-81 (Tableau 20). Entre la fin de 1979 et la fin de 1981, sa valeur en monnaie locale a

Tableau 20 Madagascar - Dette extérieure, 1979-81, et projections des paiements afférents au service de la dette, 1982-86 <sup>1/</sup>

	Encours			Paiements afférents au service de l'encours de la dette					
	1979	1980	1981	1982			1983		
	Fin de période			Amort.	Int.	Total	Amort.	Int.	Total
(Milliards de francs malgaches) <sup>2/</sup>									
Pays de l'OCDE	63,6	120,7	164,8	31,5	15,1	46,6	38,5	13,4	51,9
Prêts des gouvernements et des organismes publics	..	37,5	57,3	2,8	2,7	5,5	3,7	3,0	6,7
Prêts des institutions financières	...	78,0	99,7	25,4	11,7	37,1	33,5	9,9	43,4
Crédits-fournisseurs	.	5,2	7,8	3,3	0,7	4,0	1,3	0,5	1,8
Autres pays <sup>3/</sup> (prêts des gouvernements et des organismes publics)	14,3	30,3	58,1	6,2	1,8	8,0	7,5	2,0	9,5
Organisations internationales	36,3	63,5	105,0	3,1	4,5	7,6	3,4	6,9	10,2
Dont utilisation des ressources du FMI	(2,6)	(12,4)	(25,0)	(2,1)	(2,6)	(4,7)	(1,5)	(4,9)	(6,4)
Sous-total	114,2	214,5	327,9	40,8	21,4	62,2	49,4	22,2	71,6
Emprunts exceptionnels de l'administration centrale pour financer le déficit de la balance des paiements	14,0	31,4	46,6	—	1,0	1,0	7,6	1,6	9,2
Arriérés consolidés	—	—	32,0	17,7	3,2	20,9	9,4	3,4	12,8
Total (avant allègement de la dette)	128,2	245,9	406,5	58,5	25,6	84,1	66,4	27,2	93,6
Réaménagement de la dette (autre que les arriérés)	—	—	11,1	9,0 <sup>4/</sup>	4,3 <sup>4/</sup>	13,3 <sup>4/</sup>	...	...	...
Intérêts moratoires	—	—	—	—	2,4	2,4	..	2,5	2,5
Total (après allègement de la dette)	128,2	245,9	417,6	49,5	23,7	73,2	66,4	29,7	96,1
<b>Pour mémoire</b>									
Intérêts réaménagés en 1981			5,6						
Intérêts moratoires en 1981			3,4 <sup>5/</sup>						
(Millions de DTS) <sup>2/</sup>									
Total (avant allègement de la dette)	484,2	853,8	1.215,2	154,0	67,4	221,4	166,2	68,1	234,3
Total (après allègement de la dette)	484,2	853,8	1.248,4	130,2	62,4	192,6	166,2	74,3	240,5

Tableau 20 (fin). Madagascar - Dette extérieure, 1979-81, et projections des paiements afférents au service de la dette, 1982-86 <sup>1/</sup>

	Paiements afférents au service de l'encours de la dette								
	1984			1985			1986		
	Amort.	Int.	Total	Amort.	Int.	Total	Amort.	Int.	Total
(Milliards de francs malgaches) <sup>2/</sup>									
Pays de l'OCDE	32,7	10,4	43,1	27,1	7,4	34,5	21,9	5,8	27,7
Prêts des gouvernements et des organismes publics	3,9	3,5	7,4	4,1	2,9	7,0	4,0	3,3	7,3
Prêts des institutions financières	27,7	6,5	34,2	22,0	4,2	26,2	17,0	2,3	19,3
Crédits-fournisseurs	1,1	0,4	1,5	1,0	0,3	1,3	0,9	0,2	1,1
Autres pays <sup>3/</sup> (prêts des gouvernements et des organismes publics)	7,8	1,6	9,4	7,8	1,0	8,8	6,8	0,9	7,7
Organisations internationales	13,5	7,0	20,5	15,9	5,7	21,6	8,4	4,8	13,2
Dont utilisation des ressources du FMI	(9,4)	(4,8)	(14,2)	(11,3)	(3,8)	(15,1)	(4,4)	(2,7)	(7,1)
Sous-total	54,0	19,0	73,0	50,8	14,1	64,9	37,1	11,5	48,6
Emprunts exceptionnels de l'administration centrale pour financer le déficit de la balance des paiements	7,2	1,0	8,2	3,6	0,8	4,4	3,6	0,8	4,4
Arriérés consolidés	9,4	1,7	11,1	6,4	0,4	6,8	=	=	=
Total (avant allègement de la dette)	70,6	21,7	92,3	60,8	15,3	76,1	40,7	12,3	53,0
Réaménagement de la dette (autre que les arriérés)	..	...	..	..	...	..	...	...	...
Intérêts moratoires	..	2,5	2,5	..	2,5	2,5	..	2,5	2,5
Total (après allègement de la dette)	70,6	24,2	94,8	60,8	17,8	78,6	40,7	14,8	55,5
<b>Pour mémoire</b>									
Intérêts réaménagés en 1981									
Intérêts moratoires en 1981									
(Millions de DTS) <sup>2/</sup>									
Total (avant allègement de la dette)	176,7	54,3	231,0	152,2	38,3	190,5	101,9	30,8	132,7
Total (après allègement de la dette)	176,7	60,6	237,3	152,2	44,6	196,8	101,9	37,0	138,9

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds

1/ Prêts contractés jusqu'à fin 1981, y compris les arriérés consolidés, mais non compris l'encours des arriérés de paiements.

2/ Convertis sur la base des taux de change en fin de période, pour 1979-81 1 DTS = 264,8 FMG (1979), 288 FMG (1980), 334,5 FMG (1981), pour les années suivantes, convertis sur la base des taux présumés ci-après 1 DTS = 380 FMG (1982) et 399,5 FMG (1983-86)

3/ Y compris les pays arabes et les pays du bloc de l'Est.

4/ Réaménagement de la dette obtenu pour la période se terminant en juin 1982 dans le cadre des négociations de juin 1981 avec le Club de Paris.

5/ Y compris les intérêts sur les arriérés consolidés.

plus que triplé pour atteindre 417,6 milliards de FMG (ce qui correspond à une augmentation de deux fois et demi de sa valeur en DTS, qui a atteint 1.248,4 millions de DTS); il équivalait, fin 1981, à 53,3 % du PIB. En outre, l'encours des arriérés de paiements s'élevait à 34,6 milliards de FMG (103,3 millions de DTS) à la même date, soit l'équivalent de 4,4 % du PIB et de 33 % des exportations de biens et de services. Une fraction indéterminée de ces arriérés était constituée de paiements afférents au service de la dette à moyen et à long terme, dont environ 9 millions de DTS au titre de la dette précédemment réaménagée.

La brusque augmentation de la dette extérieure de Madagascar s'est accompagnée d'une forte dégradation de son profil. La structure des échéances et les taux d'intérêt des nouveaux prêts contractés se sont considérablement aggravés entre 1977 et 1980 (Tableau 21). En 1977, près de 90 % des nouveaux emprunts étaient à échéance de plus de 10 ans et aucun n'avait une échéance de 1 à 5 ans; en 1979, plus de 16 % des nouveaux emprunts étaient à échéance de 1 à 5 ans, ou plus courte. La structure globale des échéances, un peu moins défavorable en 1980, s'est plus sensiblement améliorée en 1981 du fait qu'a été respecté le plafond imposé, dans le cadre de l'accord de confirmation conclu avec le Fonds, à la conclusion de nouveaux emprunts assortis d'échéances allant de 1 à 10 ans. Le taux d'intérêt moyen servi sur les nouveaux prêts est passé de 4,6 % en 1977 à 7,5 % en 1980 mais est redescendu à 2,8 % en 1981. L'échéance moyenne des emprunts est tombée de 23 ans en 1977 à 15,2 ans en 1979 mais est ensuite remontée à 17,1 ans en 1980 et à 24,7 ans en 1981. Du fait de cette évolution, les paiements afférents au service de la dette extérieure de Madagascar ont augmenté de façon spectaculaire. Le rapport entre ces paiements et les recettes provenant des exportations de biens et de services est passé d'environ 6 % en 1978 à 9,8 % en 1979, à 14,5 % en 1980 et à 42 % en 1981. Le chiffre de 1981 ne tient pas compte du réaménagement de dette négocié par Madagascar au cours de la même année; si l'on tient compte de ce réaménagement, le coefficient du service de la dette atteint encore 30 % pour 1981, soit deux fois plus qu'en 1980. Et pourtant, les chiffres pour 1980 et 1981 sont sous-estimés car ils ne comprennent pas le coût des emprunts qu'il a fallu contracter pour éviter l'accumulation des arriérés de paiements extérieurs. En 1982, le coefficient du service de la dette continuera probablement d'augmenter rapidement. Si l'on ne tenait compte d'aucun réaménagement de dette, le coefficient s'élèverait à environ 63 %; si l'on tient compte du réaménagement de dette déjà obtenu dans le cadre du Club de Paris pour la période se terminant en juin 1982, le coefficient du service de la dette pourrait s'élever encore à environ 54 %. Sur la base des prêts qui étaient contractés à la fin de 1981, sans envisager un nouveau réaménagement de dette mais en tenant compte des intérêts moratoires à verser sur la dette réaménagée jusqu'ici, on peut s'attendre que les paiements afférents au service de la dette extérieure de Madagascar atteignent un niveau record de 96 milliards de FMG (240,5 millions de DTS) en 1983 et ne diminuent ensuite que progressivement pour se situer à 55 milliards de FMG (139 millions de DTS) en 1986.

Tableau 21. Madagascar - Nouveaux emprunts extérieurs contractés et estimations de la structure et des conditions des emprunts, 1977-81

	1977		1978		1979		1980		1981	
	Dollars E.U.	DTS	Dollars E.U.	DTS	Dollars E.U.	DTS	Dollars E.U.	DTS	Dollars E.U.	DTS
	(Millions de dollars E.U. et de DTS)									
Gouvernements	46,5	39,8	152,9	122,1	77,3	59,8	77,9	59,8	92,5	78,4
Organisations internationales	33,3	28,5	56,5	45,1	78,0	60,4	80,8	62,1	70,9	60,2
Fournisseurs	16,8	14,4	30,4	24,3	127,2	98,5	6,7	5,2	--	--
Institutions financières	2,2	1,8	84,2	67,2	108,1	83,6	140,0	107,5	18,6	15,8
Financement exceptionnel de la balance des paiements	3,0	2,6	--	--	100,0	77,4	39,3	30,2	9,4	8,0
Total	101,8	87,2	324,0	258,7	490,6	379,7	344,7	264,8	191,4	162,4
	Profil des échéances et des taux d'intérêt									
	(Pourcentage)									
Plus d'un an, mais n'excédant pas 5 ans	--	--	1,7	--	16,4	--	20,1	--	0,1	--
Plus de 5 ans, mais n'excédant pas 8 ans	11,4	--	21,6	--	25,6	--	20,9	--	12,6	--
Plus de 8 ans, mais n'excédant pas 10 ans	--	--	9,1	--	22,7	--	15,9	--	10,1	--
Plus de 10 ans, mais n'excédant pas 15 ans	32,7	--	34,2	--	12,6	--	10,8	--	35,0	--
Plus de 15 ans	55,9	--	33,4	--	22,7	--	32,3	--	42,2	--
Total	100,0	--	100,0	--	100,0	--	100,0	--	100,0	--
Taux d'intérêt moyen	4,6	--	5,7	--	5,8	--	7,5	--	2,8	--
Echéance moyenne (nombre d'années)	23,0	--	17,0	--	15,2	--	17,1	--	24,7	--

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et BIRD.

Comme on l'a précédemment noté, la détérioration spectaculaire de la position en devises de Madagascar a exigé que soient renégociés en 1981 les paiements afférents au service de la dette du pays vis-à-vis de ses créanciers publics dans le cadre du Club de Paris, ainsi que vis-à-vis d'un certain nombre de créanciers privés, dont plusieurs banques. Les renégociations de juin 1981 dans le cadre du Club de Paris ont permis de rééchelonner 95 % du principal et des intérêts exigibles entre le 1<sup>er</sup> janvier 1981 et le 30 juin 1982; pour 85 % de ces engagements, le différé d'amortissement a été fixé à 5,3 ans et le délai de remboursement à 9,8 ans; des différés et délais plus courts ont été appliqués aux 10 % restants. En outre, les arriérés de paiements du service de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 1981, y compris les arriérés à court terme, ont aussi été rééchelonnés, 25 % de ces arriérés devant être acquittés à la fin de 1981 et le reste en huit versements semestriels égaux à partir du 31 mars 1982. Le montant total des obligations exigibles en 1981 qui a été réaménagé dans le cadre du Club de Paris est évalué à quelque 16,7 milliards de FMG (environ 50 millions de DTS) à la fin de 1981. En outre, des arriérés, notamment à court terme, d'un montant estimé à 8 milliards de FMG (environ 25 millions de DTS) ont été réaménagés au Club de Paris. Le montant total des arriérés (y compris ceux vis-à-vis des créanciers privés) qui ont été consolidés en 1981 - déduction faite des remboursements correspondants - s'élevait à 32 milliards de FMG à la fin de 1981 (95,5 millions de DTS). Les intérêts moratoires à verser au titre des réaménagements et consolidations susmentionnés se sont élevés à 3,4 milliards de FMG (10,6 millions de DTS). Ainsi, l'allègement net de dette obtenu en 1981 - c'est-à-dire le réaménagement du principal et des intérêts exigibles en 1981 et la consolidation des arriérés, mais déduction faite des intérêts moratoires - s'est chiffré à 45,3 milliards de FMG (environ 135 millions de DTS). Au cours des six premiers mois de 1982, le montant de la réduction nette de dette obtenue jusqu'à présent dans le cadre des renégociations 1981 avec le Club de Paris s'est élevé à 10,9 milliards de FMG (28,7 millions de DTS).

## VII. Régime des changes et du commerce 1/

Madagascar continue d'appliquer des restrictions générales de change et de commerce. Depuis les dernières consultations au titre de l'article IV et l'introduction des modifications décrites dans le document intitulé "Extension of Approval of Exchange Restrictions" (EBS/81/85, 7 avril 1981), les principaux faits notables ont été la modification des dispositions de change et du taux de change, la persistance d'arriérés de paiements extérieurs et le renforcement des restrictions à l'importation.

---

1/ On trouvera également une description du régime des changes et du commerce de Madagascar au 31 décembre 1980 dans le Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change, 1981.

## 1. Régime des taux de change

Avant le 2 avril 1982, le franc malgache était rattaché au franc français, au taux de 50 FMG = 1 FF. Les taux acheteur et vendeur officiels du franc français étaient respectivement 49,75 et 50,25 FMG. A dater du 2 avril 1982, le franc malgache a été défini par référence à un panier de plusieurs monnaies. Le coefficient de pondération affecté à chacune de celles-ci est calculé en fonction de la répartition du commerce extérieur de Madagascar pendant la période 1973-80. Il n'existe pas de monnaie d'intervention, encore que la majorité des transactions soit effectuée en francs français et en dollars E.U. Suivant les mouvements des monnaies composant le panier, la Banque centrale de Madagascar ajuste quotidiennement le taux de change du franc malgache par rapport aux huit monnaies pour lesquelles elle fournit une cotation, c'est-à-dire, le deutsche mark, le dollar E.U., le florin néerlandais, le franc belge, le franc français, le franc suisse, la lire italienne et la livre sterling. L'écart séparant les taux vendeur et acheteur officiels des huit monnaies cotées par la Banque centrale vis-à-vis du franc malgache est de 1 %.

Le 15 mai 1982, les autorités malgaches ont annoncé que le franc malgache serait dévalué, à compter du 17 mai, de 13 % par rapport au panier de monnaies de référence; cet ajustement représentait une dévaluation de 15 % en monnaie locale. Le taux médian par rapport au dollar E.U., au 17 mai 1982, était de 350,92 FMG pour 1 dollar E.U., contre 303,21 au 14 mai, soit une dévaluation de 13,6 % en dollars E.U. et de 15,7 % en monnaie locale.

Si l'on prend pour base le premier trimestre de 1978, le taux de change effectif nominal pondéré en fonction du commerce extérieur s'est légèrement apprécié jusqu'au troisième trimestre de 1980 (Tableau 22). Il s'est ensuite déprécié presque sans interruption, sous l'effet de l'affaiblissement du franc français. Fin 1981, le taux de change effectif nominal pondéré en fonction du commerce extérieur avait diminué de près de 10 % par rapport à son niveau de base de 1978. Cette tendance s'est poursuivie en 1982. Le 18 mai 1982, à la suite de la dévaluation de 13 % du franc malgache par rapport au panier de référence, la dépréciation nominale a atteint 22,7 % par rapport au niveau de base. Etant donné que les exportations sont pour la plupart libellées en dollars E.U., la dépréciation du taux nominal appliqué aux exportations a été beaucoup plus importante que celle de son homologue appliqué aux importations.

Toutefois, en valeur réelle (après ajustement tenant compte des modifications des prix relatifs), l'évolution de l'indice implique que le franc malgache s'était apprécié d'environ 19 %, fin 1981, par rapport à son niveau de base de 1978 et qu'il s'est apprécié de 4,7 % en 1981. Il convient de noter cependant que l'indice des prix à la consommation de Madagascar qui est utilisé pour calculer le taux de change effectif réel n'est pas pleinement représentatif des fluctuations de prix dans le pays puisqu'il est essentiellement basé sur des prix réglementés et ne couvre que la capitale, Antananarivo.

Tableau 22. Madagascar - Indices des taux de change effectifs  
du franc malgache, 1976-82  
(Nombre d'unités de devises pour un franc malgache) <sup>1/</sup>

		Nominal			Réel <sup>2/</sup>		
		Import.	Export.	Echanges	Import.	Export.	Echanges
1976	T4	101,7	98,7	100,4	106,6	102,3	104,7
1977	T1	101,4	98,5	100,1	105,6	101,4	103,7
	T2	101,3	98,6	100,1	100,9	97,6	99,4
	T3	101,1	98,5	100,0	98,3	95,6	97,1
	T4	100,2	99,1	99,7	100,2	99,2	99,8
1978	T1	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	T2	100,3	101,2	100,7	98,5	99,4	98,9
	T3	99,7	102,3	100,8	96,5	99,1	97,6
	T4	100,6	104,3	102,2	101,9	105,7	103,6
1979	T1	100,5	102,9	101,6	102,8	105,3	103,9
	T2	100,5	103,0	101,6	101,8	104,1	102,8
	T3	101,5	105,7	103,4	105,9	110,1	107,8
	T4	102,8	107,7	105,0	107,0	112,1	109,3
1980	T1	101,1	101,7	101,4	106,6	107,5	107,0
	T2	101,5	105,9	103,4	105,6	110,1	107,6
	T3	100,6	104,1	102,1	108,3	112,6	110,2
	T4	98,6	99,7	99,1	112,9	114,9	113,8
1981	T1	97,0	94,8	96,0	116,2	114,3	115,4
	T2	94,9	87,8	91,5	121,8	114,1	118,0
	T3	96,1	88,8	93,1	121,6	113,9	118,5
	T4	93,6	86,5	90,4	122,3	115,2	119,1
1982	31/3	93,0	83,1	88,2			
	30/4			87,5			

Source : calculs des services du Fonds.

<sup>1/</sup> Une diminution de l'indice dénote une dépréciation du FMG.

<sup>2/</sup> Taux de change effectif nominal ajusté en fonction de l'indice relatif des prix à la consommation (indice officiel des prix à la consommation pour Antananarivo).

## 2. Arriérés de paiements extérieurs

Madagascar a des arriérés de paiements extérieurs (autres que ceux liés aux transferts de dividendes, qui sont étudiés ci-dessous) depuis le début de 1980. Ils sont d'abord apparus au titre du règlement des importations et des services divers, puis au titre des paiements afférents au service de la dette extérieure. Fin 1980, ils s'élevaient à 174,5 millions de DTS, soit l'équivalent de près de la moitié des exportations de biens et de services de la même année. En 1981, leur montant a été réduit de 71,2 millions de DTS et ramené ainsi à 103,3 millions de DTS à la fin de l'année. La réduction s'explique très largement par la consolidation des arriérés en obligations à moyen terme, mais a dû être effectuée au prix d'un accroissement des charges futures du service de la dette. Si l'on ne tient compte que des paiements nets (c'est-à-dire paiements effectifs et nouveaux arriérés de paiement), à l'exclusion des effets des réaménagements, l'encours des arriérés de paiements extérieurs autres que ceux liés aux dividendes a augmenté de 38,6 millions de DTS. En raison de la persistance des pénuries de devises, l'encours des arriérés de paiements extérieurs a encore augmenté, au premier trimestre de 1982, de 41,5 millions de DTS pour atteindre 144,8 millions de DTS, dont 21 millions représentaient des arriérés de paiements exigibles au titre d'arriérés précédemment consolidés.

En outre, les arriérés au titre des transferts de dividendes existent depuis environ 1973. Fin 1980, ils s'élevaient à 3,35 milliards de FMG (11,6 millions de DTS). En 1981, les transferts de dividendes se sont chiffrés à 0,7 milliard de FMG. Toutefois, depuis le début de 1981 environ, la Banque centrale a cessé d'examiner les demandes de transfert de dividendes qui lui étaient soumises, au motif que l'insuffisance de devises empêcherait, de toute manière, d'effectuer ces transferts. De ce fait, il n'a pas été possible de déterminer le montant de l'encours des dividendes dont le transfert est effectivement en souffrance faute de devises. En 1981, le montant total des demandes de transfert non examinées (qui ne concernent pas nécessairement toutes de véritables dividendes transférables), en souffrance à la Banque centrale, a augmenté de 2,3 milliards de FMG.

## 3. Importations et paiements des importations

Les importateurs sont tenus d'obtenir l'autorisation du Ministère de l'économie et du commerce <sup>1/</sup> avant de pouvoir se livrer à toute opération d'importation. Ils sont classés en trois catégories : 1) les entreprises publiques et les entreprises dans lesquelles l'Etat détient une participation majoritaire; 2) les entreprises industrielles, agricoles et minières qui importent des pièces détachées, des biens intermédiaires et des biens d'équipement pour leur propre production, 3) les entreprises spécialisées (publiques ou privées) qui importent en vue de la revente sur le marché intérieur.

---

<sup>1/</sup> Ministère de l'industrie et du commerce, depuis janvier 1982.

Les importations sont classées en deux groupes : celles qui sont autorisées dans le cadre du programme annuel d'importations et celles qui sont interdites. Ces dernières sont énumérées sous 545 positions ou sous-positions tarifaires; ce sont principalement des denrées alimentaires, des aliments préparés et d'autres biens de consommation. La valeur globale du programme d'importation est déterminée conjointement par le Ministère de l'économie et du commerce, le Ministère des finances et la Banque centrale, de manière à tenir compte des besoins intérieurs de l'économie et des considérations de balance des paiements. Des contingents sont ensuite attribués aux importateurs dans la limite globale du programme d'importation.

A cause de la grave pénurie de devises, il n'a pas été possible en 1981 de s'en tenir au système du programme annuel d'importation. Depuis août 1981, un comité spécial, composé de représentants du Ministère de l'économie et du commerce, du Ministère des finances, de la Banque centrale et des banques commerciales se réunit toutes les semaines; il est chargé de gérer le montant limité de devises disponibles en établissant des "budgets" mensuels de devises. Les importations de produits essentiels sont autorisées dans les limites de ces budgets. Au cours des six premiers mois de 1982, les importations ont continué d'être contingentées de cette manière. Pour l'ensemble de l'année, un programme d'importation a été élaboré dans le cadre du programme global de stabilisation financière en vue d'accroître le volume des importations d'environ 9 % et de permettre ainsi un redressement de l'activité économique au second semestre. Comme on l'a précédemment noté, les arriérés de paiements au titre du règlement des importations sont apparus en 1980 et ont persisté depuis.

#### 4. Exportations

Aucune modification n'a été apportée à la réglementation régissant les exportations, depuis les dernières consultations au titre de l'article IV. Toutes les exportations doivent faire l'objet d'une licence délivrée par la Direction du commerce extérieur. Pour les principales cultures d'exportation, la licence est délivrée par l'office de stabilisation des prix de produits de base compétent. Les recettes en devises procurées par les exportations peuvent être reversées au plus tard un mois après l'arrivée des produits à leur destination. Les entreprises commerciales sous contrôle de l'Etat (ROSO, SICE, SINPA, SONACO, SOMACODIS) jouissent d'un monopole des exportations de certains produits agricoles d'exportation importants, tels que le café, le girofle, le poivre et les haricots-beurre.

#### 5. Opérations invisibles

La plupart des paiements au titre des opérations invisibles nécessitent l'autorisation préalable du Ministère des finances et du Plan; pour certains types de transactions, celui-ci a délégué ses pouvoirs à des banques agréées. Des limites spécifiques s'appliquent à la vente de devises pour un certain nombre de catégories d'opérations

invisibles courantes. Les résidents ont droit à une allocation annuelle de devises pour voyages touristiques, d'un montant équivalant à 100.000 FMG par voyageur (50.000 FMG pour les enfants de moins de 10 ans). Pour les voyages d'affaires à l'étranger, des devises peuvent être achetées pour un montant maximal équivalant à 10.000 FMG par jour et par personne, dans la limite d'un plafond annuel de 300.000 FMG. Les banques agréées ne sont pas autorisées à vendre des billets de banque étrangers pour un montant dépassant l'équivalent de 20.000 FMG par personne et par voyage, qu'il s'agisse de voyage touristique ou de voyage d'affaires. Il existe également des limites de base pour les frais d'études et pour certaines autres opérations invisibles courantes. Les demandes de vente de devises pour les autres catégories d'opérations invisibles sont examinées et discrétionnairement réglées par le Ministère des finances et du Plan.

Les étrangers travaillant à Madagascar sont autorisés à transférer les économies réalisées sur leurs salaires et traitements, sur présentation de leur contrat d'emploi et permis de travail et à condition que le transfert ait lieu dans les trois mois suivant la période de paie. Le montant transférable est limité à 25 % de la rémunération nette pour les célibataires et les personnes mariées ayant leur famille à Madagascar, et à 45 % pour les personnes dont la famille ne réside pas à Madagascar, sous réserve d'un plafond de 300.000 FMG par personne et par mois.

Les étrangers ayant un statut de non-résident peuvent recevoir des dividendes, en totalité lorsqu'ils sont distribués par des entreprises industrielles et jusqu'à concurrence de 75 % lorsqu'ils sont distribués par d'autres sociétés. Les procédures administratives régissant l'approbation et le transfert des dividendes exigent que les demandes de transfert soient présentées par l'intermédiaire des banques commerciales à la Banque centrale. Les demandes qui ont été agréées par la Banque centrale sont transmises au Ministère des finances, pour approbation du transfert du montant de devises concerné. La demande est alors renvoyée à la Banque centrale, qui délivre les devises. La vérification des demandes a pour but de déterminer si les montants en cause constituent effectivement de véritables dividendes; pour cela, le demandeur est tenu de prouver que les montants à transférer ne sont pas incompatibles avec les besoins de trésorerie de la société distributrice et que les obligations fiscales ont été remplies.

Comme on l'a déjà noté, des arriérés de paiements d'invisibles, autres que ceux qui concernent les transferts de dividendes, sont apparus en 1980 et ont persisté depuis, mais les arriérés au titre des transferts de dividendes se sont accumulés depuis près de dix ans. En outre, si, en droit, aucune modification n'a été apportée à la réglementation régissant la vente des devises nécessaires aux paiements d'invisibles, des retards sont apparus, en fait, dans l'approbation des ventes de devises pour la quasi-totalité des paiements invisibles, notamment pour les voyages touristiques à l'étranger.

Tableau I. Madagascar - Produit intérieur brut et utilisation  
des ressources, 1978-82

(Milliards de francs malgaches aux prix de 1970)

	1978	1979	1980	1981 Est.	1982 Proj.
Agriculture	71	76	78	77	76
Industrie	50	57	55	42	44
Services	119	130	132	124	125
Dont : secteur public	(37)	(40)	(42)	(42)	(43)
Droits et taxes à l'importation	9	10	10	7	7
Produit intérieur brut	249	273	275	250	252
Taux de variation (%)	-2,6	9,8	0,8	-9,2	0,9
Importations nettes de biens et de services non facteurs	-10	7	8	-3	-2
Total des ressources	239	280	283	247	250
Taux d'augmentation (%)	-2,4	17,2	1,1	-12,7	1,2
Consommation privée	161	177	179	164	166
Consommation publique	50	57	60	51	53
Investissement brut	28	46	44	32	31

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds.

Tableau II. Madagascar - Production et superficie  
des principales cultures, 1978-81

(Production en milliers de tonnes métriques, superficie  
milliers d'hectares; rendement en tonnes par hectare)

	1978	1979	1980	1981 <sup>1/</sup>
<b>Cultures vivrières</b>				
<b>Paddy</b>				
Production	1.922	2.139	2.110	1.999
Superficie	1.133	1.163	1.199	1.163
Rendement	1,7	1,84	1,81	1,72
<b>Manioc</b>				
Production	1.549	1.569	1.692	1.745
Superficie	273	266	277	297
Rendement	5,83	5,89	6,11	5,87
<b>Mais</b>				
Production	115	116	127	126
Superficie	122	116	128	126
Rendement	0,94	1,00	0,99	1,00
<b>Cultures de rapport</b>				
<b>Café</b>				
Production (vert)	78,2	81,6	79,9	79,3
Superficie	226	215	217	219
Rendement	0,35	0,38	0,37	0,36
<b>Girofle</b>				
Production	12,8	4,2	12,3	11,1
Superficie	69,0	69,9	72,0	73,9
Rendement	0,19	0,06	0,17	0,15
<b>Vanille</b>				
Production (verte)	4,8	2,3	2,6	3,1
Superficie	22,6	23,1	25,7	28,6
Rendement	0,21	0,10	0,10	0,11
<b>Canne à sucre</b>				
Production	1.375	1.444	1.441	1.427
Superficie	33,6	36,4	40,2	41,4
Rendement	40,9	39,7	35,9	34,4
<b>Sisal</b>				
Production	15,9	18,0	13,7	13,7
Superficie	...	...	...	...
Rendement	...	...	...	...
<b>Poivre</b>				
Production	2,5	2,5	2,8	2,8
Superficie	5,3	5,4	5,9	5,9
Rendement	0,47	0,46	0,47	0,47
<b>Coton</b>				
Production	33,1	30,5	23,2	30,1
Superficie	22,2	17,9	17,0	18,7
Rendement	1,49	1,70	1,37	1,61
<b>Arachides</b>				
Production	34,0	40,2	38,9	30,5
Superficie	38,3	40,2	41,9	33,5
Rendement	0,89	1,00	0,93	0,91

Source : données communiquées par les autorités malgaches.

<sup>1/</sup> Chiffres provisoires.

Tableau III. Madagascar - Production commercialisée et prix à la production  
de certains produits agricoles, 1978-82

	Production commercialisée					Prix à la production				
	1978	1979	1980	1981 1/	1982 2/	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83
	<u>(Milliers de tonnes métriques)</u>					<u>(Francs malgaches le kg)</u>				
Paddy (ordinaire)	218	240	236	130		35	38	43	47	60
Beurre	6	5	1	3	8	45	55	65	75	...
Café	59	70	65	65	65	180	185	215	250	260
Citrofle	11	4	11	10	10	340	385	395	430	435
Vanille 3/	0,3	0,5	1,3	0,8	0,6	305	500	600	700	700
Canne à sucre	1.074	1.045	1.048	1.056	1.050	4,6	5,3	6,4	6,4	...
Sisal	16	15	16	14	14	74	83,5	85,7	162	...
Polvre	2	2	3	2	2	190	200	225	225	...
Arachides	24	27	23	20	23	45	45	55	65	...
Tabac	4	4	4	5	...	159	174	191	210	...
Coton	33	30	24	30	31	77	81,8	90	100	126

Source : données communiquées par les autorités malgaches (Ministère de l'économie et commerce).

1/ Chiffres provisoires.

2/ Projections.

3/ Vanille séché pour la production commercialisée; vanille verte pour les prix à la production.

ANNEXE

Tableau IV. Madagascar - Cheptel et nombre d'animaux abattus,  
1977-81

(Milliers d'unités)

	Bovins	Porcins	Ovins	Caprins
<b>Cheptel</b>				
1977	6.539	515	512	1.008
1978	6.797	656	488	1.089
1979	6.793	558	530	1.161
1980	7.217	597	598	1.342
1981 (Estimation)	7.300	610	610	1.420
<b>Nombre d'animaux abattus <sup>1/</sup></b>				
1977	235	90	7	10
1978	267	83	8	16
1979	260	75	7	18
1980	261	63	...	...
1981 (Estimation)	180	49	...	...

Source : données communiquées par les autorités malgaches (Ministère du développement rural et de la réforme agraire).

<sup>1/</sup> Ne comprend pas les abattages non soumis aux contrôles sanitaires officiels.

Tableau V. Madagascar - Pêche commercialisée, 1977-81

(Tonnes)

---

	1977	1978	1979	<u>1980</u> Prov.	<u>1981</u> Est.
Poissons de mer	8.460	9.780	10.400	11.000	...
Crevettes	5.860	5.050	4.375	5.365	5.500
Crabes	620	750	330	485	530
Poissons d'eau douce	36.135	33.000	35.000	40.000	41.000

---

Source : données communiquées par les autorités malgaches (Ministère du développement rural et de la réforme agraire).

Tableau VI. Madagascar - Production et exportation de minerais, 1977-81  
(Tonnes métriques)

	1977	1978	1979	1980	<u>1981</u> Est.
<b>Production</b>					
Chromite	164.781	119.283	121.594	171.273	91.051
Graphite	15.706	16.036	12.242	12.243	13.335
Mica	1.498	1.566	1.168	1.642	610
<b>Exportations</b>					
Chromite	119.069	144.700	109.100	134.500	67.200
Graphite	16.072	16.900	14.600	11.500	16.400
Mica	1.661	1.300	1.205	1.148	909

Source : données communiquées par les autorités malgaches.

Tableau VII. Madagascar - Production et consommation  
d'électricité <sup>1/</sup>, 1977-81

(Millions de kWh)

	1977	1978	1979	1980	<u>1981</u> Est.
<b>Production</b>	<u>271</u>	<u>283</u>	<u>313</u>	<u>336</u>	<u>337</u>
Sources hydrauliques	181	116	118	148	154
Sources thermiques	90	167	195	188	183
<b>Consommation</b>	<u>236</u>	<u>245</u>	<u>279</u>	<u>296</u>	<u>307</u>
Eclairage public	9	10	10	10	9
Ménages	58	62	68	74	81
Autres usages	169	173	201	212	217

Source : données communiquées par les autorités malgaches.

<sup>1/</sup> Electricité produite par JIRAMA, ne comprend donc pas l'électricité produite pour l'autoconsommation.

Tableau VIII. Madagascar - Production de certains produits manufacturés, 1978-81

	Unité	1978	1979	1980	1981 Est.
<b><u>Industrie alimentaire</u></b>					
Bovins abattus pour transformation	Milliers de têtes	90,1	101,9	75,3	71,5
Porcins abattus pour transformation	Milliers de têtes	17,0	15,4	11,2	11,5
Sucre	Milliers de tonnes	115,6	109,3	109,0	107,0
Huiles comestibles	Milliers de tonnes	4,4	3,8	4,0	2,7
Bière	Milliers d'hectolitres	257,0	283,8	318,2	210,5
<b><u>Textiles et habillement</u></b>					
Tissus en coton	Milliers de mètres	78,2	83,3	79,2	74,0
Sacs	Milliers de tonnes	2,8	3,3	3,4	2,4
Couvertures	Milliers de tonnes	1,8	2,0	2,1	1,9
<b><u>Matériaux de construction</u></b>					
Ciment	Milliers de tonnes	66,0	63,1	60,1	38,5
<b><u>Produits chimiques</u></b>					
Savon	Milliers de tonnes	16,6	19,3	18,0	10,7
Allumettes	Millions de boîtes	68,9	53,7	46,0	19,7
Chandelles	Milliers de tonnes	4,3	4,6	4,6	4,9
<b><u>Articles en métal</u></b>					
Tôle ondulée	Milliers de tonnes	9,3	15,4	11,5	1,6
Clous	Milliers de tonnes	0,8	0,8	0,9	0,5
<b><u>Papier</u></b>					
Pâte à papier	Milliers de tonnes	12,7	13,1	12,1	9,3
Papier	Milliers de tonnes	8,9	9,1	8,4	8,4
<b><u>Cuir</u></b>					
Chaussures	Milliers de paires	2,6	3,2	3,0	...

Source : données communiquées par les autorités malgaches (Institut national de la statistique et de la recherche économique).

Tableau IX. Madagascar - Opérations globales de l'Etat, 1979-82

(Milliards de francs malgaches)

	Chiffres provisoires			Estimations
	1979	1980	1981	1982
Recettes budgétaires courantes	90,7	100,4	104,3	127,6
Recettes fiscales	86,0	97,2	100,2	124,5
Recettes non fiscales	4,7	3,2	4,1	3,1
Dépenses budgétaires courantes	-97,7	-112,9	-112,2	-134,1
Traitements et salaires	-50,8	-60,9	-68,6	-77,4
Intérêts de la dette publique	-1,9	-4,0	-6,7	-9,7
Dont : dette extérieure	(-1,5)	(-2,8)	(-4,5)	(-9,3)
Autres	-45,0	-48,0	-36,9	-47,0
Déficit budgétaire courant	-7,0	-12,5	-7,9	-6,5
Dépenses budgétaires d'équipement	-56,4	-74,4	-62,1	-70,8 <sup>1/</sup>
Dont : fonds réservés	(-10,5)	(-17,4)	(-15,7)	(-15,0)
Paiements différés	-12,7	-12,9	-14,6	-16,8 <sup>2/</sup>
Recettes du FNUP	19,3	15,6	15,2	26,6
Dépenses du FNUP	-10,0	-30,3	-18,0	-6,9
Dépenses d'équipement	-5,7	-18,1	-7,0	—
Subventions	-2,4	-5,0	-8,4	-3,7
Dont subventions pour le riz	(-2,4)	(-5,0)	(-5,1)	(-1,5)
Autres dépenses courantes	-1,9	-7,2	-2,6	-3,2
Dépense de la Banque centrale pour l'importation du riz (net)	-7,5	-4,1	-5,0	0,8
Recettes	6,5	8,3	11,6	30,3
Dépenses	-14,0	-12,4	-16,6	-29,5
Comptes spéciaux du Trésor (net)	-4,9	-7,9	-22,6	-30,0
Avances et participations	-11,9	-4,3	-6,1	-9,0
Reprêts	-9,3	-15,2	-22,0	-29,0
Autres	16,3	11,6	5,5	8,0
Dons et aide en nature (net) <sup>3/</sup>	-0,7	-0,3	-0,3	3,3
Recettes totales	110,0	116,0	199,5	157,5
Dépenses totales	-189,9	-242,8	-234,8	-257,8
Courantes	-118,5	-135,1	-143,7	-158,0
Dont subventions pour le riz	(-9,9)	(-9,1)	(-10,1)	(-0,7)
D'équipement (y compris les reprêts)	-71,4	-107,7	-91,1	-99,8
Déficit global de l'Etat	-79,9	-126,8	-115,3	-100,3
Financement	79,9	126,8	115,3	100,3
Extérieur (net)	35,3	47,9	55,6	60,4
Tirages	36,8	50,4	64,3	75,1
Dont financement extérieur des dépenses budgétaires d'équipement	(27,4)	(29,9)	(25,2)	(43,1)
Amortissement	-1,5	-2,5	-8,7	-14,7
Intérieur (net)	44,6	78,9	59,7	39,9
Système bancaire	41,9	78,2	57,8	35,0
Banque centrale	42,1	85,6	46,3	...
Avances	51,8	73,7	58,3	...
Dépôts	-9,7	11,9	-12,0	...
Banques nationales <sup>4/</sup>	-0,2	-7,4	11,5	...
Secteur non bancaire	1,9	2,2	2,7	4,9
Autres	0,8	-1,5	-0,8	—

Tableau IX (fin). Madagascar - Opérations globales de l'Etat, 1979-82  
(Milliards de francs malgaches)

	Chiffres provisoires			Estimat
	1979	1980	1981	1982
<u>Pour mémoire</u>				
Déficit global en pourcentage du PIB	13,4	18,4	14,7	9,4
Dépenses budgétaires d'équipement en pourcentage du PIB	9,5	10,8	7,9	6,6
Total des dépenses d'équipement en pourcentage du PIB	12,0	15,6	11,6	9,3
Traitements et salaires en pourcentage des dépenses budgétaires courantes	52,0	53,9	61,1	57,7
Financement extérieur en pourcentage des dépenses budgétaires d'équipement	48,6	40,2	40,6	60,9
Recettes totales en pourcentage du PIB	18,5	16,8	15,2	14,7
Dépenses totales en pourcentage du PIB	31,8	35,2	29,9	24,1

Source : données communiquées par les autorités malgaches.

1/ Y compris la tranche optionnelle.

2/ Y compris 8 milliards de FMG de crédits budgétaires affectés au paiement des arriérés dus aux entreprises d'Etat.

3/ Y compris les recettes nettes au titre des dons et de l'aide en nature, à l'exclusion du riz, ainsi que les dépenses locales financées au moyen de cette aide.

4/ Les données diffèrent de celles de l'étude monétaire dans la mesure où les avances versées aux concessionnaires de marchés publics ne sont pas incluses.

Tableau X. Madagascar - Dépenses budgétaires d'équipement, 1982 <sup>1/</sup>

	Budget <sup>2/</sup>	Budget révisé <sup>3/</sup>	Estimations <sup>3/</sup>
<u>(Milliards de francs malgaches)</u>			
Administration publique	11,1	2,3	2,5
Services économiques	21,3	45,0	50,5
Dont : agriculture	(7,3)	(18,1)	(20,3)
travaux publics	(10,5)	(17,5)	(19,6)
Services sociaux	8,6	2,5	2,8
Dont : éducation nationale	(4,5)	(1,2)	(1,4)
services de santé	(3,2)	(0,6)	(0,6)
Total	41,0	49,8	55,8
Financement	41,0	49,8	55,8
Intérieur	31,5	14,3	15,0
Extérieur	9,5	35,5	40,8
<u>(Pourcentage)</u>			
Administration publique	27,1	4,6	4,5
Services économiques	51,9	90,4	90,5
Dont : agriculture	(17,8)	(36,4)	(36,4)
travaux publics	(25,6)	(35,1)	(35,1)
Services sociaux	21,0	5,0	5,0
Dont : éducation nationale	(11,0)	(2,4)	(2,5)
services de santé	(7,8)	(1,2)	(1,1)
Total	100,0	100,0	100,0
Financement	100,0	100,0	100,0
Intérieur	76,8	28,7	26,9
Extérieur	23,2	71,3	73,1

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds.

<sup>1/</sup> Ne comprend pas les fonds réservés.

<sup>2/</sup> Budget initial approuvé en décembre 1981.

<sup>3/</sup> Comprend les modifications apportées au programme d'investissement pour 1982, ainsi que la tranche optionnelle.

Tableau XI. Madagascar - Reprêts, 1979-82

(Milliards de francs malgaches)

	1979	1980	1981	<u>Estimations</u> 1982
Services économiques	8,6	15,2	22,0	29,0
Agriculture	0,7	2,9	3,7	10,1
Electricité et eau	6,1	7,4	9,6	7,4
Transports	0,6	2,5	3,3	1,3
Industrie	1,2	2,4	5,4	10,2
Autres	0,7	—	—	—
T.tal	9,3	15,2	22,0	29,0

Source : données communiquées par les autorités malgaches.

Tableau XII. Madagascar - Encours de la dette publique intérieure, 1978-82

(Milliards de francs malgaches)

	1978		1979		1980		1981		1982, estimations	
	En-cours	Tirages nets	En-cours	Tirages nets						
Bons du Trésor à court terme	0,9	--	0,9	-0,1	0,8	-0,5	0,3	--	0,3	0,3
<b>A moyen terme</b>	8,8	1,9	10,7	2,3	13,0	7,7	20,7	...	...	...
Bons d'investissement	6,0	--	6,0	--	6,0	--	6,0	--	6,0	6,0
Banques nationales	3,0	--	3,0	--	3,0	--	3,0	--	3,0	3,0
Secteur non bancaire	3,0	--	3,0	--	3,0	--	3,0	--	3,0	3,0
<b>Bons du Trésor</b>	2,8	1,9	4,7	2,3	7,0	7,7	14,7	...	...	...
Banques nationales	0,2	--	0,2	--	0,2	4,5	4,7	...	...	...
Secteur non bancaire	2,6	1,9	4,5	2,3	6,8	3,2	10,0	...	...	12,0
<b>Emprunt national</b>	--	--	--	--	--	--	--	2,9	2,9	2,9
<b>Total</b>	9,7	1,9	11,6	2,2	13,8	7,2	21,0	...	...	...
Banques nationales	3,2	--	3,2	--	3,2	4,5	7,7	...	...	...
Secteur non bancaire	6,5	1,9	8,4	2,2	10,6	2,7	13,3	...	...	18,2

Source : données communiquées par les autorités malgaches.

Tableau XIII. Madagascar - Comptes récapitulatifs de la Banque centrale, 1977-82

(Milliards de francs malgaches en fin de période)

	1977	1978	1979	1980	1981				1982
					Mars	Juin	Sept	Déc	Mars
Avoirs extérieurs	16,33	12,11	0,26	4,53	8,23	8,74	7,64	9,20	12,7
Créances sur l'Etat	46,89	79,89	131,68	205,42	212,96	219,24	228,10	263,77	279,9
Dont									
financement lié à la									
commercialisation du riz	(18,57)	(23,38)	(30,89)	(34,93)	(35,91)	(36,59)	(37,26)	(39,95)	(42,21)
avances ordinaires	(23,95)	(51,61)	(96,52)	(165,40)	(173,87)	(178,68)	(186,68)	(220,11)	(234,7)
Reprêts	1,00	1,00	12,13	11,21	11,21	11,21	11,21	11,10	11,10
A l'Etat	—	—	2,38	2,62	2,62	2,62	2,62	2,50	2,50
Aux entreprises d'Etat	1,00	1,00	9,75	8,59	8,59	8,59	8,59	8,59	8,59
Créances sur les banques	12,39	8,29	8,96	2,32	0,97	5,48	6,47	1,54	0,4
Dont									
récouvert à court terme	(8,55)	(4,23)	(3,96)	(0,31)	(0,15)	(4,56)	(2,67)	(1,21)	(0,4)
récouvert à moyen terme	(3,13)	(4,06)	(5,00)	(2,01)	(0,82)	(0,92)	(3,80)	(0,33)	(—)
Base monétaire	43,91	58,99	57,37	77,50	81,62	73,93	85,62	97,38	103,11
Circulation fiduciaire									
hors banques	41,64	48,18	53,55	70,23	67,71	71,47	77,63	83,10	84,45
Monnaie fiduciaire détenue									
par les banques	0,66	0,92	1,42	1,53	1,18	1,69	1,22	1,69	1,22
Dépôts des banques	1,60	9,89	2,40	5,74	12,73	0,76	6,77	12,58	17,44
Dépôts de l'Etat	18,90	34,01	43,12	31,26	35,27	35,04	38,74	43,28	46,33
Engagements extérieurs	7,73	3,53	34,75	91,21	97,54	112,99	119,69	133,12	150,85
Engagements extérieurs									
à long terme	1,00	1,00	11,61	20,65	20,65	30,22	28,36	37,19 <sup>1/</sup>	36,98
Fonds de contrepartie	0,14	0,36	0,02	0,20	0,26	0,34	0,14	0,66	0,05
Autres postes (net)	4,93	3,40	6,16	2,66	-1,97	-7,85	-19,13	-26,02	-33,14

Sources : données communiquées par les autorités malgaches. Les avoirs et engagements extérieurs ont été réévalués par services du Fonds compte tenu des taux de change en vigueur

<sup>1/</sup> 7 compris l'encours de la dette réaménagée

Tableau XIV. Madagascar - Comptes récapitulatifs des banques de dépôts, 1977-82

(Milliards de francs malgaches en fin de période)

	1977	1978	1979	1980	1981				1982
					Mars	Juin	Sept	Déc.	Mars
Réserves	7,27	10,81	3,82	7,27	13,91	2,45	7,99	14,27	18,67
Avoirs extérieurs	8,73	7,32	4,33	6,34	11,19	14,04	12,13	13,21	17,93
Créances sur l'Etat	9,92	9,99	13,15	12,37	15,73	15,96	18,41	17,01	16,82
Créances sur les entreprises d'Etat et le secteur privé	91,25	95,93	116,19	144,84	150,56	145,24	155,08	159,90	160,32
à court terme	(78,11)	(81,72)	(97,27)	(116,55)	(120,35)	(113,39)	(124,35)	(125,86)	(125,67)
à moyen terme	(8,67)	(9,69)	(13,01)	(22,52)	(23,73)	(25,15)	(23,62)	(24,49)	(25,08)
à long terme	(4,46)	(4,52)	(5,91)	(5,77)	(6,48)	(6,70)	(7,11)	(9,55)	(9,57)
Dépôts à vue	51,82	55,96	70,71	81,07	91,77	83,89	87,15	104,12	103,10
Dépôts à long terme	14,72	21,24	28,03	31,47	30,15	31,58	30,53	32,52	35,14
Dépôts du secteur public	14,27	14,69	15,62	23,92	21,43	18,05	18,24	17,52	17,30
Engagements extérieurs	3,37	8,09	10,61	14,02	13,42	13,97	18,62	15,09	11,78
Engagements extérieurs à long terme	2,31	1,98	2,94	11,14	12,14	14,47	12,47	14,70	14,56
Crédit ouvert par la Banque centrale	12,39	8,29	8,96	2,32	1,00	5,48	6,47	1,54	0,42
Emprunt intérieur à long terme	2,66	2,99	2,93	4,41	4,41	5,21	5,04	4,91	4,78
Autres postes (net)	15,63	10,81	-2,31	2,47	17,07	5,04	15,09	13,99	26,66
<u>Données connexes</u>									
Traites douanières	4,87	5,12	4,72	5,48	4,83	4,18	4,53	3,93	3,27
Dépôts aux chèques postaux	2,37	3,04	3,36	3,84	3,94	3,88	3,75	3,88	3,96
Dépôts à vue du secteur privé auprès du Trésor	3,79	5,65	9,60	9,60	9,60	9,74	9,74	9,74	9,74
Dépôts d'épargne du secteur privé auprès de la Caisse nationale d'épargne	3,28	3,71	4,25	5,18	5,38	5,35	5,26	5,27	5,45

Source : données communiquées par les autorités malgaches

Tableau XV. Madagascar - Structure des taux d'intérêt, 1969-32

(Pourcentage par an)

	A compter du			
	17 nov. 1969	1 <sup>er</sup> oct. 1974	1 <sup>er</sup> fév. 1981	1 <sup>er</sup> juin 1982
<b>Taux de la Banque centrale</b>				
Réescampte des				
effets à court terme	5,50		8,00	12,50
traites à l'exportation	4,00		7,00	11,00
effets gagés par produits				
sous contrat avec les caisses	4,75		8,00	12,50
crédits à moyen terme	3,75	5,00	8,00	9,50-12,50
crédits à long terme <sup>1/</sup>	—	6,00	9,00	14,00
Avances	6,50-8,50	6,50-8,00	9,50-11,00	...
<b>Taux des banques nationales sur les opérations de crédit <sup>2/</sup></b>				
Crédits garantis par				
effets de commerce	6,75-8,00		10,5-11,00	15,00
marchés publics	6,75-8,50		10,5-11,00	13,50
stocks de café	6,75-7,25		9,00-10,00	12,50
stocks d'autres produits agricoles	7,125-9,25		)	
stocks d'autres marchandises	8,00-9,25		) 11,5-13,00	13,50-16,00
Découverts	8,00-9,25		)	17,00
<b>Taux des banques nationales sur</b>				
		<u>Dépôt minimal</u> (milliers de FMG)		
Dépôts à vue				
du secteur privé	—	0,75	1,00	2,00
du secteur public	—	3,00	3,50	4,00
des compagnies d'assurances	—	3,00	3,50	4,00
Dépôts à terme				
2 mois au minimum	75.000	4,90	5,75	9,00
3 mois au minimum	50.000	4,75	5,50	8,50
6 mois-12 mois	500	4,60	4,75	6,00
1 an-2 ans	300	5,15	5,65	6,75
2 ans-2 ans et demi	300	6,15	6,80	8,00
Bons de caisse				
6 mois-12 mois	500	3,60	3,70	4,75
1 an-2 ans	50	4,00	4,25	5,25
2 ans-3 ans	50	4,75	5,30	6,25
3 ans-4 ans	50	5,10	5,80	6,75
4 ans-5 ans	50	5,30	6,80	7,75
5 ans-6 ans	50	5,50	7,50	8,50
<b>Taux servis sur les bons du Trésor</b>				
Catégorie A <sup>3/</sup>				
Bons à 1 an		3,50	5,75	...
Catégorie B				
Bons à 1 an		4,00	6,25	..
Bons à 2 ans		4,75	7,25	...
Bons à 3 ans		4,75	7,50	...
Bons à 4 ans		4,75	8,50	...
Bons à 5 ans		4,75	9,25	...

Source Banque centrale de Madagascar.

<sup>1/</sup> Le réescampte des crédits à long terme a été institué en août 1974.<sup>2/</sup> Se rapporte au crédit qui est réescamptable auprès de la Banque centrale, le crédit non réescamptable porte en moyenne un taux qui est supérieur de 0,75 à 2 points.<sup>3/</sup> Les détenteurs sont également admis à participer à une loterie spéciale.

Tableau IVI Madagascar - Balance des paiements 1979-82

Millions de JTS 1/

	1978	1979	1980	1981 Est	1982 Proj
Exportations, f.o.b.	323,5	320,2	335,6	285,5	314,3
Importations, f.o.b.	-308,7	-342,5	-620,3	-455,7	-519,3
Balance commerciale	14,8	-222,3	-284,7	-170,2	-205,0
Services recettes	31,5	42,2	43,6	40,0	-0,5
Services paiements	-143,7	-199,4	-223,2	-211,1	-222,6
Fret et assurance sur marchandise	(-63,0)	(-86,6)	(-101,3)	(-73,7)	(-73,2)
Autres transports	(-18,8)	(-24,0)	(-24,7)	(-20,9)	(-21,8)
Voyages	(-18,0)	(-22,2)	(-20,4)	(-20,3)	(-21,8)
Revenu des investissements	(-10,6)	(-19,3)	(-29,8)	(-30,9)	(-45,3)
Autres services	(-33,3)	(-47,3)	(-46,8)	(-40,3)	(-40,5)
Services (net)	-112,2	-157,2	-179,6	-171,1	-182,1
Transferts privés sans contrepartie (net)	6,4	5,3	0,7	7,2	9,4
Balance courante	-91,0	-374,0	-463,6	-334,1	-377,7
Transferts publics sans contrepartie (net)	-1,8	48,8	-8,0	30,7	36,1
Capitaux non monétaires (net)	27,0	142,7	223,8	224,2	180,4 2/
Investissements directs (net)	-5,0	-5,1	-0,7	-0,6	-0,6
Publics (net)	18,1	128,4	160,3	190,4	164,4
Crédit	(22,0)	(133,9)	(169,4)	(204,2)	(211,2)
Débit	(-3,9)	(-5,5)	(-9,1)	(-32,2)	(-39,8)
Allègement de dette obtenu	(-)	(-)	(-)	(18,4)	(13,0)
Privés (net)	29,0	56,2	50,5	13,7	14,6
Crédit	(31,5)	(73,5)	(64,7)	(23,9)	(48,0)
Débit	(-3,5)	(-7,3)	(-14,2)	(-23,3)	(-42,1)
Allègement de dette obtenu	(-)	(-)	(-)	(13,1)	(9,7)
Fonds fiduciaires	10,8	-	14,5	-	-
Autres capitaux, y compris les erreurs et omissions et ajustement pour modification de valeur	-24,9	-46,8	-0,8	20,7	-
Banques (net)	21,6	20,7	5,1	-18,1	-
Allocation de DTS	-	3,3	3,3	3,3	-
Balance globale	-0,6	-159,0	-183,2	-74,5	-141,2 2/
Financement 3/	0,6	159,0	83,2	74,5	141,2
Financement exceptionnel de la balance des paiements par l'administration centrale (net)	-	52,9	56,1	30,3	32,7
Tirages	(-)	(52,9)	(56,1)	(30,3)	(32,7)
Remboursements	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)
FMI (net)	-2,6	-3,5	33,0	31,9	67,0
Tirages	(-)	(-)	(39,2)	(39,0)	(52,4)
Rachats	(-2,6)	(-3,5)	(-0,2) 4/	(-7,1)	(-5,4)
Modifications des arriérés (-réduction)	-	-	174,5	-71,2	-7,6
Dont base nette encaissements/décaissements	(-)	(-)	(174,5)	(78,6)	(-7,6)
Autres avoirs de la Banque centrale (net)	3,2	109,5	-40,4	83,5	-46,7
Avoirs (-accroissement)	(14,9)	43,5	-14,7	(-14,3)	(-)
Engagements liés à la consolidation des arriérés	(-)	(-)	(-)	(95,5)	(-)
Nouvelles consolidations	(-)	(-)	(-)	(109,3)	(-)
Remboursements des arriérés consolidés	(-)	(-)	(-)	(-14,3)	(-46,7)
Autres engagements	(-11,7)	(60,1)	(-95,7)	(-90,2)	(-)
Réaménagement supplémentaire attendu du service de la dette exigible en 1982	-	-	-	-	52,6
Réaménagement attendu du service de la dette et des arriérés précédemment réaménagés	-	-	-	-	9,0
Déficit de financement subsistant	-	-	-	-	4,2

Sources : Données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds.

1/ Transactions converties aux taux annuels moyens suivants pour 1 JTS : 282,5 FMG (1978), 274,33 FMG (1979), 275,01 FMG (1980), 320,20 FMG (1981), 180 FMG (1982)

2/ Ne comprend pas le montant estimé de 52,5 millions de JTS, correspondant à l'allègement de dette attendu pour la seconde semestre de 1982.

3/ Transactions converties aux taux de fin de période suivants, pour 1 JTS : 272,28 FMG (1978), 264,28 FMG (1979), 287,99 FMG (1980), 334,32 FMG (1981), 180 FMG (1982)

4/ Comprend la souscription en avoirs de réserve.

Tableau XVII. Madagascar - Balance des paiements, 1978-82

(Milliards de francs malgaches)

	1978	1979	1980	1981 Est	1982 Proj
Exportations, f.o.b.	91,4	88,0	92,3	91,4	119,4
Importations, f.o.b.	-87,2	-149,1	-170,6	-143,9	-197,3
<b>Balance commerciale</b>	<b>4,2</b>	<b>-61,1</b>	<b>-78,3</b>	<b>-52,5</b>	<b>-77,9</b>
Services recettes	8,9	11,6	12,0	12,8	15,4
Services paiements	-40,6	-54,8	-61,4	-67,6	-84,5
Fret et assurance sur marchandise	(-17,8)	(-23,8)	(-27,9)	(-25,2)	(-27,8)
Autres transports	(-5,3)	(-6,6)	(-6,8)	(-6,7)	(-8,3)
Voyages	(-5,1)	(-6,1)	(-5,6)	(-6,5)	(-8,3)
Revenu des investissements	(-3,0)	(-5,3)	(-8,2)	(-16,3)	(-24,8)
Autres services	(-9,4)	(-13,0)	(-12,9)	(-12,9)	(-15,4)
<b>Services (net)</b>	<b>-31,7</b>	<b>-43,2</b>	<b>-49,4</b>	<b>-54,8</b>	<b>-69,2</b>
Transferts privés sans contrepartie (net)	1,8	1,5	0,2	2,3	3,6
<b>Balance courante</b>	<b>-23,7</b>	<b>-102,8</b>	<b>-127,3</b>	<b>-107,0</b>	<b>-143,5</b>
Transferts publics sans contrepartie (net)	11,8	13,4	13,2	16,0	21,3
Capitaux non monétaires (net)	7,6	40,5	56,2	56,3	68,6 <sup>1/</sup>
Investissements directs (net)	-1,4	-1,4	-0,2	-0,2	-0,2
Publics (net)	5,1	35,3	44,1	61,0	63,3
Tirages	(6,2)	(36,8)	(46,6)	(65,4)	(80,3)
Amortissements	(-1,1)	(-1,5)	(-2,5)	(-10,3)	(-22,7)
Allègement de dette obtenu	(-)	(-)	(-)	(5,9)	(5,7)
Privés (net)	7,9	18,2	13,9	4,4	5,5
Tirages	(8,9)	(20,2)	(17,8)	(8,3)	(18,2)
Amortissements	(-1,0)	(-2,0)	(-3,9)	(-8,1)	(-16,0)
Allègement de dette obtenu	(-)	(-)	(-)	(4,2)	(3,3)
Fonds fiduciaire	3,0	-	4,0	-	-
Autres capitaux, y compris erreurs et omissions	-7,0	-11,6	-5,6	8,9	-
Banques (net)	6,1	5,5	1,4	-5,8	-
Allocation de DTS	-	1,0	1,0	1,1	-
<b>Balance globale</b>	<b>-0,2</b>	<b>-42,4</b>	<b>-55,7</b>	<b>-39,4</b>	<b>-53,6 <sup>1/</sup></b>
Financement	0,2	42,4	55,7	39,4	53,0
FMI (net)	-0,7	-1,0	9,8	12,0	17,9
Financement exceptionnel de l'adminis- tration centrale au titre de la balance des paiements (net)	-	14,0	17,4	15,2	12,4
Tirages	(-)	(14,0)	(17,4)	(15,2)	(12,4)
Remboursements	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)
Modifications des arriérés (-réduction)	-	-	50,3	-15,7	-2,9
Dont consolidations	(-)	(-)	(-)	(-36,7)	(-)
base nette encaissements/ décaissements	(-)	(-)	(50,3)	(21,0)	(-2,9)
Autres avoirs de la Banque centrale (net)	0,9	29,4	-21,8	27,3	-17,7
Avoirs (-accroissement)	(4,2)	(11,8)	(-4,3)	(-4,6)	(-)
Engagements liés à la consolidation des arriérés	(-)	(-)	(-)	(31,9)	(-)
Nouvelles consolidations	(-)	(-)	(-)	(36,7)	(-)
Remboursements des arriérés consolidés	(-)	(-)	(-)	(-4,3)	(-17,7)
Autres engagements	(-3,3)	(17,6)	(-17,5)	(-)	(-)
Réaménagement supplémentaire attendu du service de la dette en 1982	-	-	-	-	20,0
Réaménagement attendu en 1982 du service de la dette et des arriérés précédemment réaménagés	-	-	-	-	3,4
Déficit de financement subsistant	-	-	-	-	20,5

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds.

<sup>1/</sup> Ne comprend pas un montant estimé de 20 milliards de FMC, correspondant à l'allègement de dette attendu pour le deuxième semestre de 1982.

Tableau XVIII. Madagascar - Avoirs et engagements extérieurs  
de la Banque centrale, 1978-81

(Millions de DTS en fin de période) <sup>1/</sup>

	1978	1979	1980	1981
<b>Avoirs</b>	44,5	1,0	15,7	27,5
Position de réserve au Fonds	(—)	(—)	(—)	(0,3)
Avoirs en DTS	(8,7)	(—)	(—)	(0,3)
Devises	(35,8)	(1,0)	(15,7)	(26,9)
<b>Engagements</b>	13,4	128,9	326,8	413,1
Utilisation des crédits du Fonds	(13,4)	(9,9)	(42,9)	(74,8)
Financement exceptionnel de la balance des paiements	(—)	(52,9)	(109,0)	(139,3)
Arriérés	(—)	(—)	(174,5)	(103,3)
Consolidation des arriérés	(—)	(—)	(—)	(95,5)
Autres	(—)	(66,1)	(0,4)	(0,2)
<b>Total</b>	31,1	-127,9	-311,1	-385,6
<b>Variation pendant la période</b>		-159,0	-183,2	-74,5

Sources : données communiquées par les autorités malgaches et estimations des services du Fonds.

<sup>1/</sup> Convertis aux taux de change de fin de période.

## Bibliographie

### Documents du Fonds

EBS/82/78, 4 mai 1982 (Madagascar - Dispositions de change)

EBS/81/85, 7 avril 1981 (Madagascar - Extension of Approval of Exchange Restrictions)

EBS/81/77, 26 mars 1981 (République démocratique de Madagascar - Demande d'accord de confirmation)

SM/80/149, 18 juin 1980 (République démocratique de Madagascar - Rapport des services du Fonds et projet de décision pour les consultations 1979 au titre de l'article IV)

SM/80/152, 20 juin 1980 (Madagascar - Evolution récente de l'économie)

Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions, 1981

Statistiques financières internationales, plusieurs numéros

### Documents de la Banque mondiale

Madagascar: Updating Economic Memorandum, Rapport n° Mag 82-5, 3 juin 1982

Madagascar: Economic Memorandum, Rapport n° 3389-Mag. 3 novembre 1981

### Sources malgaches

Rapport du Gouvernement de Madagascar : Développement et ajustement : Processus interactif, mai 1982

Ministère des finances et du Plan :

Les options fondamentales pour la planification socialiste, décembre 1977

Premier Plan, 1978-80, décembre 1977

Lois de finances, 1979, 1980, 1981

Banque centrale de Madagascar :

Bulletin mensuel de statistiques, plusieurs numéros

Journal officiel de la République démocratique de Madagascar, plusieurs numéros

Madagascar Matin, plusieurs numéros